Quatre-vingt-dixième année. — N° 155. Le Numéro : 20 francs. Jeudi 3 Juillet 1958.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Textes d'intérêt général	Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
						Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer	1.800	3.500	6.500	4.000	900	2.200	1.600	1.000	800	1.000	3.000	3.000	750
Etranger	2.700	5.300	10.000	5.500	1.200	4.000	2.400	1.400	1.200	1.300	4.000	4.000	1.100

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du CONSEIL ÉCONOMIQUE { Avis et rapports : / Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des DOCUMENTS ADMINISTRATIFS comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

Les abonnements au *Journal officiel* partent du 1er de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décrets du 30 juin 1958 portant nomination d'un bachadel et d'un adel (p. 6206).

Décrets du 1er juillet 1958 portant nominations et attributions de fonctions (magistrature) (p. 6206).

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret n° 58-566 du 30 juin 1958 portant relèvement des pensions d'invalidité allouées aux sapeurs-pompiers communaux volontaires (p. 6227).

Décret du 30 juin 1958 portant relèvement de la taxe perçue pour frais de séjour des corps déposés à l'institut médico-légal (p. 6227).

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes (p. 6227).

MINISTERE DES ARMEES

Décrets des 28 juin et 1er juillet 1958 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 6208).

Décret du 28 juin 1958 fixant pour l'année 1958 la proportion de croix de la Légion d'honneur à attribuer aux officiers de réserve et rayés des cadres réunissant les conditions de la loi n° 56-1160 du 22 novembre 1956 (p. 6214).

Décrets du 28 juin 1958 portant nominations au grade de sous-lieutenant de réserve de l'armée de terre (p. 6214).

Décrets du 1er juillet 1958 portant promotion, nomination et affectation d'officiers généraux (armées de terre, de mer et de l'air, active et réserve) (p. 6223).

Décret portant promotions automatiques dans le corps des officiers de réserve du service de santé de l'air (rectificatif) (p. 6225).

Arrêté du 20 juin 1958 portant institution d'une régie d'avances (p. 6225).

Arrêté du 30 juin 1958 constituant les commissions prévues par la loi n° 58-347 du 4 avril 1958 relative à l'application aux personnels militaires des majorations d'ancienneté prévues par la loi n° 50-723 du 24 juin 1950 modifiant l'article 8 de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948 et par la loi n° 51-1224 du 26 septembre 1951 (p. 6225).

Arrêtés portant nominations, titularisations et confirmation de désignations (personnel civil administratif de la marine et régisseurs d'avances) (p. 6226).

Liste des personnels militaires du service de la justice militaire des forces armées appelés à servir hors d'Europe et d'Afrique du Nord et sur les théâtres d'opérations extérieurs (p. 6226).

Liste d'admission à l'école supérieure de l'intendance (section Air) (session 1958-1960) (p. 6226).

MINISTERE DES FINANCES

Arrêtés des 9 mai et 19 juin 1958 portant transfert et virement de crédits (p. 6227).

Arrêté du 30 juin 1958 portant autorisation de recrutement, en 1958, d'inspecteurs stagiaires des services du Trésor (p. 6227).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Arrêté fixant la composition du jury du concours d'agrégation des facultés de droit et des sciences économiques de 1958 (section de « droit public ») (p. 6207).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Arrêtés du 27 juin 1958 portant réglementation de la circulation sur des sections de l'autoroute Vienne—Valence (p. 6228).

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Arrêté portant nomination d'un membre du conseil de l'ordre du Mérite commercial (p. 6228).

Arrêté portant nomination d'un membre du conseil de l'ordre du Mérite artisanal (p. 6228).

Arrêtés portant affectation, réintégration et mise en disponibilité (mines) (p. 6228).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 30 juin 1958 portant acceptation de la démission d'un membre de l'académie vétérinaire de France, professeur honoraire des écoles nationales vétérinaires (p. 6228).

Arrêté portant nominations (service des haras) (p. 6228).

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 30 juin 1958 approuvant quatre délibérations de l'assemblée représentative de Madagascar prises en matière de régime fiscal de longue durée dans le territoire (p. 6229).

Décret du 30 juin 1958 portant nomination d'un administrateur adjoint de la France d'outre-mer (p. 6229).

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Arrêté du 23 juin 1958 portant revision d'un projet de reconstruction et d'aménagement (p. 6229).

Arrêtés portant titularisations et détachements (services extérieurs) (p. 6229).

Emplois réservés: Nominations et rectificatif (p. 6229).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Réunions de commissions (p. 6230).

Conseil de la République. — Réunion de commission (p. 6230).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Réunion de commission du mercredi 2 juillet 1958 (p. 6230).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation) (p. 6231).

Ministère des finances.

Avis aux importateurs d'engrais originaires et en provenance des pays de l'O.E.C.E. et de leurs territoires d'outre-mer (p. 6231).

Avis aux importateurs de raisins muscat et autres raisins hâtifs originaires et en provenance d'Espagne (p. 6231).

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Israël (p. 6231).

Avis relatif au niveau de l'indice du coût de la construction au deuxième trimestre 1958 (p. 6231).

Résultats du tirage de la vingt-troisième tranche de la loterie nationale 1958 (p. 6232).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur de l'hôpital-hospice de Briey (Meurthe-et-Moselle) (p. 6231).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (23e semaine de 1958) (p. 6233).

Annonces (p. 6231).

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

Feuille 30.

Rapport de la commission de contrôle de la circulation monétaire pour l'année 1957 (pp. 625 à 628).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 30 juin 1958 portant nomination d'un bachadel à la mahakma d'Oran.

Par décret en date du 30 juin 1958, M. Meguedad Mokhtar, bachadel à la mahakma malékite de Tlemcen, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, à la mahakma d'Oran, en remplacement de M. Sediri, qui a été promu cadi.

Décret du 30 juin 1958 portant nomination d'un adel.

Par décret en date du 30 juin 1958, M. Amrani Abdelouahed, candidat reçu à l'examen professionnel pour le recrutement d'adels des mahakmas malékites en Algérie (session de juin 1957), est nommé adel et affecté en cette qualité à la mahakma de Souk-Ahras, en remplacement de M. Kadi, qui a été admis à cesser ses fonctions.

Décret du 1er juillet 1958 portant attribution de fonctions à des magistrats.

Par décret en date du 1er juillet 1958, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature:

M. Blieck, conseiller à la cour d'appel de Caen, est désigné pour exercer, pendant une nouvelle période de trois ans à compter du 6 mai 1958, les fonctions de conseiller délégué à la protection de l'enfance de ladite cour.

Sont chargés des fonctions de juge des enfants pour une nouvelle période de trois ans:

A compter du 27 mai 1956: Mme Tronchon, veuve Renouvin, juge au tribunal de première instance d'Evreux.

A compter du 13 février 1958: Mlle Marchand, juge au tribunal de première instance de Besançon.

A compter du 2 avril 1958: M. Lefevre, juge au tribunal de première instance du Havre.

A compter du 16 avril 1958: M. Gay, juge au tribunal de première instance de Bourg.

A compter du 30 avril 1958: Mlle Renaut, juge au tribunal de première instance de Châteauroux.

Décret du 1er juillet 1958 portant nomination de magistrats et attribution de fonctions.

Par décret en date du 1er juillet 1958, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature:

Sont nommés:

Premier juge des enfants au tribunal de première instance de la Seine, M. Masselin, juge des enfants audit tribunal, en remplacement de M. Brisse, qui a été nommé vice-président au tribunal de première instance de la Seine.

Juge au tribunal de première instance de la Seine, M. Fedou, juge des enfants au tribunal de première instance de Lille, en remplacement de M. Masselin.

Juge au tribunal de première instance de Lille, sur sa demande, M. Larrigaldie, juge au tribunal de première instance de Châteauroux, en remplacement de M. Fedou.

Juge au tribunal de première instance de Châteauroux, M. Main, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Bourges, en remplacement de M. Larrigaldie.

Conseiller à la cour d'appel de Douai, sur sa demande, M. Saget, substitut du procureur général près ladite cour, en remplacement de M. Chapert, qui a été nommé président de chambre à la cour d'appel de Basse-Terre.

Président du tribunal de première instance de Briey, sur sa demande, M. Four-Gobert, président du tribunal de première instance de Sedan, en remplacement de M. Fischer, non acceptant, dont la nomination a été rapportée.

Président du tribunal de première instance de Bagnères-de-Bigorre, M. Berrogain, juge d'instruction au tribunal de première instance de Rennes, en remplacement de M. Cazalis, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Président du tribunal de première instance de Saint-Pol, M. Balland, juge au tribunal de première instance de Lille, en remplacement de M. Acker, qui a été nommé président du tribunal de première instance d'Epinal.

Juge au tribunal de première instance de Pontoise, sur sa demande, M. François, juge d'instruction au tribunal de première instance de Chartres, en remplacement de M. Roussel, qui a été nommé juge d'instruction au tribunal de première instance de la Seine.

Juge au tribunal de première instance de Mamers, M. Petit, juge suppléant du ressort de la cour d'appel d'Angers, en remplacement de Mlle Plantavit de La Pauze, non acceptant, dont la nomination a été rapportée.

Juge au tribunal de première instance de Boulogne, M. Charlon, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Douai, en remplacement de M. Laparre, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Libourne.

Juge au tribunal de première instance d'Abbeville, M. Bloch, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Bonodeau, qui a été détaché pour exercer les fonctions de secrétaire général de la présidence du tribunal de première instance de la Seine.

Juge au tribunal de première instance de Vitry-le-François, M. Belleau, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Paris, en remplacement de M. Diemer, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Reims.

Juge au tribunal de première instance de Briey, M. Delattre, juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Nancy, en remplacement de M. Grenoullieau, non acceptant, dont la nomination a été rapportée.

Juge au tribunal de première instance de Nice, sur sa demande, M. Fosse-Galtier, juge d'instruction au tribunal de première instance de Draguignan, en remplacement de M. Sicard, qui a été nommé juge d'instruction au tribunal de première instance de la Seine.

Juge au tribunal de première instance de Bergerac, sur sa demande, M. Brette, juge au tribunal de première instance de Figeac, en remplacement de M. Sarasy, qui a été nommé juge au tribunal de première instance de Libourne.

Juge au tribunal de première instance de Reims, sur sa demande, M. Grosjean, juge au tribunal de première instance de Montreuil-sur-Mer, en remplacement de M. Renard-Payen, décédé.

Juge au tribunal de première instance de Nantes, sur sa demande, M. Cozic, juge au tribunal de première instance de Saint-Nazaire, en remplacement de M. Dewannieux, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Cholet.

Juge au tribunal de première instance de Pont-Audemer, M. Lefevre, juge suppléant du ressort de la cour d'appel d'Amiens, en remplacement de M. Marfil, non acceptant, dont la nomination a été rapportée.

Juge suppléant du ressort de la cour d'appel de Lyon, M. Pages, juge suppléant en congé de longue durée.

Sont chargés pour trois ans des fonctions de l'instruction aux tribunaux de première instance ci-après désignés:

Abbeville: M. Bloch, nommé juge audit tribunal par le présent décret, en remplacement de M .Bonodeau.

Boulogne: M. Charlon, nommé juge audit tribunal par le présent décret, en remplacement de M. Laparre.

Mamers: M. Petit, nommé juge audit tribunal par le présent décret, en remplacement de M. Fillatreau, qui a été nommé juge au tribunal de première instance du Mans.

Marennes: M. Diel, juge audit tribunal, en remplacement de M. Pont, non acceptant, dont la nomination a été rapportée.

Nantes: M. Cozic, nommé juge audit tribunal par le présent décret, en remplacement de M. Dewannieux.

Nice: M. Fosse-Galtier, nommé juge audit tribunal par le présent décret, en remplacement de M. Sicard.

Pontoise: M. François, nommé juge audit tribunal par le présent décret, en remplacement de M. Roussel.

Valenciennes: M. Saintes, juge audit tribunal, en remplacement de M. Latte,qui a été nommé vice-président au tribunal de première instance de Châteauroux.

M. Fedou, nommé par le présent décret juge au tribunal de première instance de la Seine, est chargé, pour une période de trois ans, des fonctions de juge des enfants audit tribunal, en remplacement de M. Masselin.

M. Menard, juge au tribunal de première instance du Havre, est chargé, pour trois ans, des fonctions de juge des enfants audit tribunal, en remplacement de M. Lefevre, qui reprend, sur sa demande, les fonctions de juge au siège.

Décret du 1er juillet 1958 portant nomination de juges de paix.

Par décret en date du 1er juillet 1958, pris sur la proposition du Conseil supérieur de la magistrature:

Sont nommés juges de paix de:

Romans, Bourg-de-Péage, Saint-Jean-en-Royans, la Chapelle-en-Vercors, Saint-Donat et Pont-en-Royans (Drôme), M. Arcilion, juge de paix de Guéret, Saint-Vaury, Bonnat et Ahun (Creuse), non installé, en remplacement de M. Blache, non acceptant, dont la nomination a été rapportée.

Guéret, Saint-Vaury, Bonnat et Ahun (Creuse), M. Nahan, juge de paix de Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe, Sillé-le-Guillaume et Conlie (Sarthe), en remplacement de M. Arcilion.

Montluel, Meximieux, Chalamont et Villars (Ain), sur sa demande, M. Guiu, juge de paix de Pont-de-Veyle, Bagé-le-Châtel, Saint-Trivier-de-Courtes, Montrevel et Pont-de-Vaux (Ain), en remplacement de M. Content.

Pont-de-Veyle, Bagé-le-Châtel, Saint-Trivier-de-Courtes, Montrevel et Pont-de-Vaux (Ain), sur sa demande, M. Content, juge de paix de Montluel, Meximieux, Chalamont et Villars (Ain), en remplacement de M. Guiu.

Mme Gueydon, épouse Gire, suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Lyon, est nommée suppléant rétribué de juge de paix du ressort de la cour d'appel de Bourges.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Composition du jury du concours d'agrégation des facultés de droit et des sciences économiques de 1958 (section de « droit public »).

Par arrêté du 1er juillet 1958, le jury du concours d'agrégation des facultés de droit et des sciences économiques qui s'ouvrira à partir du 6 octobre 1958 est composé ainsi qu'il suit pour la section de « droit public »:

Président.

M. Cavaré (Louis), professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Rennes.

Membres titulaires.

M. de Laubadère (André), professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Paris.

M. Letourneur (Maxime), conseiller d'Etat.

M. Pelloux (Robert), professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Lyon.

M. Rousseau (Charles), professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Paris.

Membres suppléants.

M. Chrétien (Maxime), professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Lille.

M. Drago (Roland), professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de l'université de Lille.

MINISTERE DES ARMEES

Décrets du 28 juin 1958 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

RÉSERVE

Par décret en date du 28 juin 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur (contingent loi n° 55-1062 du 6 août 1955) les militaires désignés ci-après;

Pour commandeur.

Sans traitement.

Lucereau (Patrice-Marie Fernand), général de brigade; 49 ans de service, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 19 décembre 1934.

Chaumet (Georges-Joseph), médecin général; 46 ans de services, 14 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 19 décembre 1934.

Puech (Auguste-Sébastien), général de brigade; 43 ans de services, 12 campagnes. A été cité. Officier du 25 juin 1941.

Verdier (Jacques-Edouard-Victor), colonel d'infanterie de marine; 40 ans de services, 18 campagnes. A été cité. Officier du 25 avril 1942.

Vermeulen (Paul-Louis), colonel d'infanterie; 39 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 7 mai 1946.

Schmittlein (Raymond-Antoine), colonel d'infanterie; 34 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Officier du 20 mars 1951.

Weill (Paul), lieutenant-colonel des transmissions; 36 ans de services, 8 campagnes. A été cité. Officier du 30 juin 1937.

Aussaresses (François-Paul), intendant militaire de 2e classe; 38 ans de services, 7 campagnes. A été cité. Officier du 30 juin 1938.

Durot (André-Louis), lieutenant-colonel d'infanterie; 42 ans de services, 12 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 17 septembre 1940.

Roitel (Alphonse), lieutenant-colonel du matériel; 45 ans de services, 20 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 7 mai 1946.

Herbette (Jules-Jean-François), chef de bataillon d'infanterie; 36 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 22 décembre 1925.

Malacrida (Henri-Jean-Baptiste), chef de bataillon d'infanterie; 31 ans de services, 4 campagnes. A été cité. Officier du 31 décembre 1948.

Elghozy (Salomon-Georges), pharmacien commandant; 24 ans de services, 3 campagnes. A été cité. Officier du 7 juin 1952.

Gesme (Alfred-Henri-Yves), capitaine d'artillerie; 37 ans de services, 6 campagnes. A été cité. Officier du 13 mai 1946.

RÉSERVE

Par décret en date du 28 juin 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur (contingent loi n° 55-1062 du 6 août 1955) le militaire désigné ci-après:

Pour commandeur.

Sans traitement.

Menanteau (Emanuel-François-Olivier), chef d'escadron d'artillerie; 37 ans de services, 11 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 21 décembre 1951.

RÉSERVE

Par décret en date du 28 juin 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur (contingent loi n° 55-1062 du 6 août 1955), le militaire désigné ci-après:

Pour commandeur.

Avec traitement.

Manfroy (Théodore), lieutenant-colonel du génie; 40 ans de services, 24 campagnes. A été blessé et cité. Officier du 7 juillet 1933.

Par décret en date du 28 juin 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, le conseil de l'ordre entendu, sont promu ou nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de la loi n° 57-872 du 2 août 1957, article 4, les militaires réformés pour blessures de guerre dont les noms suivent:

EXTRÊME-ORIENT

Au grade d'officier.

Le Tiec (Pierre-Marie), adjudant, 22e régiment d'infanterie coloniale, mle au recrutement 133/Rennes.

Au grade de chevalier.

Pugliesi (Jean), adjudant, garde indochinoise, Phanthiet, mle au recrutement 13584/Ajaccio. Cette nomination annule la citation à l'ordre n° 18 du 7 juin 1947.

Ces promotion et nomination comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Par décret en date du 28 juin 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, le conseil de l'ordre entendu, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au grade de chevalier, à titre posthume, les militaires dont les noms suivent:

Bach (Pierre-Georges), sous-lieutenant, 17e régiment colonial du génie.

Berranger (François-Emile), chef d'escadron, section technique de l'armée.

Bloch (Gilbert-Paul), sous-lieutenant, 12e régiment de dragons.

Bournerie (Pierre), adjudant-chef, 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1929, mle 475 au recrutement d'Agen.

Champel (Louis-Maurice-Pierre), lieutenant, 67e régiment d'artillerie d'Afrique.

Genet (Claudius-Francisque-Pierre), lieutenant, 12e régiment étranger d'infanterie.

Giraud (Bernard-François-Marie), capitaine, 35e régiment d'infanterie.

Karnowski (Alexandre), sous-lieutenant, 22e groupe colonial des forces terrestres antiaériennes.

Reynes (Marius-Jean), adjudant, 214e régiment régional, classe 1916, mle 2025 au recrutement de Toulouse.

Rongeau (Emile), maréchal des logis chef, 111e régiment d'artillerie lourde coloniale, classe 1919, mle 651 au recrutement de Belley.

Izart (André), adjudant-chef, 41e régiment d'artillerie de campagne, classe 1898, mle 914 au recrutement de Perpignan.

Par décret en date du 28 juin 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, le conseil de l'ordre entendu, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au grade de chevalier, à titre posthume, les militaires dont les noms suivent:

Dambraine (Raymond), sergent-chef, 11e régiment de chasseurs parachutistes, détaché au 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 861/N, recrutement de Nancy.

Le Marchand (Paul-Félix-Pierre), adjudant, 1/18e régiment d'artillerie, mle 49/72/21395.

Mimet (Pierre-Edouard), capitaine, groupe d'aviation légère de l'armée de terre n° 5.

Noé (Willibald-Pierre), lieutenant, 1er régiment de chasseurs parachutistes.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec palme et annulent toutes citations accordées pour les mêmes faits.

Lasserre (Bernard-Pierre), lieutenant, 2/93e régiment d'infanterie. Cette nomination ne comporte pas l'attribution de la Croix de la valeur militaire.

RÉGULARISATIONS

Bagel-Feryches (Amos), sous-lieutenant, 22e régiment d'infanterie. Cette nomination annule les citations accordées par ordres généraux n° 50, du 12 février 1958, du général commandant le corps d'armée d'Alger, et n° 65, du 17 février 1958, du général commandant la 10e région militaire, et comporte l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec palme.

Bellamy (André-Léon), sergent, 8e régiment de parachutistes coloniaux, classe 1949, mle 2306.

Benkritly (Philippe-Gaïd), sous-lieutenant, 2e régiment de dragons.

Besson (Marc-Roger), sergent-chef, 3e régiment de parachutistes coloniaux, mle 48/01/10185.

Bise (Jacques-Robert-Jean), sous-lieutenant, 20e régiment de dragons.

Campana (Jacques-Robert-Jean), lieutenant, 1/50e régiment d'artillerie.

Carrignon (Michel), lieutenant, 9e bataillon de tirailleurs algériens.

Chabanet (Denis), sous-lieutenant, 9e régime de hussards.

Charles (Emile-Louis), adjudant-chef, 20e régiment de dragons, mle 44/75/41600.
Choichillon (Louis-Alphonse-Ernest), lieutenant, 59e compagnie de quartier général, peloton avions de la 9e D. I.
Chrestia (Pierre), adjudant-chef, 3/9e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941, mle 10349, recrutement de Montpellier.
Dani (Antoine-Louis), maréchal des logis, 1/421e régiment d'artillerie antiaérienne, mle 39/83/113.
Felden (Joseph-Antoine), adjudant-chef, 6e bataillon de chasseurs alpins, classe 1944, mle 175, recrutement de Strasbourg.
Fournier (Eugène-Louis-Georges), sous-lieutenant, section administrative spécialisée.
Fournier (Robert-Victor-Marie), lieutenant, 7e bataillon de chasseurs alpins.
De Fournoux-La-Chaze (Patrick-Jean-Marie), lieutenant, centre de coordination interarmées.
Girault (Guy-Désiré-Pierre), lieutenant, 1/22e régiment de tirailleurs algériens.
Guibon (Fernand), sous-lieutenant, 2/1er régiment d'infanterie coloniale.
Hieulle (Roger-Adolphe), capitaine, 3/11e régiment d'infanterie coloniale.
Lanciaux (Pierre-Clément-Charles), lieutenant, 3e régiment de chasseurs d'Afrique.
Lassiat (Lucien-Pierre), adjudant-chef, 2/7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1940, mle 881/1326, recrutement de Nancy.
Louessard (Robert-Joseph), sous-lieutenant, 2/425e régiment d'artillerie antiaérienne.
Magnac (Paul-Antonin), sous-lieutenant, 9e régiment de chasseurs parachutistes.
Mary (Michel-Roland), sous-lieutenant, 3/51e régiment d'infanterie.
Naintre (Patrick-Antoine-Joseph), lieutenant, 8e régime de parachutistes coloniaux.
Prouvost (Christian-Charles-Raymond), sous-lieutenant, 57e compagnie de quartier général.
Rhoer (Pierre-Joseph), lieutenant, 3e régiment de parachutistes coloniaux.
Rigolot (Pierre-Paul-Eugène), capitaine, 3/131e régiment d'infanterie.
Vican (Claude-Victor), sous-lieutenant, 2/57e régiment d'infanterie.
Weisbecker (Marcel-Charles), sous-lieutenant, 11e bataillon de tirailleurs algériens.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de la valeur militaire avec palme.

Athiel (Marcel), sergent-major, 1/16e régiment d'infanterie coloniale, mle 40/66/191.
Casanova (Jean-Baptiste), sous-lieutenant, 1/16e régiment d'infanterie coloniale.
Travaux (Louis-Auguste), capitaine, 20e groupe d'artillerie parachutiste.

Ces nominations ne comportent pas l'attribution de la Croix de la valeur militaire.

Par décret du Président de la République en date du 28 juin 1958, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, et du ministre des armées, vu la loi n° 55-1061 du 6 août 1955, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les dispositions du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers dont les noms suivent:

(Pour compter du 30 juin 1958.)

ARMEE DE MER

ACTIVE

Au grade de commandeur.

A. — TABLEAU SPÉCIAL DE L'AÉRONAUTIQUE

Corps des officiers de marine.

Lacoste (Guy-Eugène-Jean), capitaine de vaisseau; 34 annuités et 7 mois. Officier du 12 mai 1946.

B. — TABLEAU NORMAL

Corps des officiers de marine.

Kervella (André-Joseph), capitaine de vaisseau; 39 annuités et 2 mois. Officier du 12 mai 1946. 2 fois cité.
Philippon (Jean-Armand-Marc), capitaine de vaisseau; 53 annuités. Officier du 13 mars 1947. 2 fois cité. Médaille de la Résistance.
Evenou (Jules), contre-amiral; 55 annuités. Officier du 7 juillet 1945. 4 fois cité. Croix de la Libération. Médaille de la Résistance.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

De Costecaude Saint Victor (Aimé-Marie-Joseph), ingénieur mécanicien général de 2e classe; 52 annuités et 10 mois. Officier du 27 août 1948. 2 fois cité.

Corps des fonctionnaires du contrôle de la marine.

Le Bigot (Guillaume-Charles-René), contrôleur général de 2e classe; 52 annuités et 2 mois. Officier du 1er septembre 1953. Ancienneté dans le grade d'officier: 4 ans 10 mois; bonifications normales: 3 ans 7 mois. Total des annuités dans le grade d'officier: 8 ans 5 mois.

Corps des ingénieurs de l'artillerie navale.

Le Bosco (Charles-René-Joseph), ingénieur en chef de 1re classe de l'artillerie navale; 52 annuités et 2 mois. Officier du 24 juillet 1946.

Corps des officiers du commissariat de la marine.

Hillairet (Raymond-Raoul), commissaire général de 2e classe; 50 annuités. Officier du 11 novembre 1952.

Au grade d'officier.

A. — TABLEAU SPÉCIAL DE L'AÉRONAUTIQUE

Corps des officiers de marine.

Bechet (Maurice-Léon-Emile), lieutenant de vaisseau; 50 annuités 4 mois. Chevalier du 1er septembre 1953. Cité. Ancienneté dans le grade de chevalier: 4 ans 10 mois; bonifications normales: 2 ans 2 mois; bonifications pour services aériens: 6 ans 6 mois. Total des annuités dans le grade de chevalier: 13 ans 6 mois.
Michel (Pierre-Maurice), lieutenant de vaisseau; 48 annuités 6 mois. Chevalier du 1er septembre 1953. 3 fois cité. Ancienneté dans le grade de chevalier: 4 ans 10 mois; bonifications normales: 2 ans 2 mois; bonifications pour services aériens: 6 ans 6 mois. Total des annuités dans le grade de chevalier: 13 ans 6 mois.
Pillet (Jean-Victor-Louis), lieutenant de vaisseau; 47 annuités 10 mois. Chevalier pour faits de guerre du 28 février 1951. 2 fois cité. Ancienneté dans le grade de chevalier: 7 ans 4 mois; bonifications normales: 3 ans 2 mois; bonifications pour services aériens: 4 ans 10 mois. Total des annuités dans le grade de chevalier: 15 ans 4 mois.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Tor (Eugène-Louis), ingénieur mécanicien principal; 52 annuités 6 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. 2 fois cité.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Pouliquen (Jean-Yves), officier de 1re classe des équipages; 64 annuités 4 mois. Chevalier du 11 novembre 1952. 2 fois cité. Ancienneté dans le grade de chevalier: 5 ans 8 mois; bonifications normales: 2 ans 7 mois; bonifications pour services aériens: 7 ans 9 mois. Total des annuités dans le grade de chevalier: 16 ans.

B — TABLEAU NORMAL

Corps des officiers de marine.

De Boutigny (Pierre-Jean-Louis), capitaine de corvette; 52 annuités 10 mois. Chevalier du 30 juin 1950.
Palmesani (Charles-Antoine-André), capitaine de corvette; 52 annuités 8 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. Cité.
Goldsmith (Pierre-Marcel), capitaine de corvette; 52 annuités 7 mois. Chevalier du 29 décembre 1948.
Riondel (Guy-Albert-Marie), capitaine de frégate; 51 annuités 3 mois. Chevalier du 11 novembre 1949.
Douffic (Louis-Clet-Marie), capitaine de corvette; 51 annuités. Chevalier du 30 juin 1949.
Le Goascoz (Jacques-Xavier-Eugène), capitaine de corvette; 50 annuités 9 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. 2 fois cité.
Lehot (Georges-Henri), capitaine de corvette; 50 annuités 7 mois. Chevalier du 29 décesmbre 1948. 2 fois cité.
Cazalis de Fondouce (Paul-Eugène-Jean), capitaine de frégate; 48 annuités 9 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. 2 fois cité.
Labrousse (Henri-Louis-Jean), capitaine de corvette; 49 annuités 6 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. Cité.
Lesty (Jean-Joseph-Hippolyte), capitaine de corvette; 49 annuités 5 mois. Chevalier du 11 novembre 1949. 3 fois cité.
Rondeau (Jacques-Ferdinand-Joseph), capitaine de corvette; 49 annuités 4 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. 2 fois cité.
Mouren (Pierre-Félix-Marie), capitaine de corvette; 49 annuités 4 mois. Chevalier du 30 juin 1949. Cité.
Bellissen (Eugène-Marie-Pierre), capitaine de frégate; 49 annuités. Chevalier du 29 décembre 1948.
Neuville (Jacques-Paul-Maurice), capitaine de corvette; 48 annuités 10 mois. Chevalier du 11 novembre 1949. Cité.
Rapin (Jean-Léon-Charles), capitaine de frégate; 49 annuités 6 mois. Chevalier du 11 novembre 1950. 3 fois cité. Ancienneté dans le grade de chevalier: 7 ans 8 mois; bonifications normales: 4 ans. Total des annuités dans le grade de chevalier: 11 ans 8 mois

Rollier (Gabriel-Joseph), capitaine de corvette; 48 annuités 3 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. 2 fois cité.
Pocard du Cosquer de Kerviller (Marcel-Stanislas-Marie), capitaine de frégate; 48 annuités 2 mois. Chevalier du 11 novembre 1949. Cité.
Foillard (Henri-Denis), capitaine de corvette; 48 annuités 1 mois. Chevalier du 21 mars 1946. Cité.
Remignon (Paul-Yvan), capitaine de frégate; 48 annuités 1 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. 2 fois cité.
Fayard (Paul-Alfred), capitaine de frégate; 47 annuités 10 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. Médaille des évadés. 2 fois cité.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Corvoisier (Julien), ingénieur mécanicien principal; 51 annuités 3 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. Cité.
Doussaud (Albert-Lucien-Clément), ingénieur mécanicien principal; 49 annuités 3 mois. Chevalier du 26 mars 1946. 6 fois cité.
Berguit (Maxence), ingénieur mécanicien en chef de 2e classe; 48 annuités 11 mois. Chevalier du 29 décembre 1948.
Richer (Robert-Julien-Marcel), ingénieur mécanicien en chef de 2e classe; 43 annuités 9 mois. Chevalier du 29 décembre 1949. Cité. Promu officier de la Légion d'honneur pour compter du 30 septembre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Corps des fonctionnaires du contrôle de la marine.

Fabry (Georges-Robert), contrôleur de 1re classe; 45 annuités 10 mois. Chevalier du 30 juin 1949. Cité.

Corps des ingénieurs du génie maritime et de l'artillerie navale.

Contensou (Pierre-Louis), ingénieur en chef de 1re classe du génie maritime; 42 annuités. Chevalier du 11 décembre 1946.
Capdeville (Bernard-Marie-Louis), ingénieur en chef de 1re classe de l'artillerie navale; 41 annuités 11 mois. Chevalier du 4 juin 1946.

Corps des ingénieurs hydrographes.

Grousson (Roger-Auguste-François), ingénieur hydrographe en chef de 1re classe; 38 annuités 4 mois. Chevalier du 11 novembre 1949.

Corps des officiers du commissariat.

Petit (Raymond-Etienne-Marie-Albert-Jean), commissaire principal; 52 annuités 6 mois. Chevalier du 30 juin 1949.
Kair (Jean-Claude-Louis), commissaire en chef de 1re classe; 38 annuités 10 mois. Chevalier du 30 juin 1949. Promu officier de la Légion d'honneur pour compter du 31 décembre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Corps des administrateurs des services centraux.

Lasserre (Henri-Marius), administrateur en chef de 1re classe; 38 annuités 10 mois. Chevalier du 27 août 1948.

Corps des administrateurs de l'inscription maritime.

Girard (Georges-Raymond), administrateur en chef de 2e classe; 61 annuités 7 mois. Chevalier du 7 octobre 1947.
Saix (Edouard-Auguste-Olivier), administrateur en chef de 1re classe; 41 annuités 10 mois. Chevalier du 28 août 1948.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Fossecave (Joseph-Jules), officier de 1re classe des équipages; 64 annuités 2 mois. Chevalier du 30 juin 1951. 3 fois cité. Ancienneté dans le grade de chevalier: 7 ans; bonifications normales: 3 ans; bonifications pour services aériens: 3 ans 4 mois. Total des annuités dans le grade de chevalier: 13 ans 4 mois.
Soulard (Marcel-François-Joseph), officier de 1re classe des équipages; 60 annuités 10 mois. Chevalier du 30 juin 1951. 3 fois cité. Ancienneté dans le grade de chevalier: 7 ans; bonifications normales: 2 ans 6 mois; bonifications pour services aériens: 6 ans 2 mois; Total des annuités dans le grade de chevalier: 15 ans 8 mois.
Crénès (Eugène), officier de 1re classe des équipages; 59 annuités 11 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. 2 fois cité.
Raimond (Jean-Joseph-Louis), officier de 1re classe des équipages; 55 annuités 7 mois. Chevalier du 11 novembre 1947. Promu officier de la Légion d'honneur pour compter du 31 juillet 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.
Cudennec (Jean-François), officier principal des équipages; 55 annuités 4 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. Cité.
Curutchet (Martin), officier principal des équipages; 52 annuités 3 mois. Chevalier du 27 août 1948. Promu officier de la Légion d'honneur pour compter du 30 novembre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Corps des officiers d'administration des directions de travaux.

Nicolin (Jean), officier d'administration principal; 55 annuités 8 mois. Chevalier du 11 décembre 1946.

Corps des officiers d'administration « comptables des matières ».

Quideau (Henri), officier d'administration principal; 63 annuités 3 mois. Chevalier du 29 décembre 1948.

Corps des ingénieurs des directions de travaux des constructions et armes navales.

Lambert (Gabriel-François-Joseph), ingénieur en chef des directions de travaux de l'artillerie navale; 63 annuités 7 mois. Chevalier du 11 novembre 1947.
Le Prado (Marcel-Jean), ingénieur des directions de travaux principal de l'artillerie navale; 57 annuités 10 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. Promu officier de la Légion d'honneur pour compter du 31 octobre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.
Goascoz (Jean), ingénieur en chef des directions de travaux des constructions navales; 57 annuités 2 mois. Chevalier du 11 décembre 1946. Promu officier de la Légion d'honneur pour compter du 30 novembre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.
Métayer (Louis-Ferdinand), ingénieur en chef des directions de travaux des constructions navales; 53 annuités 7 mois. Chevalier du 29 décembre 1948. Promu officier de la Légion d'honneur pour compter du 31 janvier 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.
Lamarsaude (Jacques-Marie-Louis), ingénieur en chef des directions de travaux de l'artillerie navale; 52 annuités 10 mois. Chevalier du 11 novembre 1949. Promu officier de la Légion d'honneur pour compter du 31 juillet 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Corps des ingénieurs des directions de travaux des travaux maritimes.

Varneau (Paul-Louis-Joseph), ingénieur en chef des directions de travaux des travaux maritimes; 47 annuités 11 mois. Chevalier du 11 décembre 1946.

Au grade de chevalier.

A. — TABLEAU SPÉCIAL DE L'AÉRONAUTIQUE

Corps des officiers de marine.

Guillot (Alexandre-Emile-Yvon), enseigne de vaisseau de 1re classe; 38 annuités 4 mois. Cité.
Yèche (Jean-Eugène), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 3 mois. Cité.
Chaland (Pierre-Marie-Louis), lieutenant de vaisseau; 31 annuités 5 mois. Cité.
Joubert (Georges-Alphonse), enseigne de vaisseau de 1re classe; 31 annuités 2 mois. 2 fois cité.
Moisson (Jean-Hippolyte-Marie), lieutenant de vaisseau; 31 annuités.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Raison (Jacques-Auguste-Robert), ingénieur mécanicien de 1re classe; 27 annuités 6 mois.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Laffont (Edmond-Albert), officier de 2e classe des équipages; 45 annuités 3 mois. Cité.

B. — TABLEAU NORMAL

Corps des officiers de marine.

Belfort (Roland-Claudius-Jean), lieutenant de vaisseau; 36 annuités 2 mois. Cité.
Froget (Pierre-Louis-Jean), lieutenant de vaisseau; 35 annuités 2 mois. Cité.
Marot (Maurice-André), lieutenant de vaisseau: 35 annuités 2 mois. 2 fois cité.

Blin (Jacques-Roger-Edmond), capitaine de corvette; 35 annuités 1 mois. Cité.
Fermé (Marie-Jacques), lieutenant de vaisseau; 34 annuités 10 mois. Cité.
Laudouar (Jean-Fernand-Germain), lieutenant de vaisseau; 34 annuités 9 mois.
Jallas (André-Paul-Marie), lieutenant de vaisseau; 34 annuités 1 mois. 3 fois cité.
Dadvisard (Marie-Louis-René), lieutenant de vaisseau; 34 annuités. Cité.
Sicot (Jean-Georges), lieutenant de vaisseau; 33 annuités 10 mois. Cité.
Guibert (Pierre-Jean-Paul), lieutenant de vaisseau; 33 annuités 6 mois. Cité.
Moreau (Yves-Marie-Michel), lieutenant de vaisseau; 33 annuités 6 mois.
Renaud (Gilles), lieutenant de vaisseau; 33 annuités 4 mois.
Brûlé (Albert-André), lieutenant de vaisseau; 33 annuités 3 mois. Cité.
Cazeneuve (Jean-Paul-Louis), lieutenant de vaisseau; 33 annuités 3 mois.
Vasseur (Maurice-René), lieutenant de vaisseau; 33 annuités 2 mois. Deux fois cité.
Hablot (Jacques-André), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 10 mois. Cité.
Alberti (Jean-Baptiste), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 10 mois. Deux fois cité. Blessé.
Coudurier (André-Joseph-Adolphe), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 8 mois
Nifenecker (Pierre-Georges), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 7 mois. Cité.
Bodhuin (Jacques-Robert-Julien), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 7 mois. Deux fois cité.
Gajac (Georges-Pierre), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 6 mois. Deux fois cité. Médaille des évadés.
Grabas (Benjamin-Jean), capitaine de corvette; 32 annuités 6 mois.
Herbecq (Louis-Joseph-André), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 5 mois. Deux fois cité.
Millord (Pierre-Jean-Louis), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 5 mois. Cité. Médaille des évadés.
Villecourt (Jean-Henri-Marie), lieutenant de vaisseau; 32 annuités quatre mois. Deux fois cité.
Fritsch (André-Fernand), lieutenant de vaisseau; 32 annuités 3 mois. Trois fois cité.
Dupont (François-Georges), lieutenant de vaisseau; 31 annuités 5 mois. Deux fois cité. Nommé chevalier pour compter du 28 février 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Corps des ingénieurs mécaniciens.

Décugis (Lucien-François), ingénieur mécanicien de 1re classe; 45 annuités 11 mois.
Le Pipec (Clément-Louis-Marie), ingénieur mécanicien de 1re classe; 33 annuités 11 mois. Cité.
Bouteillon (Raymond-Pierre), ingénieur mécanicien de 1re classe; 33 annuités 8 mois.
Cathelin (Jean-Eugène-Théophile), ingénieur mécanicien de 1re classe; 33 annuités 1 mois.
Chartier (Henry-Alfred), ingénieur mécanicien de 1re classe; 32 annuités 11 mois.

Corps des fonctionnaires du contrôle de la marine.

Brun (Robert-Jean), contrôleur de 2e classe; 26 annuités 9 mois.

Corps des officiers de la gendarmerie maritime.

Nerrière (Paul-Philippe-Auguste), officier de gendarmerie maritime de 1re classe; 32 annuités 11 mois. Cité.

Corps des ingénieurs du génie maritime et de l'artillerie navale.

Malblanc (Michel-Maurice-Jean), ingénieur principal du génie maritime; 31 annuités.
Sanner (Robert-Ernest-Charles), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime; 29 annuités 2 mois.
Plent (Albert-Jacques), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime; 28 annuités 3 mois.
Bataille (Jacques-Paul-Henri), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime; 28 annuités 2 mois.

Corps des ingénieurs hydrographes.

Brie (Edmond-Raoul), ingénieur hydrographe en chef de 2e classe; 35 annuités 7 mois.

Corps des officiers du commissariat.

Laurain (André-Achille-Henri), commissaire principal; 28 annuités 11 mois.
Mottini (Bernard-Daniel-Albert), commissaire principal; 27 annuités 1 mois.
Prévot (Claude-Georges-André), commissaire principal; 24 annuités 3 mois.

Corps des administrateurs des services centraux.

Bergeron (Georges-Edmond-Maurice), administrateur en chef de 2e classe; 25 annuités 5 mois.

Corps des administrateurs de l'inscription maritime.

Jousselin (Marcel-Jacques), administrateur principal; 36 annuités 5 mois.
L'Hoste (Henri-Eugène), administrateur en chef de 2e classe; 36 annuités.
Besseteaux (Jean-Henri-Marie), administrateur principal; 34 annuités 3 mois.

Corps des professeurs de la marine marchande.

Hervieu (René-Guy), professeur en chef de 2e classe; 33 annuités 2 mois.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Leray (Louis-Francis-Marie), officier de 2e classe des équipages; 53 annuités.
Roudaut (Alain-Marie), officier de 2e classe des équipages; 51 annuités 7 mois.
Périssé (Jean), officier de 1re classe des équipages; 51 annuités 7 mois.
Guérin (Robert-Ange), officier de 2e classe des équipages; 51 annuités 3 mois. Cité.
Règne (René-Jean), officier de 2e classe des équipages; 50 annuités 11 mois.
Bez (Charles-Paul-Louis), officier de 2e classe des équipages; 49 annuités 6 mois. Deux fois cité.
Lobrousse (Emile), officier de 2e classe des équipages; 49 annuités 3 mois. Cité.
Bodilis (Yves-Marie), officier de 2e classe des équipages; 48 annuités 10 mois. Cité.
L'Hostis (Joseph-Marie), officier de 2e classe des équipages; 48 annuités 10 mois. Cité.
Louarn (Charles-Joseph-Marie), officier de 1re classe des équipages; 48 annuités 10 mois.
Glémarec (André-René-Marie), officier de 1re classe des équipages; 48 annuités 8 mois.
Moreau (Lucien-Roger-Eugène), officier de 2e classe des équipages; 48 annuités 7 mois. Cité.
Pons (Georges-Albert), officier de 2e classe des équipages; 48 annuités 3 mois.
Ehrmann (Jean-Frédéric), officier de 2e classe des équipages; 47 annuités 3 mois. Cité.
Rault (Emile-Louis), officier de 1re classe des équipages; 47 annuités. Deux fois cité.
Hinault (Jean-Franck), officier de 1re classe des équipages; 46 annuités 8 mois. Cité. Nommé chevalier pour compter du 31 mars 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.
Scouarnec (René-Louis-Marie), officier de 1re classe des équipages; 45 annuités 10 mais.

Corps des officiers d'administration des directions de travaux.

Brenner (Jean-François), officier d'administration de 1re classe; 41 annuités 8 mois.
Lanon (Georges-Louis), officier d'administration de 1re classe; 40 annuités 10 mois.

Corps des officiers d'administration « comptables des matières ».

Gid (Gabriel-Louis-Marie), officier d'administration de 1re classe; 46 annuités 2 mois.
Guéganton (Jean), officier d'administration de 1re classe; 40 annuités 9 mois.

Corps des officiers d'administration des services du commissariat et santé.

Knight (Jean-Marie-Louis), officier d'administration principal; 42 annuités 7 mois.
Favre (Raymond-Alfred), officier d'administration principal; 37 annuités 7 mois.

Corps des officiers d'administration de l'inscription maritime.

Luccioni (Ambroise), officier d'administration de 1re classe; 56 annuités 10 mois.
Le Bir (René-Alexandre), officier d'administration de 1re classe; 44 annuités 11 mois.

Corps des ingénieurs des directions de travaux de constructions et armes navales.

Simon (Jean), ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions et armes navales; 50 annuités 9 mois. Nommé chevalier du 9 janvier 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.
Morvan (Jean-Marie), ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions et armes navales; 50 annuités 10 mois.
Doucet (François-Alexandre), ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions et armes navales; 46 annuités 4 mois.
Bozoc (Raymond-Jean), ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions et armes navales; 44 annuités.
Delestrade (Félix-Marius), ingénieur en chef des directions de travaux des constructions et armes navales; 42 annuités 3 mois. Nommé chevalier du 31 janvier 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.
Kerdoncuff (Jean-Noël), ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions et armes navales; 42 annuités 6 mois.
Guglièri (François-Alix), ingénieur des directions de travaux principal des constructions et armes navales; 37 annuités 7 mois.
Ridou (Antoine-Louis), ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions et armes navales; 37 annuités 6 mois.
Saldo (Aimé-Fernand), ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions et armes navales; 36 annuités 10 mois.
Le Goguic (Charles-Pierre-Marie), ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions et armes navales; 36 annuités 7 mois.
Pieffarety (Louis-Paul), ingénieur des directions de travaux principal des constructions et armes navales; 36 annuités 10 mois.
Eynaud (Marius-Fortuné-Théodore), ingénieur des directions de travaux de 1re classe des constructions et armes navales; 35 annuités 11 mois.
Leroux (Robert), ingénieur des directions de travaux principal des constructions et armes navales; 35 annuités 10 mois.
Granet (Albert-Jean-Alexandre), ingénieur des directions de travaux principal des constructions et armes navales; 33 annuités 8 mois, nommé chevalier du 31 octobre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Corps des ingénieurs des directions de travaux du commissariat.

Le Noan (Paul-Victor), ingénieur des directions de travaux de 2e classe; 36 annuités 2 mois.

Corps des ingénieurs des directions de travaux du service hydrographique.

Ezan (René-Lucien-Marie), ingénieur des directions de travaux de 1re classe; 33 annuités 1 mois.

Corps des ingénieurs des directions de travaux des travaux maritimes.

Guiganton (Julien-Eugène), ingénieur des directions de travaux principal; 40 annuités 9 mois.
Villecroze (Germain-Antony), ingénieur des directions de travaux principal; 39 annuités 7 mois.

Par décret du Président de la République en date du 28 juin 1958, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu les dispositions de l'article L. 344 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre relatives aux nominations ou promotions dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 6 juin 1958 portant que la promotion dans la Légion d'honneur comprise dans le présent décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans la Légion d'honneur le mutilé de la guerre 1914-1918 dont le nom suit, titulaire d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif:

Au grade de commandeur.

Décoration avec traitement.

(Pour prendre rang du 23 juillet 1951, date d'entrée en jouissance de la pension définitive.)

M. Paqué (Félix-Jean), capitaine de vaisseau en retraite, officier de la Légion d'honneur du 14 mars 1919, pour faits de guerre.

Par décret du Président de la République en date du 28 juin 1958, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des armées, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers dont les noms suivent:

Pour services exceptionnels de guerre en Extrême-Orient.

Au grade de chevalier.

Corps des officiers de marine.

Perrier (Serge-Marie-Paul-Gilbert), lieutenant de vaisseau. 3 fois cité en Indochine, dont une fois à l'ordre de l'armée de mer.
Suipis (Fernand-Auguste), lieutenant de vaisseau. 4 fois cité en Indochine.
Duranthon (Jean-Marie-Auguste-Henry), lieutenant de vaisseau. 3 fois cité en Indochine, dont une fois à l'ordre de l'armée de mer.
Despretz (Stéphane-Jean-Marie-Eustache), lieutenant de vaisseau. 3 fois cité en Indochine, dont une fois à l'ordre de l'armée de mer.
Roy (Maurice-Pierre-Antoine), lieutenant de vaisseau, 4 fois cité en Indochine.

Corps des officiers des équipages de la flotte.

Dusauchoy (Roger), officier de 2e classe des équipages de la flotte. 3 fois cité en Indochine, dont une fois à l'ordre de l'armée de mer.

Ces nominations ne comportent pas l'attribution de la Croix de guerre et prennent effet du 16 juin 1956.

Par décret du Président de la République en date du 28 juin 1958, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la loi n° 55-1051 du 6 août 1955, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 6 juin 1958 portant que les dispositions du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers mariniers dont les noms suivent:

Pour compter du 30 juin 1958 ou de la veille de la date de leur radiation des contrôles de l'activité.

Au grade de chevalier.

A. — TABLEAU SPÉCIAL DE L'AÉRONAUTIQUE

Guyader (Barthélémy-Joseph), premier maître mécanicien de moteurs d'avion volant, mle 2.B.33.A; 25 ans et 2 mois de services actifs, 50 annuités, 31.435 heures de vol (majorées). 2 fois cité. Blessé. Médaillé militaire du 20 septembre 1944.
Rau (Joseph-Paul), premier maître pilote de l'aéronautique navale, mle 1174.R.33; 24 ans et 8 mois de services actifs, 50 annuités. 33.139 heures de vol (majorées). Médaillé militaire du 29 décembre 1948.
Jenn (Jean-Joseph), maître principal mécanicien de moteurs d'avion volant, mle 3560.T.34; 21 ans et 7 mois de services actifs, 45 annuités. 12.947 heures de vol (majorées). Médaillé militaire du 29 décembre 1948, nommé chevalier pour compter du 31 mars 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

B. — TABLEAU NORMAL

Geffroy (Albert-Charles), premier maître mécanicien de moteurs d'avion volant, mle 776.B.33; 24 ans et 7 mois de services actifs, 50 annuités. 28.649 heures de vol (majorées). Médaillé militaire du 11 novembre 1949. Nommé chevalier pour compter du 31 octobre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.
Le Bris (François), premier maître torpilleur, mle 129.732-2; 33 ans et 11 mois de services actifs, 50 annuités. Médaillé militaire du 26 février 1937. Nommé chevalier pour compter du 31 mars 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Uguen (René-Jean-Joseph), premier maître mécanicien, mle 130.883-2; 33 ans et 11 mois de services actifs, 50 annuités. Cité. Médaillé militaire du 26 février 1937. Nommé chevalier pour compter du 31 mars 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Carcassonne (François-Augustin), premier maître mécanicien, mle 93.441-5; 34 ans de services actifs, 50 annuités. Médaillé militaire du 30 juin 1937. Nommé chevalier pour compter du 31 mai 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Le Poullennec (Marcel), maître principal armurier, mle 213-25-2; 33 ans et 7 mois de services actifs, 50 annuités. Médaillé militaire du 30 juin 1937. Nommé chevalier pour compter du 31 mai 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Tréguer (Ernest), premier maître mécanicien, mle 298-26-2; 32 ans et 8 mois de services actifs, 50 annuités. Cité. Médaillé militaire du 21 novembre 1946.

Bordier (Hubert-André), premier maître mécanicien, mle 207-26-2; 32 ans et 4 mois de services actifs, 50 annuités. Médaillé militaire du 24 juin 1939.

Buors (Jean-François-Marie), maître principal maître d'hôtel, mle 2473-25-2; 31 ans et 7 mois de services actifs, 50 annuités. Médaillé militaire du 16 juin 1938. Nommé chevalier pour compter du 30 septembre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Loreau (André-Claude), premier maître cuisinier, mle 201-26-5; 32 ans et 3 mois de services actifs, 50 annuités. Cité. Médaillé militaire du 31 décembre 1937.

Le Gall (René-Jean-Adolphe), maître principal armurier, mle 712-26-2; 31 ans et 2 mois de services actifs, 50 annuités. Médaillé militaire du 31 décembre 1938. Nommé chevalier pour compter du 31 août 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Raoul (Jean), premier maître mécanicien, mle 2771-26-2; 32 ans et 2 mois de services actifs, 50 annuités. Médaillé militaire du 30 janvier 1940.

Cohat (Jean-Eugène), premier maître torpilleur, mle 207-27-2; 31 ans et 8 mois de services actifs, 50 annuités. Deux fois cité. Médaillé militaire du 11 novembre 1945.

Corre (Jean), premier maître électricien, mle 4301-26-2; 31 ans et 7 mois de services actifs, 50 annuités. Deux fois cité. Médaillé militaire du 7 octobre 1947.

Varlet (Auguste-Albert), premier maître canonnier, mle 4412-27-1; 30 ans et 2 mois de services actifs, 50 annuités. Cité. Médaillé militaire du 22 juin 1939. Nommé chevalier du 31 décembre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Lavalou (Yves), maître principal détecteur A. S. M., mle 2980-27-2; 30 ans et 6 mois de services actifs, 50 annuités. Cité. Médaillé militaire du 22 juin 1939. Nommé chevalier du 30 avril 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Cadiou (Denis), maître principal électricien, mle 913-27-2; 29 ans et 8 mois de services actifs, 50 annuités. Cité. Médaillé militaire du 23 mai 1941. Nommé chevalier pour compter du 30 juin 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Le Vaou (Yves-Marie), premier maître canonnier, mle 4315-27-2; 29 ans et 11 mois de services actifs, 48 annuités. Cité. Médaillé militaire du 16 juin 1938. Nommé chevalier pour compter du 30 novembre 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Ely (Pierre-Marie), maître principal fourrier, mle 2120-25-2; 32 ans et 6 mois de services actifs, 49 annuités. Médaillé militaire du 31 décembre 1937. Nommé chevalier du 28 février 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Hervé (Henri-Joseph), maître fourrier, mle 131.232-2; 32 ans et 9 mois de services actifs, 49 annuités. Médaillé militaire du 31 décembre 1938

Couloigner (Lucien-Marie), maître principal secrétaire, mle 2395-26-2; 31 ans et 9 mois de services actifs, 47 annuités. Médaillé militaire du 16 juin 1938.

Salaün (Alain), premier maître fusilier du cadre spécial, mle 1027-27-2; 31 ans de services, 47 annuités. Cité. Médaillé militaire du 1er juillet 1941.

Desprez (Raymond-Paul), maître principal fusilier du cadre spécial, mle 4235-27-1; 30 ans et 9 mois de services actifs, 48 annuités. Médaillé militaire du 12 mai 1946.

Le Bohec (Louis-Marie), premier maître fusilier, mle 236.L.28; 30 ans de services actifs, 47 annuités. Cité. Médaillé militaire du 31 décembre 1938. Nommé chevalier pour compter du 31 janvier 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Willay (Joseph-Victor), maître principal fusilier du cadre spécial, mle 126.C.29; 29 ans et 4 mois de services, 47 annuités: 2 fois cité. Médaillé militaire du 11 novembre 1945.

Charmont (Paul), premier maître mécanicien d'avion, mle 126.496-2; 34 ans de services actifs, 46 annuités. Cité. Médaillé militaire du 11 novembre 1945. Nommé chevalier du 31 mars 1958, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Moulins (Sylvestre), maître principal guetteur sémaphorique, mle 1499-25-5; 32 ans et 7 mois de services actifs, 45 annuités. Cité. Médaillé militaire du 16 juin 1938.

Pons (Siméon), maître principal gendarme maritime, mle 8203.T.41; 32 ans et 6 mois de services actifs, 47 annuités. Médaillé militaire du 11 novembre 1946.

Mariani (Charles), maître principal inspecteur de la sûreté navale, mle 146-26-5; 31 ans et 5 mois de services actifs, 45 annuités. Médaillé militaire du 31 décembre 1937. Nommé chevalier du 31 juillet 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Abram (Henri-Jean-Emile), maître guetteur sémaphorique, mle 8-27-5; 31 ans et 1 mois de services actifs, 44 annuités. Médaillé militaire du 11 novembre 1945.

Jégou (Laurent-Marie), maître principal gendarme maritime, mle 688-27-2; 30 ans et 11 mois de services actifs, 44 annuités. Médaillé militaire du 31 décembre 1938.

Milan (Edouard-Louis), maître infirmier, mle 3077-27-5; 29 ans et 3 mois de services actifs, 44 annuités. Médaillé militaire du 11 novembre 1945. Nommé chevalier pour compter du 31 août 1957, veille de la date de sa radiation des contrôles de l'activité.

Par décret du Président de la République en date du 28 juin 1958, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu les dispositions de l'article L. 344 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre relatives aux nominations dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 31 mai 1958 portant que les nominations dans la Légion d'honneur comprises dans le présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés dans la Légion d'honneur les mutilés des guerres 1914-1918 et 1939-1945 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif:

Au grade de chevalier.

Décoration avec traitement.

GUERRE 1914-1918

Pour prendre rang du 29 septembre 1956,
date d'entrée en jouissance de la pension définitive.

Lastennet (François-Marie), ex-matelot fusilier, matricule 99.114.2. Médaillé militaire du 7 décembre 1915.

GUERRE 1939-1945

Pour prendre rang du 12 novembre 1943,
date d'entrée en jouissance de la pension définitive.

Le Maout (Robert-Jean-Louis), ex-quartier-maître canonnier de D. C. A., matricule 2631.B.38. Médaillé militaire du 12 novembre 1943.

Pour prendre rang du 1 décembre 1952,
date de concession de la pension définitive.

Vétois (Pierre-Auguste-Julien), ex-quartier-maître chauffeur, matricule 1568.C.28. Médaillé militaire du 1er juillet 1949.

Pour prendre rang du 27 janvier 1955,
date d'entrée en jouissance de la pension définitive.

Jégou (Louis-Marie), ex-quartier-maître canonnier, matricule 516.B.37. Médaillé militaire du 24 novembre 1942.

Pour prendre rang du 5 octobre 1955,
date d'entrée en jouissance de la pension définitive.

Ignudetti (Victor-Auguste-Jean), ex-matelot mécanicien, matricule 3602.T.40. Médaillé militaire du 24 décembre 1942.

Pour prendre rang du 8 novembre 1956,
date d'entrée en jouissance de la pension définitive.

Audren (François-Marie), ex-second maître fusilier, mle 201.B.37. Médaillé militaire du 13 mars 1945.

Par décret du Président de la République en date du 28 juin 1958, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu le décret du 1er octobre 1918 relatif à l'attribution des décorations à titre posthume, vu le décret organique de la Légion d'honneur du 16 mars 1852, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 10 mai 1958, portant que les dispositions du présent décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, l'officier de marine désigné ci-après est nommé chevalier de la Légion d'honneur:

Décoration à titre posthume.

Lancrenon (Antoine-Marie), lieutenant de vaisseau. A été cité.

Décret du 1er juillet 1958 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 1er juillet 1958, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 30 avril 1958 portant que la nomination dudit décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

(Titres exceptionnels.)

M. Szydlowski (Joseph), président directeur général, industrie aéronautique. Pratique professionnelle: 19 ans. Médaille de l'aéronautique.

Décret du 28 juin 1958 fixant, pour l'année 1958, la proportion de croix de la Légion d'honneur à attribuer aux officiers de réserve et rayés des cadres réunissant les conditions de la loi n° 56-1180 du 22 novembre 1956.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre des armées,
Vu l'article unique de la loi n° 56-1180 du 22 novembre 1956,

Décrète:

Art. 1er. — La proportion de croix de la Légion d'honneur à attribuer aux officiers de réserve et rayés des cadres réunissant les conditions fixées à l'article unique de la loi n° 56-1180 du 22 novembre 1956 est fixée, pour l'année 1958, ainsi qu'il suit:

1° *Services communs aux trois armées.*

Pour le grade de chevalier: 20 p. 100 du contingent.
Pour le grade d'officier: 20 p. 100 du contingent.
Pour le grade de commandeur: 15 p. 100 du contingent.

2° *Armée de terre.*

Pour le grade de chevalier: 30 p. 100 du contingent.
Pour le grade d'officier: 20 p. 100 du contingent.
Pour le grade de commandeur: 15 p. 100 du contingent.
Pour la dignité de grand officier: 10 p. 100 du contingent.

Art. 2. — Le ministre des armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 juin 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Décrets du 28 juin 1958 portant nominations au grade de sous-lieutenant de réserve de l'armée de terre.

Par décret du 28 juin 1958, sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve les élèves officiers de réserve désignés ci-après, qui ont suivi dans les écoles de formation le peloton n° 802:

(Pour prendre rang du 16 avril 1958.)

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Ecole d'application de l'infanterie de Saint-Maixent.

Dahl (Othon-Jules), Strasbourg 51.670.0448.
Caulier (Jean-Marie), Valenciennes 51.590.06615.
Béziers La Fosse (Claude-Alain), Rabat 57.950.01056.
Marque (Yves), Paris 52.750.15078.
Poline (Jean-Pierre), Paris 51.750.23797.
Cuny (Yvan-Roland), Constantine 54.930.00175.
Trigaut (Jacques-Antoine-Albert), Constantine 53.930.00810.
Labrue (Pierre-Robert), Poitiers 56.240.02161.
Lafaye (Jean-Philippe), Lyon 54.690.00553.
Ircio (Pierre-Lucien), Valenciennes 55.590.08652.
Baysset (Charles-Georges), Alger 56.910.01015.
Chartier (Jean-Maurice-Emile), Versailles 51.780.44217.
Mange (Maurice-Charles), Poitiers 53.330.05600.
Ferraton (Joseph-Alexandre-Yves), Lyon 52.420.02506.
Aleksandravicius-Sandray (Vincent), Strasbourg 51.680.09513.
Poirey (René-Michel), Besançon 56.250.01863.
Badimon (Christian-Antoine-Jean), Poitiers 50.330.07414.
Ceretti (Jean-Marius-Paul), Lyon 54.420.04456.
Matras (Pierre-Francis), Paris 54.750.24208.
De Touzalin (Hubert-André-Joseph), Poitiers 54.860.01333.
Leroudier (Jean-Michel), Lyon 56.420.02914.
Blot (Pierre-Gustave-Henri), Valenciennes 54.760.04998.
Coquin (Yves-Louis-André-Jean-Georges), Poitiers 52.330.05228.
Morin (Jean-André), Oran 53.920.03442.
Crespin (Xavier-Philippe-Robert-Marie), Paris 57.750.10820.
Launay (Guy-Paul-Louis-Marie), Rennes 57.220.04091.
David (André-Jean-Pierre), Versailles 56.180.09231.
Favier (Michel-Raymond-Pierre), Valenciennes 52.590.11321.
Roussel (Jacques-Henri), Versailles 53.770.01474.
Galey (Henri-Georges), Toulouse 55.090.00711.
Fages (Marc-Henri-Jean-Claude), Marseille 55.830.00037.
Verra (Jean-Laurent), Dakar 53.981.02087.
Cabanes (Claude-Adrien-Christian), Alger 51.910.01929.
Vanhelst (Jacques-Henri-Paul), Valenciennes 55.590.11740.
Perrin (Jean-Denis-Stéphane), Paris 51.750.57574.
Cler (Jean-Pierre-Charles-Auguste), Oran 57.920.00432.
Camensuli (Guy-Emile), Oran 52.920.03435.
Bosc (Pierre-Michel-Bernard), Versailles 52.770.01494.
Berty (Yves-Marie-François), Versailles 51.780.42093.
Bouchès (Marcel-Robert-Yves), Strasbourg 57.570.15381.
Guy (Hubert-Charles-Henri), Dijon 54.210.02110.
Carrasco (René-Claude), Oran 55.920.02394.
Kuhlmann (Pierre-Denis), Strasbourg 53.680.00190.
Pedard (Guy-Pierre-Michel-Alphonse), Tunis 52.960.01139.
Delafoy (Pierre-Jean), Tunis 52.920.00477.
Spire (Bernard-Ernest-Francis), Paris 51.750.12596.
Dassonneville (Bernard-Marie-Paul), Valenciennes 53.620.00063.
Edlinger (Jean-Marie-Emile-Ernest), Marseille 56.040.00320.
Lefetz (Charles-Léon-Gaston), Valenciennes 52.620.04136.
Chapon (Roland), Poitiers 51.160.25057.
Forestier (Jean-Henri-Christian), Paris 57.750.12000.
Ancher (Gilbert-Pierre-Maurice), Nancy 51.550.08791.
Bove (Michel-Pierre), Versailles 52.780.01535.
Besse (Jean-Antoine-Louis), Versailles 52.780.04747.
Periano (Yves-Jean), Alger 52.910.01528.
Durand (Bernard-Noël-Frédéric-Marie-Joseph), Lyon 54.420.02903.
Sève (Claude), Paris 53.750.15052.
Klaus (Jean-Paul), Strasbourg 52.680.03310.
Lemaire (Pierre-Jean-Ernest), Strasbourg 54.680.03196.
Lombard (Pierre-Octave-Henri), Besançon 54.700.00979.
Perrier (Roger-Auguste), Besançon 52.390.00110.
Caillet (Claude-Elie-Gaston), Nancy 56.540.03089.
Chambeyron (Jean-Noël), Marseille 51.340.12376.
Quenton (Guy-Albert), Valenciennes 56.590.06234.
Sirven (Georges-Marie), Constantine 52.930.00785.
Chardon (Jean-Louis), Poitiers 53.470.00771.
Bonnet (Robert), Lyon 55.430.00407.
Rousseau (Etienne-Edouard-Denis), Valenciennes 51.020.32884.
Jolly (Max-Claude), Valenciennes 55.760.05889.
Fidel (Jean-Claude-Marie), Paris 52.750.29861.
Leroy (Claude-Bernard), Valenciennes 55.620.02187.
Feilleux (Paul-Ernest-Denis-Maurice), Paris 50.750.56732.
Festaz (Jean), Lyon 54.010.01125.
Forteguerre (Rolland-Daniel-Guy), Nancy 56.510.01525.
Galibert (Max-Xavier-Marie), Marseille 52.340.03041.
Desmarest (Pierre-Marie-Daniel), Poitiers 53.170.00463.
Pivot (Daniel-Jean-Auguste), Toulouse 53.310.01375.
Hallot (Gabriel-Louis-Dominique), Valenciennes 52.600.02283.
Constans (Louis-Marie-Joseph-André), Nancy 54.540.04321.
Bernard (Jean-Louis-Henri), Paris 55.750.02263.
Labbé de Montais (Guy-Edouard), Paris 58.750.20997.
Fouse (Michel-Emile), Paris 55.750.13886.
Cade (Robert-Louis), Lyon 52.690.00924.
Salaün (François-Marie-Bernard), Chartres 57.270.02112.
Seignouret (Michel-Antoine), Tunis 52.960.01356.
Cade (Georges-Edouard), Lyon 52.690.00923.
Crochard (Roger-Robert), Paris 57.750.23589.
Seban (René), Alger 52.910.02753.
Midy (Jean-Maurice-Joseph), Constantine 57.930.00983.
Catalan (Jean-Jules-Marcel), Marseille 52.340.00568.
De Lamer (Claude-François-Xavier), Lyon 53.380.04245.
Bouvier (Robert-Léopold-Maurice), Rabat 56.950.01209.
Pesika (Edmond), Valenciennes 55.620.06638.
Verne (Robert-Edouard-Paul), Valenciennes 56.620.02263.
Antonio (Michel-François), Nancy 57.510.00530.
Jung (André-Marius-Prosper), Strasbourg 56.570.04647.
Thoniel (Jacques-Lucien), Rabat 52.950.01035.
Rampillon (Bernard-Paul-Edmond), Versailles 54.780.08149.
Hary (Claude-Louis-Victor), Marseille 56.830.01069.
Janier (Pierre-Noël-Félix), Lyon 57.690.04474.
Chiquet (Michel-Jean-Marie-Marcel), Poitiers 54.860.01427.
Landurein (André-Marcel), Rennes 57.440.02656.
Diondet (Serge-Joseph), Lyon 55.730.00773.
Fynnaert (Jacques-Franck-Aimé), Alger 56.910.00033.
Limiéri (Guy-Louis-Jacques), Paris 56.750.22279.
Ayme (Jacky-Joseph-Emile), Marseille 57.840.00121.
Henry (Maurice), Constantine 55.930.01282.
Luneau (Patrice-Paul-Lucien), Paris 53.750.12411.

Moleins (Charles-Pierre), Lyon 54.730.00608.
Gouy (Jean-Claude-Gabriel), Alger 54.910.02896.
Moccelin (Bernard-Jean-Marc), Paris 55.750.02072.
Montbeyre (Romain), Paris 51.750.16248.
Ancelet (Claude-André-Jean), Versailles 57.770.01042.
Garrigues (Claude-Félix), Paris 54.750.02787.
Jalvy (Jean-Léon-François), Marseille 52.340.01148.
Demeulenaére (Roger-Pierre), Valenciennes 56.590.06522.
Grasser (Joseph-René-Prosper), Strasbourg 54.680.01184.
Laurent (Jacques-Gaston), Besançon 54.250.01453.
Duteil (Claude-Léon-Charles), Paris 57.750.15149.
Gauthier (Roger-Séraphin), Strasbourg 54.570.01865.
Monestier (Jean-Claude-André), Lyon 56-630-02313.
Guercin (Jean-Pierre), Constantine 56.930.00641.
Jimenez (Jean-Pierre), Oran 56.920.00605.
Galach (Stéphane), Paris 52.770.00293.
Fontaine (Gilbert-Henri-Eugène), Paris 53.750.12143.
Brevault (Pierre-Marie-Joseph-Henri), Rennes 54.350.00692
Dupire (Francis-Albert), Valenciennes 55.590.05489.
Girardot (Paul-Albert-Philippe), Lyon 54.010.02259.
Suau (Emile), Oran 56.920.03354.
Casset (Antoine-Calixte-François), Paris 54.750.33101
Kerfers (Yves-Jean-François), Rennes 52.290.02643.
Diemer (Eric-Frédéric), Strasbourg 55.670.02074.
Guidot (Gérard-Louis-Michel), Dijon 54.210.00083.
Marnet (Philippe-François-Marie), Alger 53.910.00750.
Willot (Michel-Marie-Albert), Valenciennes 54.600.02558
Recton (Claude-Guy), Poitiers 57.190.00650.
Lainé (Jean-Louis-Ferdinand-Anthelme), Valenciennes 57.760.00055.
Gross (Jean-Claude-Roger), Paris 56.750.13222.
Peyrot (Jean-Claude-Maurice), Versailles 52.780.81422.
Syrieix (Jacques-Pierre), Paris 52.750.27083.
De Castel (Jean-Marie-Alfred-Raymond), Rennes 50.560.27675.
De Maupéou d'Ableiges (Hervé-Gilles-Marie), Rennes 53.490.03093.
Mauvault (André-Gilbert), Alger 51.910.00475.
Cibrario (Pierre-Jean-François), Valenciennes 53.620.01610.
Drocourt (Gérard-Michel-Jacques), Valenciennes, 57.080.01149.
Moebel (René), Strasbourg 56.680.01637.
Rouget (Jean-Pierre-Hugues-André), Dijon 55.210.02227.
Bonnelle (François), Poitiers 53.330.05057.
Vacca (Alain-Léon), Oran 57.920.02891.
Geneste (Alain-André), Lyon 52.030.02593.
Cornet (André), Dijon 57.210.02290.
Moreillon (Jacques-Antoine), Marseille 52.060.01792.
Gand (Noël), Nancy 57.550.01335.
Buffenoir (Pierre-Marie-Ludovic-Noël), Versailles 54.780.09030.
Bessette (Jean-Clément), Poitiers 55.190.00171.
Mateu (Jean-Marcel-Louis), Constantine 52.930.00819.
Drillien (Roger-Robert-Maurice), Dijon 54.710.00462.
Finck (Serge-Michel), Nancy 56.510.02641.
Baumann (Jean-Paul-Bernard), Strasbourg 57.670.02886.
Tillier (Jacques-René), Paris 55.750.10318.
Auclin (Pierre-Léon-Aimé), Valenciennes 52.620.00147.
Vedrines (Claude-Bernard), Oran 52.920.03413.
Mieulet (Roger), Montauban 52.820.00758.
Gounet (Jean-Louis), Poitiers 56.190.00656.
Patel (Pierre-Henri), Besançon 53.390.01237.
Gey (Daniel-Louis-Yves), Paris 53.750.22946.
Bronner (Claude-Robert), Strasbourg 54.680.09165.
Guérif (Michel-Louis), Rennes 54.490.29141.
Warnery (Bruno-Philippe-Louis), Marseille 53.130.05525.
Frossard (Claude-Louis), Rabat 56.950.00992.
Bénatti (Claude-Jean), Paris 55.750.06421.
Maxime (Jacques), Rabat 54.950.00349.

Arme blindée et cavalerie.

Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie de Saumur.

Heintz (Jean-Louis-Jacques), Besançon 51.250.11503.
Chapuis (Daniel), Nancy 56.100.00244.
Tisserand (Bernard-Gabriel), Paris 54.750.11480.
Dubois de la Sablonière (Michel-Louis-Joseph), Nevers 53.180.01062.
Audemar d'Alençon (Hubert-Jean-Henri), Valenciennes 53.600.01597.
Delaunay (Philippe-Serge), Paris 54.750.24084.
Rietzler (Philippe-Henri), Nancy 53.540.01752.
Depierre (Xavier-Marie-Joseph-Louis-Jean), Valenciennes 55.800.03177.
Tisserand (Jean-Louis-Charles), Paris 52.750.11693.
Megret de Serilly d'Etigny (Armand-Yves), Paris 52.750.12512.
Bellue (Guy-Jean), Poitiers 54.330.00991.
De Beaurepaire de Louvagny (Ladislas-Marie-Joseph-Christian), Paris 54.750.02621.
Bourdeau de Fontenay (Gilles-Louis-Georges), Paris 52.750.11945.
Goutet (Bernard), Paris 54.750.120104.
De Reboul (François-Jean-Marie-René), Rennes 56.490.03436.
Dallut (Maurice-René-Claude), Valenciennes 52.800.00323.
Mevel (Pierre-Julien), Paris 50.750.55554.
Benoit (Yves-Henri-Marcel), Lyon 55.690.01546.
Llorca (Pierre-Noël), Perpignan 52.110.00967.
Le Cornec (François-Lionel-Yvon-Marie), Paris 55.750.10058.
Desjonquères (Henri-Bernard-Marie-Auguste), Valenciennes 52.760.00923
Majou (René-Louis-Bernard), Rennes 57.850.00809.
Walter (Ernest-Jean), Strasbourg 54.670.01792.
Drujon d'Astros (Bernard-Marie-Louis), Marseille 55.130.00459.
Lestoille (Michel-Philippe), Valenciennes 53.590.01611.
De Geytere (Alphonse-René-Albert), Valenciennes 52.600.01582.
James (Daniel-Roland), Paris 51.750.50158.
De Provenchères (Pierre-Marie-Joseph), Nancy 54.880.00840.
Vigna (Bernard-Georges), Alger 52.910.02885.
Bouissou (Pierre-Georges-Cyprien), Alger 54.910.00876.
Sartorius (André-Fernand-Dominique), Valenciennes 54.590.11552.
De Giacomoni (Dominique-Marie-Antoine), Montauban 55.460.00260.
Beaudouin (Xavier-Charles), Strasbourg 53.570.00483.
Fabry (Bernard), Paris 53.750.12119.
Becquart (Maurice-Georges-Charles), Valenciennes 54.620.06125.
Bernard (Michel-Henri-René-Marie-Christian), Paris, 53.750.21464.
Monrocq (Hubert-Marie-Yves), Versailles 54.780.10558.
Derville (Antoine-Claude-Marie-Denis), Valenciennes 55.590.03770.
Gallet (Michel-Jacques-André-Marie), Poitiers 54.860.01226.
Pouchot-Camoz-Gandorne (Christian-Henri), Lyon 52.010.02390.
Ruppin (Michel-Jean-Charles), Rennes 57.850.00283.
Chaput (Georges), Nevers 54.160.01380.
Debray (Philippe-Pierre-Louis), Versailles 54.780.08368.
Labergère (Alain), Paris 54.750.12211.
Pays (Marc-Auguste-Louis-Marie), Lyon 55.430.01051.
Carlier (Jean-Pierre), Valenciennes 55.020.02276.
Lombard (Jean-Pierre), Besançon 55.700.00984.
Desbons (Jean-Jacques-Henri), Paris 54.750.11957.
De Kermel (Gilles-Marie-Joseph), Paris 54.750.24031.
Genty (Hubert-Marie-André), Poitiers 55.360.00237.
Baron (Daniel-Claude-Henri), Versailles 54.780.06588.
Garreta (Jean-Claude-Olivier), Paris 52.750.02070.
De Parcevaux (Alain-Jean-Paul-Joseph), Paris 54.750.24091.
Lestrade (Henri), Alger 54.910.03055.
Orsel (Luc-Marie-Henri), Marseille 52.340.00732.
Plichard (Roger-François-Louis-Robert), Valenciennes 56.590.13374.
Asselot (Gérard-Jean-René), Paris 53.750.11813.
Geffre (Pierre-Elie-Jean-Louis), Poitiers 54.340.01016.
Delporte (Robert-Maurice-André), Valenciennes 54.590.05385.
Maureau (Jacques-Marie-Joseph-André), Marseille 54.840.10341.
Du Bourblanc (Maurice-Eugène-Antoine-Marie), Rennes 55.720.00576.
Rater (Jean-Charles-Marie-Ghislain), Dijon 52.710.00060.
Mittelberger (Jacques), Alger 56.910.01153.
Langlois-Meurinne (Philippe-Jules-Augustin), Paris 54.750.12233.
Du Fresne de Beaucourt (Gaston-Marie-Ghislain-Michel), Valenciennes 53.590.03958.
Piechaczyk (Claude), Versailles 56.780.01873.

Artillerie.

Ecole d'application de l'artillerie de Châlons-sur-Marne.

Lepesqueur (Didier-Marie-Joseph), Valenciennes 53.760.00834.
Lafage (Jean-Claude), Poitiers 55.240.01153.
Schneider (André-Jean), Valenciennes 55.080.01574.
Vivier (Jean-Claude-Maurice-Raymond), Paris 54.750.11546.
Chamberland (Guy-André-Marie-Paul), Versailles 54.780.06363.
Pauwels (Bernard-Claude), Valenciennes 50.620.38115.
Santiago (Pol), Valenciennes 54.080.00389.
Descous (André-Pierre-Julien), Tunis 54.960.00513.
De Sachy de Fourdrinoy (Hubert-Marie-Christian-Gaston), Rennes 53.350.02009.
Simenel (Philippe-Raymond-Jean), Paris 52.750.32918.
Guerlin (Henri-Joachim-Louis), Valenciennes 55.800.03211.
Morisset (Claude-André-Joseph), Rennes 54.850.00538.
Baumann (Gilbert-Auguste-Paul-Marie), Valenciennes 53.590.09000.
Robert (Guy-Louis-Elie), Valenciennes 55.590.09239.
Pruvot (Pierre), Valenciennes 56.590.03954.
Zuber (Thierry-André), Paris 53.750.12790.
Porcher (Gérard-Henri-Pierre), Alger 52.910.02626.
Arnoux (Pierre-Jules-Adrien), Nancy 53.540.00904.
Gokelaere (Dominique-Gérard-Marie-André), Valenciennes 57.590.12554.
Carpentier (Joseph-Paul-Louis-Marie), Valenciennes 53.590.09008.
Mathieu (Jean-Claude-André), Paris 53.750.31919.
Simonin (Bruno-Jean-Marie-Pierre), Paris 51.750.23940.
Mangin (Henri-François-Emile), Nancy 52.540.01838.
Maréchal (Yves-Fernand-Louis-Pierre), Valenciennes 53.620.06745.
Couratier (Jacques-Pierre-Julien), Rabat 52.950.00210.
Osswald (Robert-Henri), Strasbourg 54.670.05310.
De Selle (Bernard-Marie-François), Rabat 54.950.00596.
Dupin (Michel-Jean-Emile), Paris 53.750.28419.
Decaudin (Paul-Joseph-François), Valenciennes 56.690.01944.
Goubeaux (François-Marie-Louis-Henri), Rabat 54.950.00710.

Moyen (Jean-Marcel), Poitiers 52.870.00918.
Leclerc-Chalvet (Dominique-Pierre-Alfred), Besançon 54.250.01462.
Froin (André-Marie-Georges), Poitiers 56.330.03238.
Petit (Michel-Henri), Paris 57.750.00690.
Ratabou (Michel-Jean-Marie), Poitiers 55.330.04080.
Vaillant (Georges-Edouard-Victor), Rennes 54.290.05.016.
Ringeval (Michel-Jean-Guillaume-Jules), Valenciennes 52.020.02473.
Godefert (Michel-Gaston-Gilbert), Versailles 54.780.04841.
Heyer (Jean-Paul-Joseph), Strasbourg 56.680.01678
Prunier (René-Georges-Fernand), Poitiers 52.790.01896.
Arnould (Pierre-Robert), Nancy 56.880.00958.
Boche (Francis-Henri-Charles), Valenciennes 55.590.02834.
Levier (Jean-François-Charles-Albert), Paris 51.750.13337.
Rambeaux (Jacques-Emile-Ernest), Marseille 52.060.01519
Maluszenski (Jean-Claude), 57.750.05090.
Vonblon (Louis-Antoine-Joseph), Strasbourg 55.680.01210.
Zadorosny (Boris-Pierre), Toulouse 54.310.01728.
François (Michel-René-Marie-Georges), Nancy 54.540.03178.
Marland (Jean-Paul-Edouard-Marie-Albert), Paris 53.750.13486.
Bochu (Pierre-Robert), Lyon 52.730.00685.
Meunier (Gilles-Fernand-Georges), Nancy 55.510.01952.
Mazellier (Jackie-Paul), Lyon 51.690.25196.
Birck (Lucien-Gaston), Strasbourg 55.570.01268.
Bénattar (Guy-Antoine), Oran 54.920.03447.
Bouhanna (Paul-Isaac), Oran 54.920.02953.
Rotival (Gilbert-Jean-Lucien), Paris 56.750.00620.
Meuriot (Jean-Jacques), Nancy 57.880.01379.
Léonard (Daniel-Marie-Louis), Paris 57.750.23717
Corviole (Jacques-René), Paris 55.750.09405.
Sancès (Jean-Maurice), Pau 53.640.02743.
Rochas (Guy-René), Lyon 51.690.25332.
Charpentier (Maurice-Emile-Fernand), Nancy 52.510.01329.
Eyraud (Marcel-Georges-Etienne), Lyon 52.690.02259.
Gassier (Gaston-Jean-Marie), Marseille 55.130.00725.
Cassebras (Michel-Roger-Jean), Nancy 57.540.03940.

Ecole d'application du matériel de Fontainebleau.

Calmon (Jean-Claude), Paris 54.750.05409.
Cambien (André-Ferdinand), Valenciennes 53.590.06911.
Michel (Claude-Maurice), Versailles 54.780.06201.
Roth (Michel-Roger-Georges), Versailles 56.780.10147.

Ecole de spécialisation de l'artillerie antiaérienne de Nîmes.

Aubin (Didier-Georges-Maurice), Versailles 52.780.07074.
Laffargue (Robert-Jean-Louis), Toulouse 52.320.00012.
Breton (Maurice-Pierre), Paris 56.750.22935.
Bajet (Gilles-Louis-Marie), Chartres 53.270.02620.
Rabany (Jean-Albert), Lyon 53.630.00234.
Butaye (Michel-Pierre-Marie), Marseille 51.060.24737.
Fourniotakis (Strati), Tunis 51.960.00657.
Damon (Jean-Marie-Alexandre), Marseille 53.300.01682.
Deffontaines (Etienne-Antoine-Joseph), Valenciennes 54.590.10784.
Ollivier (Louis), Rennes 54.290.03112.
Ploix (Hubert-Marie-Amédée), Paris 54-750.03011.
Briend (Henry-Joseph-Marie), Rennes 52.220.03543
Landon (Pierre-Albert), Paris 52-750.31164.
Buisson (Claude-René), Poitiers 54.870.00465.
De Malharel (Melchior-Camille-Gaston), Paris 51.750.11392.
Capdeville (Jean-Charles), Pau 51.640.28725.
Desmier (Jean-Pierre-Michel-Philippe), Paris 55.750.10693.
Bataille (Jacques-Germain-Joseph), Perpignan 55.110.00679.
Jaubert (René), Poitiers 54.330.05578.
Ricard (Denis-Xavier), Toulouse 52.310.03244
De Choudens (Henri-Antoine-Paul), Lyon 54.380.01149.
Skrzypczak (André), Valenciennes 54.590.15845.
Cahuzac (Joseph-Auguste-Michel), Poitiers 52.360.01212.
Blondel (Claude-Léon-Joseph), Poitiers 54.170.00599.
Gau (Philippe-Claude-Aimé), Poitiers 54.330.04620.
Vincent (Pierre-Michel), Marseille 54.300.01253.

Train.

Ecole d'application du train de Tours.

Toulemonde (Paul-Jean-Marie-Gabriel), Constantine 53.930.01282
Rival (Jean-Pierre-Antonin-Jules), Lyon 56.420.02744.
Kieffer (René-Benoit-Marie), Marseille 52.130.00447.
Dumont (Stephen-Jean-Fernand), Tunis 55.960.00496.
Panard (Yves-Numa-Louis), Nancy 57-550.00554.
Borderie (Raymond-Léon-Victor), Marseille 52.060.03363
Batailler (Jacques), Poitiers 56.470.00221.
Piatte (Michel-Elie), Lyon 57.690.03639.
Bernard (Henri-Jean-François), Rennes 55.290.01898.
Bouvard (Jacques), Lyon 53.420.00869.
Griffond-Boitier (Henri-Léon-Joseph), Besançon 55.250.01042.
Grillier (Bernard-Marie-François), Besançon 54.250.01118.
Trimoulinard (Jean-Georges), Alger 55.910.02261.
De Besombes (Bernard), Valenciennes 54.600.02392.
Comte (Jean), Marseille 51.300.26248.
Hainguerlot (Philippe-Pierre), Valenciennes 55.080.01555.
Alliot (Claude), Paris 54.750.21342.
Perrigueur (Jean-Claude-Bernard), Alger 55.910.02568.
Domange (Guy-René), Nancy 56.510.00846.
Blanc (Hubert-François-Marius), Valenciennes 55.590.04064
Bagur (Camille-Antoine), Alger 57.910.01048.
Catel (François-Jean-Marie), Chartres 53.280.01260.
Françon (Robert-Marie-Jean), Lyon 52.070.00045.
Vezin (Jacques-Maurice), Paris 53.750.01864.
Béry (Pierre-Jean), Poitiers 55.370.00570.
Bordas (Jean), Poitiers 54.190.00028.
Sublet (Léon-Marius-Pierre), Lyon 54.380.03054.
Dollet (Emile-Louis-Joseph), Dijon 51.250.08853.
Gérard (Claude-René), Rennes 56.350.03883
Poisot (Pierre-Emmanuel-Jean), Marseille 55.840.00797.
Trouja (Henri-Alfred-Gaston), Alger 55.910.00410.
Martin (Jean-René), Paris 55.750.06989.
François (Roger-Alexandre-Gérard), Rennes 52.500.00245.
Spieser (Francis-Frédéric-Albert), Strasbourg 57.680.00658.
Chemel (François-André), Valenciennes 54.600.00904.
Saboureau (Bernard-Pierre), Poitiers 50.210.00217.
Blatt (Roger-Gérard-Marie), Alger 52.910.00674.
Molle (André), Poitiers 50.360.19408.
Sahun (Pierre-Augustin), Poitiers 53.330.05459.
Trouëssart (Erwan-André-Maurice), Paris 53.750.12723.

Génie.

Couturier (Henry-Michel), 23e bataillon, classe 1954, recrutement de Lyon, mle 54.38.03647.
Demoisy (Philippe-Robert), 951e compagnie M. E. E., classe 1953, recrutement de Dijon, mle 53.21.1746.
Derval (Jacques-Jean-Marc), 32e bataillon, classe 1953, recrutement de Rennes, mle 53.49.00095.
Desveaux (André), 4e régiment, classe 1953, recrutement de Rabat, mle 53.95.1999.
Feuillatre (Claude-Albert), E. A. G., classe 1953, recrutement de Paris, mle 53.75.31.842
Guinet (Pierre-Marc), 11e régiment saharien, classe 1953, recrutement de Dijon, mlé 53.71.02300.
Meaux (Georges), E. S. M. I. A., classe 1953, recrutement de Paris, mle 53.75.28.232.
Piroit (Bernard-Lucien), 13e bataillon, classe 1957, recrutement de Nancy, mle 57.10.01131.
Bernard (Jean-Yves), génie, Madagascar, classe 1953, recrutement de Lyon, mle 53.73.0264.
Billon (Bernard-André), 10e régiment, classe 1952, recrutement de Lyon, mle 52.74.0111.
Blancard de Lery (Jean-Pierre), 6e régiment, classe 1950, recrutement d'Oran, mle 50.92.915.
Boileve (Jean-Raymond), 3e bataillon, classe 1952, recrutement de Paris, mle 52.75.1885.
Bouchaudy (Jean-Emile), 5e régiment, classe 1952, recrutement de Paris, mle 52.75.21.905.
Bouley (Jacques-Bernard), 32e bataillon, classe 1952, recrutement de Paris, mle 52.75.29.111.
Brepson (Maurice-Camille), 23e bataillon, classe 1951, recrutement de Versailles, mle 51.78.42921.
Chapond (Guy), 10e régiment, classe 1952, recrutement de Lyon, mle 52.69.4246.
Chevalier (Jean-Maurice), 15e régiment (air), classe 1954, recrutement de Paris, mle 54.75.14.128.
Colombani (Jacques-Marcel), 23e bataillon, classe 1952, recrutement de Poitiers, mle 52.17.3543.
Esperabe-Vignau (Pierre-François), 29e bataillon, classe 1952, recrutement de Pau, mle 52.64.03.297.
Fevrat (Pierre-Joseph), 30e bataillon, classe 1952, recrutement de Lyon, mle 52.69.06.220.
Garapon (André-Michel), 10e régiment, classe 1954, recrutement de Lyon, mle 54.01.01336.
Gate (Georges-Paul), 157e bataillon T. L., classe 1953, recrutement d'Oran, mle 53.92.02856.
Gerard (Claude-Ernest), 2e régiment, classe 1954, recrutement de Nancy, mle 54.54.5124.
Gorge (Claude-Jacques), E. A. G. (Angers), classe 1954, recrutement de Valenciennes, mle 54.02.02328.
Guerard (Jean-Fernand), 10e régiment, classe 1954, recrutement de Versailles, mle 54.78.10141.
Guido (Robert-Henri), 10e régiment, classe 1952, recrutement de Poitiers, mle 52.79.1661.
Heraud (François-Stéphane), 30e bataillon, classe 1954, recrutement de Nevers, mle 54.89.00199.

Labussiere (Jean-Marie), 13e bataillon, classe 1952, recrutement de Poitiers, mle 52.16.1202.
Laliard (Michel-Léonce), 21e bataillon, classe 1952, recrutement de Poitiers, mle 52.16.1203.
Lassallette (Pierre-Louis), 15e régiment génie (air), classe 1953, recrutement de Paris, mle 53.75.5679.
Lemel (Claude-Pierre), 27e bataillon, classe 1953, recrutement de Paris, mle 53.75.30013.
Luppi (Pierre-Maurice), 3e régiment, classe 1953, recrutement de Lyon, mle 53.38.03752.
Marmey (Michel-Charles), 4e régiment, classe 1950, recrutement de Rabat, mle 50-R-158.
Maury (Georges-Jean), 25e bataillon génie (air), classe 1954, recrutement de Versailles, mle 54.78.00862.
Moreau (Jean-Pierre), E. A. G. Angers, classe 1955, recrutement de Poitiers, mle 55.87.1190.
Nicolas (Yves-Pierre), 25e bataillon génie (air), classe 1953, recrutement de Poitiers, mle 53.17.2667.
Paubel (Roger-Raoul), 25e bataillon génie (air), classe 1955, recrutement de Lyon, mle 55.73.00609.
Philis (Claude-Aimé), E. A. G. Angers, classe 1953, recrutement de Lyon, mle 53.63.0484.
Picard (Jacques-Jean), 15e régiment génie (air), classe 1954, recrutement de Paris, mle 54.75.25351.
Pigeyre (Jean-Emile), 7e régiment, classe 1951, recrutement de Toulouse, mle 51.31.16399.
Raffin (Michel), 4e régiment, classe 1954, recrutement de Lyon, mle 54.73.01060.
Ravier (Claude), 6e régiment, classe 1953, recrutement de Nancy, mle 53.10.00277.
Ringeissen (Jean-François), 4e régiment, classe 1951, recrutement de Strasbourg, mle 51.67.05.172.
Steiner (Alain-Alfred), 13e bataillon, classe 1953, recrutement de Strasbourg, mle 53.68.03380.
Taine (Maurice-Alfred), 21e bataillon, classe 1955, recrutement de Valenciennes, mle 55.02.01.508.
Thiriet (Roland-Henri), 11e régiment saharien, classe 1954, recrutement de Rennes, mle 54.35.04540.
Vignaud (André-Jean-Marie), 13e bataillon, classe 1951, recrutement de Poitiers, mle 51.16.26662.
Wurtz (Philippe-Etienne), 4e régiment, classe 1953, recrutement de Valenciennes, mle 53.59.05111.

Transmissions.

Cassisa (Guy-Léo-Francis), classe 1952, Constantine 930.00812.
Warnery (Christian-Raymond), classe 1953, Alger 910.02947.
Bayrac (Robert-Claude), classe 1952, Rennes 720.00548.
Louvet (Henri-Bernard-Ernest-Hippolyte), classe 1951, Valenciennes 760.48465.
Elissonde (Raymond-Raphaël), classe 1951, Pau 640.02660.
Brunot (André-Paul-Marie), classe 1952, Rabat 950.01736.
Genty (Claude-Jacques-Marcel-Marie), classe 1952, Paris 750.12204.
Bernard (Michel-André-Robert), classe 1952, Paris 750.05096.
Fons (Alain-Lucien), classe 1953, Alger 910.01748.
Mouille (Adolphe-Marie-Florent), classe 1955, Rennes 440.03582.
Douady (Jean-Joseph-Maurice), classe 1952, Poitiers 860.00939.
Eldin (René-Dominique-Henri), classe 1951, Marseille 060.01011.
Prido (Michel-André), classe 1954, Paris 750.01861.
Oget (Christian-Claude), classe 1954, Paris 750.07006.
Glatz (Jean-Marie-Henri-Gustave), classe 1955, Marseille 130.02242.
Tournoux (Rémy-Félix-Jules), classe 1953, Besançon 250.02345.
Pelat (Charles-Albert-Elie), classe 1953, Marseille 340.00025.
Clement (Jean-Gaston-André), classe 1952, Paris 750.08808.
Rodriguez (Michel-Vincent), classe 1951, Oran 920.03547.
Blanchet (Paul-Jules), classe 1957, Lyon 690.04626.
Perrier (Jean-Jacques), classe 1956, Poitiers 240.02615.
Caby (François-Yves-Marie), classe 1955, Maroc 950.00432.
Allart (Philippe-Edmond-Simon), classe 1952, Lyon 630.03067.
Demagny (Jacques-Denis-Hubert), classe 1953, Valenciennes 620.01886.
Renault (Jean), classe 1952, Dijon 580.00335.
Latrois (Michel-Lucien), classe 1953, Paris 750.14578.
Combert (René-Joseph), classe 1951, Perpignan 660.01791.
Bastian (Michel), classe 1952, Besançon 250.00017.
Devault (Jean-Maurice-Henri), classe 1953, Paris 750.12073.
Jacquot (Bernard-Pierre), classe 1950, Valenciennes 080.24946.
Delehaye (Jean-Mary-Emile), classe 1955, Valenciennes 590.01281.
Delrot (Didier), classe 1954, Valenciennes 590.14919.
Hoguet (Michel-Jules-Stéphane), classe 1951, Valenciennes 620.21024.
Mille (Maurice), classe 1953, Lyon 010.01233.
Van Halteren (Gérard-André-Hermann), classe 1952, Versailles 780.08199.
Blaise (Jean-Bernard-Henri), classe 1952, Maroc 950.00890.
Cassard (Raoul-Zacharie-Joseph-Marie), classe 1954, Rennes 440.03080.
Leclarcq (Jacques-Jean-Joseph), classe 1955, Paris 750.08296.
Caillette (François-Louis-Marie), classe 1954, Versailles 780.06915.

Service des matériels.

Subdivision Artillerie.

Ecole d'application du matériel.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Delattre (Jacques-Raymond-Louis-Aimé), classe 1952, Paris 78.9721.
Clavel (Bernard-Jean), classe 1951, Toulouse 81.6111.
Jacquemard (Pierre-Claude), classe 1955, Paris 75.10873.
Clavelier (Elie-Marcel-Pierre), classe 1953, Lyon 63.00572.
Stintzy (Jean-Marie), classe 1955, Strasbourg 67.01139.
Einsild de La Salle (Alexandre-Charles), classe 1950, Paris 75.70015.

CADRE DES ADJOINTS TECHNICIENS

Ricaud-Dussarget (Jacques-Raymond-Daniel-Louis), classe 1952, Poitiers 33.04472.
Benoit (René-Joseph-Noël), classe 1953, Lyon 63.0421.
Roussel (Emile-Louis-Emmanuel), classe 1952, Rennes 35.02838.
Maire (Daniel-Godefroy-Emile), classe 1951, Strasbourg 68.10285.
Delafosse (Jacques-Henri-Ernest), classe 1952, Paris 75.14479.
Rousseaux (Jean-Marie-Henri-Corneille), classe 1953, Valenciennes 59.03536.
Guilhaume (Marc-Albert-Alfred), classe 1956, Paris 75.17628.
Davion (Robert-Marcel-Maurice), classe 1953, Nancy 54.451.
Barate (René-Pierre-François), classe 1951, Lyon 01.39.384.
Brette (Yves-Alain), classe 1957, Lyon 63.00818.
Lecoq (Jean-Pierre-Adrien), classe 1954, Lyon 26.01850.
Vandoolaeghe (Jean-Marie-Emile), classe 1954, Valenciennes 59.13551.
Durr (Jean-Frédéric), classe 1956, Strasbourg 68.00050.
Varady (Alain), classe 1957, Paris 75.19198.
Peter (André-Paul-Antoine), classe 1952, Nancy 52.00736.
Dubois (Jean-Léon-Alfred), classe 1953, Valenciennes 62.06287.
Bertrand (Claude-Alexandre-Gaston), classe 1953, Paris 75.5246.
Saunier (Jean-Raymond-Aimé), classe 1957, Besançon 25.02141.
Bazin (Pierre), classe 1954, Strasbourg 57.13200.
Poidevin (Georges-Alphonse), classe 1953, Rennes 53.01635.
Gauriat (Jean-Paul-Louis-Marie), classe 1951, Rennes 44.24816.
Miglierina (Claude-Lucien), classe 1951, Nancy 54.11876.
Labbé (Jacques-Raoul), classe 1951, Valenciennes 76.53391.
Guinot (Maurice-Jean-Marie), classe 1955, Lyon 42.01557.
Venier (Roland), classe 1955, Lyon 69.04168.
Leroy (Roland-Georges-Jules), classe 1952, Valenciennes 62.4110.
Perona (Maurice-Jean-Albert), classe 1954, Lyon 38.04287.
Margotin (Pierre-Emile-Henri), classe 1953, Versailles 77.00186.
Monfraix (Claude-Frantz), classe 1957, Toulouse 31.01755.
Girard (René-Alexandre), classe 1955, Lyon 63.01889.
Charpentier (Henri), classe 1952, Valenciennes 59.03192.
Malandain (Guy-Georges), classe 1957, Valenciennes 76.02397.
Mazet (Jean-Roger-Albert), classe 1954, Toulouse 31.03854.
Prineau (Serge-Henri-Marie), classe 1953, Poitiers 79.00070.
Hannezo (Gérard-Edmond-Marie), classe 1954, Marseille 83.17591.
Gable (Jacques-Fernand-Etienne), classe 1957, Besançon 90.00231.
Charvet (Jean-Gabriel), classe 1952, Lyon 03.01817.

Service de l'intendance.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

(Bureaux de l'intendance.)

De Toldi (Vivien-Attila-Eugène), classe 1955, Versailles 55.780.07570.
Noharet (Jean-Marius-Rémi), classe 1953, Lyon 53.070.00078.
Herondart (François-Marie-Bernard), classe 1952, Valenciennes 52.800.03556.
Pelliccia (Paul-Dominique-Joseph), classe 1952, Marseille 52.830.01224.
Periz (Maurice-Alexis), classe 1954, Poitiers 54.330.05635.
Oechslin (Jean-Jacques-Albert-Auguste), classe 1953, Paris 53.750.02989.

(Subsistances militaires.)

Lachaze (Jean-Claude-André), classe 1953, Poitiers 53.190.01636.
Greze (Léon-Pierre-Emile), classe 1952, Lyon 52.150.01306.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie de marine.

Ecole d'application de l'infanterie de Saint-Maixent.

Doutriaux (Robert-Paul), Valenciennes 55.020.00536.
Meynet (Francis-Marie-René), Lyon 54.740.04785.
Collas (Philippe-Léon), Valenciennes 56.760.00225.
Hardy (Benoît Marie-Edouard), Paris 54.750.30829.

Kremser (Jacques-Aimé), Versailles 53.780.04209.
Adeleine (Georges-Lucien), Tunis 50.960.00015.
Darmon (Pierre), Tunis 54.960.00467.
Noël (Christian-Paul-Jacques), Nancy 56.880.02673.
Devaud (Bruno-Marie), Paris 51.750.54302.
Nicou (Robert-Louis-Désiré), Paris 53.750.05824.
Manuguerra (François-Tullio), Tunis 56.960.00816.
Maury (Georges-Maurice-René), Rabat 55.950.01551.
Peraldi (Albert-Joseph-Marie), Ajaccio 53.200.01274.
Paghent (Paul-Gaston-Albert), Valenciennes 52.760.00950.
Kuhri (Pierre-Roger), Paris 54.750.21592.
Veyrié (Pierre-Charles-Paul), Paris 54.750.21655.
Reboud (Claude-René), Besançon 52.250.00683.
Charpin (Bernard-Noël), Besançon 55.250.00163.
Martin (Daniel-Marie-Jean), Lyon 53.630.01230.
Pernès (Jean-Jacques-Charles), Poitiers 50.860.09731.
Lecocq (Michel-Edmond-Marie), Valenciennes 51.590.18079.
Ortolan (Michel-Marie-Georges), Marseille 56.820.00822.
Rabier (Jean-Jacques-Philippe), Versailles 56.780.01773.
Catala (Guy-Bernard-François-Germain), Alger 56.910.02593.
Dufief (René-Michel), Rennes 53.350.03112.
Maëso (Etienne), Oran 53.920.02243.
Caunes (Jean-Paul-Georges), Marseille 53.830.01258.
Kassa Mustapha, Alger 57.910.10612.
Sargos (Paul-René), Toulouse 51.610.28794.
Garceau (Jean-Maurice), Toulouse 56.319.00106.
Queyrat (Gilles-François-Pierre), Oran 52.920.02579.
Hamiaux (Michel-Pierre), Versailles 56.770.02726.
Wolff (Philippe-Marie-Robert), Rennes 55.140.01895.
Kuraschinski (Zygmund), Valenciennes 54.620.05842.
Balzer (Jean-Charles), Strasbourg 55.670.01145.
Carloz (André-Marie-Joseph), Paris 53.750.00184.
Poudelet (Michel-Jean-Marie), Rennes 54.560.01681.
Gicquel (Alfred-Jean-Marie), Rennes 55.350.02817.
Dupraz-Canard (René-Louis), Lyon 57.730.01651.
Ferrando (Rolland-Pierre-Raymond), Alger 55.910.01518.
Champion (Jean-André), Paris 57.750.25121.
Fauvarque (Jean-Philippe-Gérard), Valenciennes 53.590.01355.
Maurent (Claude-Pierre-Clément), Lyon 55.260.00800.
Arnould (Jean-François-Gérard), Nancy 55.540.03674.
Dominici (Jean), Lyon 54.730.01058.
Brue (Gilles-Jean-Marie-Auguste), Valenciennes 52.620.05831.
Herbert (Joël), Rennes 51.290.49761.
Plantevin (Etienne-Marie-Paul), Lyon 51.070.01896.
Mignard (Serge-Maurice), Versailles 55.770.02611.
Le Grevellec (Joël-Albert), Rennes 52.560.01959.
Belot (Guy-Georges-Laurent), Besançon 57.250.00166.
Commerson (Henry-Gabriel), Lyon 52.690.02588.
Goulette (Claude-François), Strasbourg 57.570.03724.
Demarquilly (Camille-Léonce-Joseph), Valenciennes 51.620.01619.
Pelletier (Guy-Raymond-Henri), Paris 52.750.22177.
Thuot (Jacques-Marie-Edmond-Maurice), Nancy 53.880.02928.
Corbet (Serge-Michel-Maurice-Gustave), Rennes 57.500.01232.
Colin (Pierre-Sylvain-Léon-Raoul), Chartres 51.270.34408.
De Palmas (Hugues-Marie-Yves), Rabat 54.950.00592
Albié (Jean-Roger), Versailles 57.780.03778.
Sapet (René-Charles-Antoine), Marseille 50.300.27990.
Bédrignans (Francis-Joseph-Albert), Perpignan 52.660.01171.
Sévénier (Pierre-Raymond-Paul), Albi 57.120.01581.
Milliot (Philippe-Marie-Gabriel), Dijon 57.210.00266.
Pollono (André), Constantine 52.930.01153.
Seguin (Philippe-Pierre), Rennes 54.440.03359.
Galzy (Henri-Elie-Francis), Marseille 55.340.00083.
Chassignet (Jean-Eugène), Besançon 54.900.00095.
Sueur (Jean-Claude), Alger 55.910.02219.

Artillerie de marine.

Ecole d'application de l'artillerie de Châlons-sur-Marne.

Carli (François-Dino), Valenciennes 55.620.09375.
Rémy (Robert-Emile-Druon), Valenciennes 56.590.13986.
Froc (Alain-Paul-Augustin), Paris 53.750.09231.
Nadeau (Jean-Claude-André), Poitiers 52.170.00074.
Morali (Jean-Pierre-Paul), Constantine 52.930.01326.
Bottet (Gaston-Albert-Léon), Paris 51.750.48593.
Bidorini (Marcel-Roger), Alger 55.910.02858.

Ecole de spécialisation de l'artillerie antiaérienne de Nîmes.

Guiroy (Gilbert-Vincent-Pierre), Paris 52.750.01015.
Piol (Yves-Claude-Christian), Albi 57.810.00984.

Par décret en date du 28 juin 1958, sont nommés au grade de sous-lieutenant de réserve MM. les aspirants de réserve dont les noms suivent:

(Pour prendre rang du 16 avril 1958.)

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

1re catégorie.

Vitali (Antoine-Mathieu), subdivision de Marseille.
Savot (Pierre-Louis), subdivision de Bourg.

2e catégorie.

Abit (Henri-Paul-André), 129e R. I.
Angeli (Yvan), 49e B. I.
Assier de Pompignan (Pierre-Georges-Philippe), 31e G. C. P.
Astrie (Raymond-François-Jean-Marie), 6e R. I.
Attali (Claude-Michel), 3e R. T. A.
Barbaray (Pierre-André), 26e R. I. M.
Barthes (Pierre-Marc), 94e R. I.
Bass (Jean-Marie-René), E. S. O. Strasbourg.
Basson (François-Marie), 129e R. I.
Batard (Michel-Eugène-Henri), 3e R. I. A.
Batbedat (Albert-Louis-Vincent), 47e B. I.
Beguin (Jean-Marie-Louis), 3e R. I. A.
Belarbi Bougnrara, C. I./6e B. C. A.
Bellouin (Pierre-Martin-Jean-René), 2e R. T. A.
Bellut (Jean-Marie-Joseph), 22e B. C. A.
Benabid Hocine, C. I./71e R. I.
Benamghar Zoubir, C. I./15e B. C. A.
Benattou Abdelkader, C. I. D./16e R. I. C.
Berckelaers (Régis-Clément), 3/22e R. A. T.
Bertaux (Bernard-Maximilien), C. A. R. no 103.
Bezanere (Robert-Jean), 51e R. I.
Bignand (Georges-Rolland), 5e R. E. I.
Binant (Louis-Max-René), 14e R. C. P.
Bled (Bernard-Auguste), 4e R. T. T.
Blouet (Henri-Pierre-Yves), 57e R. I.
Bocher (Pierre-Marie-Henri), 6e R. I.
Bodereau (Bernard-Paul), 6e R. I.
Bodin (Claude-René), C. I./18e R. C. P.
Bouaissier de Bernouis (Pierre-Abel-Marie-Joseph), 57e R. I.
Bourdry (Louis-Pierre-Jean), 121e R. I.
Bouteille (Yves-Frédéric-Sylvain), 152e R. I. M.
Boyer (Auguste), 7e R. I.
Boyer (Maxime-André-Pierre-Marie), 3e R. I. A.
Bozou (Henri), 129e R. I.
Braure (Patrick-Marie-Jacques), 152e R. I. M.
Brebant (Jean-Yves), 31e G. C. P.
Brisset (Gérard-Robert-André-Lucien), 117e R. I.
Brisset (Jacques-André-Hubert-Marcel), 7e R. T. A.
Bulgheroni (Georges-Henri), 4e R. T. T.
Bureau du Colombier (Pierre-Yves-Marie), 2e R. I.
Cabanas (Robert-Pierre-Joseph), 152e R. I. M.
Calazzo (Guy-Noël), 29e B. C. P.
Camin (Jean-Renaud), 1er R. E.
Carbon (Henri-Benjamin-Jules-Joseph), 94e R. I.
Carbonel (Claude-Frédéric-Louis), 3e R. T. A.
Carreno (Bernard-Manuel), 21e R. T. A.
Castres (André-Jean), 57e R. I.
Chevrier (Georges-Jean), 151e R. I. M.
Chomilier (André-Georges-Michel), 6e R. I.
Clavery (Jacques), 2e R. I.
Cloitre (Pierre-Guy), 226e R. I.
Corbin (Jean-Louis), 4/44e R. I.
Coumes (Henri-Robert), 21e R. I.
Cruau (Jean-Paul-André), 2e R. I.
Dautricourt (André), 2e R. T. A.
Decaudin (Jean-Léon-André), 94e R. I.
Degrond (Jacques), 31e G. C. P.
Delacroix (Robert-Jean-Paul), 151e R. I. M.
Delambre (Jean-Pierre-Auguste), 152e R. I. M.
Delerue (Jean-Claude), 1re 1/2 B. C. A.
Delesalle (Alain-Paul-Marie-Joseph), 60e R. I.
Delfau (Georges-Gaston), 2e R. T. A.
Deray (Jean-Claude-Chouel), 67e B. I.
Derouillat (Roger), 6e R. I.
Destrieux (Jean-Paul), 1/137e R. I.
Devillers (Georges-Marie-Paul), 152e R. I. M.
Diemont (Pertev), 21e R. I.
Drochon (André-Moïse-Lucien), 21e R. T. A.
Drouhet (Pierre-Raoul), 94e R. I.
Duboscq (Bernard-André-Jacques), 5e 1/2 B. I. A.
Dubourg (Jean-Claude), C. A. R. no 103.
Ducassou (Roger), 4e R. T. T.
Duhamel (Jacques-Marie-Albert), 1er R. C. P.
Dumas (Alain-Jean), C. I. no 4.
Dumas (Roger), 23e R. I.
Dumec (Marcel-Eugène-Jules).
Dupont (Guy-Lucien-Jacques), 2e 1/2 B. C. P.
Duringer (Philippe-Adrien), E. M. et 2/93e R. I.
D'Enquin (Philippe-Henri-Fernand-Louis), 1er R. T. A.
Eychenne (Claude-Elie), 51e R. I.
Feillias (Roland-Charles-Clément), E. S. M. I. A.
Fouret (Jean-Yves), 151e R. I. M.
Fournier (André-Henri), 129e R. I.
Frocot (Daniel-Albert-Charles-Constant-Pierre), 14e R. C. P.
Galdeano (Valentin-Georges), 6e R. I.
Garcia (Jean-Paul-Louis), 1/137e R. I.
Gelbart (Moses), 3e R. I. A.
Giboudot (Maurice-Louis-Michel), 2/11e R. I.

Giraudon (Jean-Paul), 8e demi-brigade mixte.
Glissinger (Yves-Auguste-Joseph), 151e R. I. M.
Goallo (Marcel-Eugène), 153e R. I. M.
Gonon (René-Claude), 31e G. C. P.
Grandjacques (Claude), 5e R. E. I.
Graziani (Gérard), 3e R. I. A.
Gros (Louis-Serge), 26e R. I. M.
Grunblatt (Serge-Alexandre), 21e R. I.
Guichet (Daniel-Georges-Alain), 2e R. T. A.
Guieysse (Robert-Albert-Jules-Léon), 4e R. T. T.
Haciane Messaoud, 2e R. T. A.
Hegi (Alain-Pierre), 21e R. I.
Heliot (Bernard-Jean-Marie-Joseph), 6e R. I.
Hennequin (François-Marie-Bénilde), 1/35e R. I.
Houllier (Jean-Pierre-Georges), 6e R. I.
Huet (Pierre-Michel-André), 152e R. I. M.
Huon (René-Gérard-Paul), 2e B. C. P.
Hurbe (Emile), 1re 1/2 B. C. A.
Husy (Jean-Marie-Simon), 7e R .T. A.
Ikherbane (Mohamed), 6e R. I.
Imbert (Christian-Max-Jean), 8e B. C. P.
Joliwald (Xavier-Pierre), 1er R. T. A.
Joly (Marcel-Henri-François), 21e R. I.
Joubert (Bernard-Marie), 2e R. T. A.
Jouet-Pastre (Luc-Marie-Robert), 7e R. I.
Jourdain (Claude-Jean-Joseph-Marie), 21e R. I.
Jousset (Albert-Charles-Léon), 1er R. E.
Kalfon (Georges-Albert), 1er R. T. A.
Karst (Paul-Alphonse), 153e R. I. M.
De Keyzer (Jean-Maurice), 2e R. T. A.
Klapczynski (Richard-Paul), 3e R. I. A.
Labranche (Jean-Marie), 2e R. T. A.
Labrunie (Jean-Michel), 2/44e R. I.
Lahmek (Ali-Alain), 7e R. T. A
L'Alloret (Jean-Henri-Marie), 2e R. I.
Lanlaud (Jean-Claude-Rémy-Maurice), 51e R. I.
Larrieu (Claude-François-Auguste), 2e R. T. A.
Lassus (Pierre-Marie), E. M. et 2/93e R. I.
Le Bail (Jean-Yves), 2e R. T. A
Lecomte (Yves-Gabriel), 3e R. I. A.
Ledoux (Claude-Jean), 153e R. I. M.
Legrand (Raymond-Claude), 26e R. I. M.
Le Morvan (François-Henri), 4e R. T. T.
Leroquais (Claude-Georges-Léopold), 6e R. I.
Lesne (Jean-Claude), 21e R. T. A
Le Tonqueze (Joseph-Yves-Marie), 94e R. I.
Levert (Claude-Georges-Arthur), 3e R. I. A.
Lheureux (Christian-André-César), 2/39e R. I.
Lilterato (Bernard-Charles-Alibrando), 21e R. I.
Logeais (André-Eugène), 81e R. I.
Longueville (Edouard), 22e R. I
De Lucca (Mario-Edmond), 81e B. I.
Machure (Henri-Edgar-Marcel), 3e R. I. A.
Magne (Joseph-Marius), 7e R. I
Mahri (Ali), C. I. 11e B. C. A.
De Maistre (François-Xavier Marie-Rodolphe), 23e R. I.
Malburet (Charles-Yves-Jean-Gilbert), 1er R. E.
Martin (Jacques-Paul), 21e R. T. A.
Mascia (Sylvain), 21e R. T. A.
Masgonty (Marcel), E. S. O. Strasbourg.
Mathieu (Michel-Bernard), 1re 1/2 B. C. A.
Mauriange (Yves-Jacques-Louis), 3e R. I. A.
Mayer (Guy-Norbert), 3e R. I. A.
Mazaud (Maurice-Henri), 152e R. I. M.
Mettey (Jacques-Maurice), 2e 1/2 B. C. P.
Michaud (Gérard), 60e R. I.
Michaud (Maurice), 94e R. I.
Michel (Christian), E. M. 8e 1/2 B. M.
Miecaze (Claude-Michel), 21e R. T. A.
Min (Claude-Léon-Irénée), 152e R. I. M.
Mironneau (Bernard-Jean-Eugène-Paul-René), 151e R. I. M.
Mollard (Robert-Jean-Charles), 4e R. T. M.
Monturet (Raymond), 51e R. I.
Mourgues (Adrien-Emile), 131e R. I.
Mourlon (Jacques), 2/137e R. I.
Noury (Daniel-Marie-Olivier), 151e R. I. M.
Ouchene (Paoud), C. I. 3e 1/2 brigade.
Pastre (Maurice-Julien), 21e R. T. A.
Patricot (Jacques-Marie-Eugène), 7e R. I.
Pellissier (Pierre-Eugène), 2e R. T. A.
Penigault (Bernard-Christian-André), 94e R. I.
Perrin (Adrien-Yves-Joseph), 1er R. T. A.
Perrin (Serge-Camille-Marie), 6e R. I.
Peschadour (Jacques-Claude-Pierre), C. E. M. J. A. Issoire.
Petre (François-Antoine), 7e R. I.
Picard (Jean-Claude), 1er R. T. A.
Pierre (Christian-Marcel-Marie), 57e R. I.
Poiraud (Jean-Claude-Julien-Pierre), 2e R. T. A.
Poirier (Claude-André-Etienne), 129e R. I.
Poncy (Daniel-Denis), 1/22e R. T. A.
Pourquery (Jacques-Pierre), 1er R. E.
Prevost (Jean-Pierre-Edmond-Joseph), 2/35e R. I.
Queyssalier (Bernard-André), 3e R. I. A.
Rachline (Daniel), 4e compagnie saharienne.
Raffin (Michel-Gustave-Alain), 7e R. I.
Renaudot (Patrick-Jacques-Henry), 2e R. T. A.
Renouvel (Michel-Léon), 18e R. C. P.
Revesche (Daniel-Gabriel-Jules), 1/93e R. I.
Revol (Jean-Amédée-Marie), C. A. R. no 103.
Ribadeau-Dumas (Bruno), 2e régiment de dragons.
Ribeiro (Max), 3e R. I. A.
Rubio (Gabriel), 129e R. I.
Rulliat (Christian-Maurice), 8e R. I. M.
Saboureau (Jean-Robert), 94e R. I.
Sansone (Sauveur-Antoine), 152e R. I. M.
Saura (Christian-Yves), 21e R. T. A.
Savalli (Erico-Sauveur), 152e R. I. M.
Savard (Aimé-Henri), 21e R. T. A.
Schindelmann (Léon), 153e R. I. M.
Sebille (Daniel), 21e R. I.
Sehimi Farouk, C. I./92e R. I.
Singer (Claude-François), 121e R. I.
Siberol (Vincent-Barthélémy), 2e R. T. A.
Sonntag (André-Eddie), 94e R. I.
Soulat (Henri), 117e R. I.
Stefani (Joseph-Louis), 7e R. I.
Steiner (Daniel-Ernest-Denis), 1er R. T. A.
Taulemesse (Paul-Jacques), 7e R. I.
Thibault (Jean-Louis-Maurice), 151e R. I. M.
Thuilliette (Yves-Lucien), 2e 1/2 B. C. P.
Toubin (Freddy-Bernard-François-Raymond), 2/11e R. I.
Triballier (Luc-Marie-Auguste), 129e R. I.
Trichet (Michel-Camille-Marc-Germain), C. I./7e B. C. A.
Trouiller (François-Germain), 131e R. I.
Tryleski (François), 129e R. I.
Tursan (Robert), 1er R. E.
Vareilhes (Gilles-Albert-Calixte-Marcel), 2e R. I.
Vaysse (André-René-Jacques), 94e R. I.
Verdeil (Eric-Maurice), 3e 1/2 brigade.
Vermande (Pierre-Paul), 2e R. I.
Vincent (Jacques-François-Joseph), 6e R. I.
Wachthausen (Michel-Louis-Didier), E. M. 10e R. M.
Walrand (Marceau-Henri), 67e B. I.
Zaroubina (Paul), 18e R. C. P.
Zendagui Omar, C. I./126e R. I.
Aymar (Germain-Joseph), 5e R. I.
Bayle (Yves-Joseph), 1re 1/2 B. C. A.
Calvet (Claude-Gabriel), 4e 1/2 B. C. A.
Descubes (Pierre-Marie-Armand), 26e R. I. M.
Eyt (Pierre-Etienne-Louis), 4e 1/2 B. C. A.
Franc (François-Xavier-Gabriel), 4e 1/2 B. C. A.
Gendre (Louis-Jean), 5e G. C. P.
Grun (Claude-Marcel-Charles), 5e G. C. P.
Icher (Emile-Jean-Baptiste), 1/137e R. I.
Lesne (Jean-Marie-Paul), 9e R. C. P.
Vitalis (Georges-Michel), 4e 1/2 B. C. A.
Bondaz (Louis-Marie), 2e 1/2 B. C. P.
Bougerolles (Jean-Claude), C. A. R. no 1.
Busson (Pascal-Jean-Louis), 5e G. C. P.
Boutaleb Mohamed Lamine, 9e B. T. M.
Chachoua Abdelkader, C. I. R. no 2.
Djacta Malih Mohamed, C. I./11e R. I.
Issolah Kemmal, 1er R. C. P.
Kellout Abdelaziz, 13e R. T. A.
Lepaon (Gérard-Alain), 5e G. C. P.
Leplat (Jean-Claude-Michel), C. E. M. J. A.
Michel (Maurice-Louis), 11e R. I. M.
Neggaz Mohamed, C. I./67e B. I.
Nezondet (Gérard-Georges-Albert), 21e R. I.
Ouartsi Mahmoud, C. I./11e R. I.
Souami Salem, C. I./93e R. I.
Yessad (Norbert), 9e B. Z.
Zeggane Mohammed Arezki, compagnie I. H. T. no 1.
Valette (Roland-Noël), 9e B. Z.

Arme blindée et cavalerie.

Appere (Jean-Pierre-Marie), C. I. A. B. C.
Altaf Atmane, 2e hussards.
Audouin (Jacques-Marie-Maurice), 12e dragons.
Bachtarzi Mohamed Salah, 503e R. C. C.
Baque (Jean-Julien-Luc), 8e R. C. A.
Baudot (Serge-Maurice-Louis), 4e dragons.
Becq (Jean-Marie-George-Marcel), 4e R. C. A.
Bedel (François-Marie-Etienne), 6e hussards.
Belert (Henri-Jean-Louis), 18e dragons.
Benatiou (Nordine), 7e cuirassiers
Benchikh Abderrahamane, 11e cuirassiers.
Bernard d'Arbigny (Philippe-Henri), C. I. A. B. C.
Blanchet (Marc-Eugène), 3e R. C. A.
Bodin (Jean-André), 6e cuirassiers.
Bossuat (Jean-Charles-Gabriel), 19e chasseurs.
Brot (Patrice-Marie-Léopold), 21e dragons.
Busquet (Armand-Maurice), 7e cuirassiers.
Califano (André-Marie-Christian), 4e chasseurs.
Chenafi Boubakeur, 8e cuirassiers.
Chevillard (Pierre-Jean-Raymond), 4e chasseurs.
Chollat (François-Régis-Marie), 1er R. S.
Clau (René-Alphonse-Henri), 4e R. S.
Cockenpot (Francis-Marie), 8e chasseurs.
Colas (Michel), 4e R. S.
Crouillebois (Jean-Maurice), 8e chasseurs.
Cuenot (Jean-Gérard), 1er chasseurs.
Decottignies (Pierre-Emile-Adolphe), 18e dragons.
Delva (Noël-Jean-André), 13e dragons.

Didier (Roger-Joseph), 9e R. C. A.
Duez (Jean-Georges-Fernand), 20e dragons.
Dufour (Stanislas), 1er chasseurs.
Faucher (Michel-André), 6e R. S. A.
Fauresse (Louis-Alexandre), 6e R. C. A.
Flogny (Jean-Etienne), 1er hussards.
Foxonet (Jacques-Joseph), C. I. D. 1er hussards.
Gaullier (Gérard-Marie-Pierre), 8e hussards.
Gautier de Charnace (François-Charles), 8e chasseurs.
Gervais (Robert-Charles), 8e R. C. A.
De Girard de Miellet van Coëhorn (Pierre), 2e R. S. A.
Gravier (Louis-Daphnis), 19e chasseurs.
Guicheteau (Joseph-Géard), 26e dragons.
Inglart (Pierre-Paul-Marius), 18e dragons.
Jacq (François-Henri-Bernard), 4e R. C. A.
Jammes (Martial-Marc-Marie), 1er chasseurs.
Khali Gacem, 2e R. C. A.
Kniesbeck (André-Lucien), 3e cuirassiers.
Landon (Jean-François), 18e dragons.
Lepinat (Claude-Marcel-Pierre), 18e chasseurs.
Libouban (Pierre), 6e cuirassiers.
Loysel (Emile-Jacques-Marie), 19e chasseurs.
Marecat (Francis-Jean-Henri), 2e R. C. A.
Mecker (René), 29e dragons.
Merlo (Alain-Fernand), 1er cuirassiers.
Michaux (Serge-Sylvain), 5e cuirassiers,
Mirali Choaïb, 4e R. C. A.
Moine (Michel-Camille-Marcel), 20e dragons.
O' Byrne (Henri-Marie-Joseph), C. A. R. 101.
Ouchene Hocine, 5e cuirassiers.
Paciorkowski (Nieczyslas), C. I. D. 13e dragons.
Palanque (Jean-Marie-Antoine), 2e R. S. A.
Panaget (Jean-Joseph-Louis), 28e dragons.
Perez (Alain-Pierre), 7e hussards.
Perissini (Marcello-Luciano), 5e hussards.
Pissoat (Serge), 9e hussards.
Pollet (Robert-Théophane), 3e cuirassiers.
Poussier (Philippe-Pierre), C. I. D. 6e cuirassiers.
Razel (François-Pierre), 5e hussards.
Remond (Michel-Alfred-Léon), 21e dragons.
Renauld (Charles-Jean-Marie), C. A. R. 101.
Reulier (Christian-Jules-Joseph), 19e chasseurs.
Robert (Jean-Marie-Guy), 11e cuirassiers.
Rochotte (Eugène-Paul), 3e R. S. A.
Ropion (Michel-Jules-Georges), 4e hussards.
Signoret (Jean-Claude-Maurice), 1er R. S.
Tenneson (Yves-Marie), 9e R. C. A.
Tisserand (Marius-Jean-Charles), 2e dragons.
Vannoorenberghe (Michel-Louis), C. A. R. 2.
De Vergie (Gérard-Enguerrand), 3e cuirassiers.
Verlet (Jean-Marie-Gabriel), 4e R. C. A.
Vrinat (Henri), 1er R. S. A.

Artillerie.

Abrard (Maurice-Jean), 1/421e R. A. A.
Agostini (Guy-Joseph), 1/7e R. A.
Allard (Yves-Henry-Louis), 1/404e R. A. A.
Angebault (Jacques-Henri-Adrien-Valentin), 1/412e R. A. A.
Arcas (André-Louis), 72e G. A.
Autret (Marcel), 2/4e R. A.
Balarotto (Robert-Antoine-André), 1/3e R. A.
Barraud (Alain-Michel) demi-brigade, 406e R. A. A.
Beaulaton (Claude), 2/30e R. A.
Begot (Jean-Marie-Pierre), 1/401e R. A. A.
Bernard (Michel-Jules), C. I. E. R./F. T. A.
Billot (Robert-Germain-Albert-Joseph), 54e R. A.
Blanchez (Claude-Edmond-Louis), 1/32e R. A.
Blanguernon (François-André), C. I. D., 405e R. A. A.
Boissenin (Robert-Paul), 452e G. A. A.
Bouges (Lionel-Jean), C. A. R. no 1.
Bouvet (Michel-Jacques-Léon), 1/42e R. A.
Brault (Claude-Henri-Elie), 2/30e R. A.
Bresch (Camille-Jacques), 1/408e R. A. A.
Breuil (René-Charles), 1/403e R. A. A.
Broc (Yves-Henry-Edouard), 1/61e R. A.
Bue (Georges), 701e G. A. G.
Calamand (Michel-Robert-Aimé), 1/32e R. A.
Camy (Albert-Jules-Victor), C. I. D., 35e R. A.
Cannelle (Michel-Henri-Denis), 1/421e R. A. A.
Cassignard (René-Yves), C. I. D., 403e R. A. A.
Caumeil (Michel-Louis-Marius), C. I. D., 405e R. A. A.
Chabert (Michel-Marie-Joseph), 2/401e R. A. A.
Chaigne (Bernard-Alexandre-Félix), C. I. R. no 1.
Chauvellier (Philippe-Jean), 3/65e R. A.
Chouard (Jean-Claude), 1/421e R. A. A.
Clergue (Jean-René), E. M. demi-brigade, 403e R. A. A.
Clos (Jacques), 1/50e R. A.
Dautriche (René-Jules), 2/67e R. A.
Delas (Jean-Pierre-Louis), 1/7e R. A.
Deloges (Daniel-Raymond-Lucien), C. I. D., 35e R. I. et 61e R. A. A.
Deschartrette (Roger-Louis-Jacques), 3/65e R. A.
Desmoutier (Henri-Fernand-Daniel), 1/412e R. A. A.
Deval (Guy), 159e R. A.
Doat (Jacques-Ernest-Louis), 3/67e R. A.
Duflot (Jacques-Pierre-Marie), 475e G. A. A.
Fabre (Gabriel-Georges-Jean-Marie), E. M. demi-brigade, 401e R. A. A.
Fauve (Jacques-Félix), 1/403e R. A. A.
Fayaud (Maurice-Jean), 4/32e R. A.
Fortin (Claude-Simon-René), 1/47e R. A.
Fourvel (Daniel-Ernest-Jean), 1/404e R. A. A.
Gache (André-Marius-Rémy), 1/47e R. A.
Gallimard (Jacques), 411e R. A. A.
Gandolfo (Joseph), 2/19e R. A.
Gautheron (Bernard-Marie-Abel-Fernand), demi-brigade, 403e R. A. A.
Georg (Dominique-André), 1/50e R. A.
Girardot (Claude-Marie-Maurice), 481e G. A. A.
Gorce (Claude-Roger), 1/67e R. A.
Gousse (René-Jean), G. A. O. A. no 3.
Grasson (Jean-Pierre), 1/23e R. A.
Graufogel (Jean-Marie-Gabriel), 3/28e R. A.
Gredai (Jean-Auguste), 3/65e R. A.
Guerard (Christian), 1/18e R. A.
Guidat (Alain), 3/67e R. A.
Guillot (Pierre-Denis-Albert), 1/43e R. A.
Hainsselin (Daniel-Marie-Joseph), 1/64e R. A.
Herard (André-Robert), 1/67e R. A.
Jaupitre (Xavier-Marie-André), E. M. demi-brigade, 403e R. A. A.
Josserand (Marc-Pierre), 1/47e R. A.
Kemp (Henry-Charles-Robert), 10e R. A. A.
Kim (Joseph-Eugène-Pierre), C. I. D., 35e R. I et 61e R. A. A.
Labat (Marcel), 1/43e R. A.
Labbe (Georges-Jean-Camille-Bernard), 3/28e R. A.
Ladurantie (Pierre-Yves), 72e G. A.
Lagiere (Joseph), 2/406e R. A. A.
Lamache (Pierre-Louis), 1/408e R. A. A.
Landreau (Gérard-Florent-Yves-Marie), 1/42e R. A.
Lazar (Henry), 1/50e R. A.
Lebas (Jacques-Jean), 404e R. A. A.
Lecœur (Jean-Claude-Marie-Pierre), E. A. A.
Le Saux (Alexis-René-Jérôme), 1/11e R. A.
Lesueur (Claude-Louis-Adrien), 1/61e R. A. A.
Liebgott (Jean-Georges), 1/403e R. A. A.
Lopez (Casimir-Joseph-Antoine), 2/403e R. A. A.
Magnin (Jacques-Joseph-Augustin), 1/67e R. A.
Margottin (Jean-Paul-Emile), 1/412e R. A. A.
Martin (Jean-Julien), 481e G.A.A.
Mathon (Pierre-Etienne-Alfred), 3/67e R. A.
Masson (Bernard-Fernand-Léon), 1/43e R. A.
Mesa (André), 1/64e R. A.
Mizes (Jacques-Michel), 1/38e R. A.
Monceaux (Marc-Louis-André), E. M. territoire d'Aïn-Sefra.
Monon (Maurice-Joseph-Jean), 1/66e R. A.
Morelle (Pierre-Gilbert), C. I. D. 401e R. A. A.
Mouneaman-Nara (Basile-Daniel-Lucien), 3/65e R. A.
Moulerde (René-Noël-Marie-François), C. I. D. 35e R. I. et 61e R. A. A.
Normand (Yves-Marie-Henri-Noël), D. C. I.
Olivier (Rémy-Maurice), 1/38e R. A.
Pagnon (Jean-Joseph), 62e R. A.
Paquien (Paul-Ernest), 54e R. A.
Peguy (Jean-Jacques-Jules-Félicien), G.A.L.A.T. no 4.
Pelletier (Claude-Marcel-Alphonse), C.I.E.R./F.T.A.
Perez (Claude), 20e G. A. P.
Perrois (Georges-Adrien), 2/93e R. A.
Petot (Simon-Claude-Paul), 1/67e R. A.
Pierron (Pierre-Marie), 1/66e R. A.
Pilatre (Michel-André), 2/401e R. A. A.
Piriou (Jean-Corentin-Marie), 1/50e R. A.
Pommarat (Georges-Gaston), 15e B. C. A.
Poncet (Jean-Claude-Yves), 1/28e R. A.
Ponsart (Bernard-Georges-Robert), 1/47e R. A.
Potdevin (Edmond-Roland), 1/38e R. A.
Rachi Hamid, 54e R. A.
Raymond (Robert-René), 1/43e R. A.
Reynes (Claude), 475e G. A. A.
Ricard (Jean-Paul-Clément), 2/435e R. A. A.
Rossi (Paul-Albert), C. I. D., 405e R. A. A.
De San Mateo (Gabriel-André), E. M. demi-brigade, 401e R.A.A.
Sauquere (Jean-Georges), G. A. O. A. no 3.
Sautel (Claude-Albert-Adolphe), 62e R. A.
Serre (Georges-Antoine-Claude-Marie), 1/18e R. A.
Signès (Jean-Pierre-André-Désiré), 1/412e R. A. A.
Simonot (Pierre), C. I. D., 403e R. A. A.
Thomas (René-Michel), 10e R.A.A.
Tissier (Claude-Eugène-Jean), 401e R. A. A.
Ungauer (Yvan-Georges), E. A. A.
Verdier (Serge-Yves-Bernard), 1/42e R. A.
Vuillquez (Pierre-Edmond-Louis), E. S. A. A.
Wiencek (Jean-Joseph), 2/19e R.A.
Zammit (Jean-Robert), 2/406e R. A. A.

Train.

Autechaud (Claude-Jean-Marie), G. T. R. G. T. 518.
Baillet (Michel-Jean-Claude-Paul), G. C. T. 359.
Bardeche (Jean), E. S. M. I. A.
Bayle (Jean-Claude-Louis-Abel-Marie), C. I. T. 155.
Billmann (André-Rechid), 585e B. T.
Bizien (François-Henri-Lucien), G. T. R. G. T. 529.
Blanchet (Régis-Pierre), G. T. R. G. T. 518.
Bresard (Jean-Pierre-Louis-Marie), C. C. R. 285.

Bruand (Jean-Théophile-Charles), C. I. T. 160.
Bufquin ((Pierre-Victor-Marie-Joseph), 27e E. T.
Busnel (Jean-Michel-Pierre-Roger), C. C. R. 210.
Canon (Michel-Paul-Vital), G. T. R. G. T. 515.
Capdecomme (Bernard-Louis-Marie), G. C. T. 510.
Caradot (Marc-Jacques-Marie), C. C. R. 226.
Chambeyron (Bernard-Jean-Joseph-Marie), 27e E. T.
Colin (Roger-Noël-Lucien), G. T. R. G. T. 516.
Cornuel (Jacques-André), 588e B. T.
Crescent (Guy-Jacques-Victor), C. C. R. 254.
Dali (Claude-Michel), G. C. T. 379.
Daligault (François-Marie-Joseph), G. C. T. 510.
Darraidou (Léon), G. T. R. G. T. 514.
Debras (Christian-Marie-Joseph), 52e B. S.
Decaudin (Lucien-Yvon), G. T. R. G. T. 514.
Defosse (Robert-Fernand-Henri), G. T. R. G. T. 514.
Dejean (Henri-Jean-Aimé), 27e E. T.
Druart (René-François), C. I. T. 152.
Duburque (Georges-Pierre), C. I. T. 153.
Dupont (Max-Roger), 57e B. S.
Fremiot (Serge-Georges-Frédéric), 585e B. T.
Gea (Sauveur), G. C. T. 363.
Gella (Emile), 504e B. T.
Geneste-Epron (Serge), compagnie sanitaire 531.
Goubelle (Hervé), C. C. R. 262.
Grégoire (Claude-Raymond-Paul-Marie), C. I. T. 156.
Harduin (Jacques-Georges-Marcelin), G. T. R. G. T. 509.
Harguindeguy (Michel), G. C. T. 359.
Jarry (Yves-Marie-Roger), C. I. T. 160.
Jessaume (Michel-Joseph-Jacques), 28e E. T.
Koch (Gérard-Frédéric), G. C. T. 510.
Lafitte-Trouque (Jean), 584e B. T.
Le Guillou (Claude-Jacques), 504e B. T.
Lemagne (Claude-Daniel), 588e B. T.
Léon (Pierre-Marie-Charles-Henri), C. C. R. 281.
Leroux (Jean-Pierre-Marc), C. C. R. 214.
Martin (Paul-Camille-Jules), G. T. R. G. T. 516.
Molinier (Claude-Michel), 584e B. T.
Morillon (Yves-André-Louis), C. C. R. 263.
Naudin (Dominique-Georges-Marie), G. T. R. G. T. 509.
Paranthoen (Jean-Charles), 54e B. S.
Rault (Michel-René-Jean), 27e E. T.
Reubrez (Maurice-Aristide-Charles), G. T. 353.
Ronciere (Michel-Paul-Jacques), 57e B. S.
Save (Jean-Michel), 586e B. T.
Thiebault (Paul-Hubert-Marie-Joseph), C. C. R. 223.
Trembley (Paul-Claude-Marius), G. T. R. G. T. 556.
Turgne (Jean-Marcel), 504e B. T.
Vuillermet (François-Marie-Marc), C. C. R. 226.
Watrelot (Jean-Louis), G. C. T. 503.
Yelmini (Yves-Léon-Claude-Marie), C. T. R. G. T. 509.
Yessad (Salah), G. T. R. G. T. 530.

Génie.

Audibert (Philippe-Ferdinand-Henri), 70e bataillon.
Babakoff (Paul-Cyrille), 70e bataillon.
Berthomier (Alain-Marc), 63e bataillon.
Bontems (Michel-Roland), 1/106e bataillon
Brodier (Jean), 49e bataillon.
Broine (Henri-Louis), 49e bataillon.
Buhagiar (Pierre-Antoine-Egide), 34e bataillon.
Buttet (Jean-Paul-Marius), 50e bataillon.
Charbonnier (Yves-Paul-Henri), 49e bataillon.
Climent (Alain-Raymond), 59e bataillon.
Cotret (Michel), 50e bataillon.
Crauzaz (Claude-Pierre-Armand), 5e régiment (compagnie 5/4).
Decaudaveine (André), 157e bataillon T. L.
Delanoe (Robert-André), 65e bataillon.
Deldon (Michel-Roger), C. I. G. no 17.
Depardieu (Pierre-Gustave-Ernest), 54e bataillon.
Desforges (Jacques-Jean-Claude), 3e bataillon.
Desmoulieres (Pascal-André), C. I. G. no 1.
Dessaint (André-Louis), C. I. G. no 1.
Devillers (Jacques-François-Charles), 63e bataillon.
Diadhiou (Pierre-Gambié), C. I. G. Rufisque (Sénégal).
Dubosc (Francis-Jean-Pierre-Georges), 9e bataillon.
Flandin (Jean-Louis-Joseph-Roger), C. I. G. no 1.
Fleury (Jean-Claude), 71e bataillon.
Fleury (Marc-André), 49e bataillon.
Fournier (Jacques-Camille), C. I. G. no 1.
Gaillard (Roland-Armand-Paul), 9e bataillon.
Gesta (Albert-Ernest-Armand), 54e bataillon.
Grégoire (Jean-Claude), 10e régiment.
Guyader (Charles-Yves-Marie), 7e régiment.
Hartenstein (Jean-Claude), 11e régiment saharien.
Hauvuy (Philippe-Gaston), 30e bataillon.
Houviez (Gilbert-Marcel), 3e bataillon.
Imbert (Gilbert), 1/7e bataillon.
Jomand (Gérard-Jean-Marc), 63e bataillon.
Joulin (Jean-Venan), 1/7e bataillon.
Klein (Jean-Claude-André), C. I. G. no 1.
Labatut (Claude-Georges), 70e bataillon.
Lacoste (Claude-Georges), 2e régiment.
Lamamy (Daniel-Auguste-Elie), 71e bataillon.
Lavenne (Claude-Paul-René), 62e bataillon.
Locke (Henrik), 19e régiment.
Marchand (Jean-Marie-Alexis), C. A. R. no 6.
Marchetti (Jean-Alexandre-François), 9e bataillon.
Marmoud (Maurice-Jacques), 72e bataillon.
Marquetty (Jean-Pierre), 9e bataillon.
Matrat (Gérard-Louis), 157e bataillon T. L.
Maze (Robert-Germain), 1/106e bataillon.
Miret (Georges), 3e bataillon.
Neyraval (Serge-Georges), 3e bataillon.
Nivet (Bernard-Maurice), 10e régiment.
Padieu (Michel-Pierre-Charles), C. I. G. no 1.
Passet (Paul-Victor), 7e régiment.
Paviot (Jean-Marie-Octave), 34e bataillon.
Peliot (Maurice-Claude-Auguste), 50e bataillon.
Pichot (Georges-Amédée), 57e bataillon.
Pilout (Jean-François), 35e bataillon.
Poncelin de Raucourt (Marie-Joseph-Xavier), 1/7e bataillon.
Proust (Franck-Alfred), 61e bataillon.
Putatti (Jean-Félix), 61e bataillon.
Rey-Jolly (Claude-Emile), 19e régiment.
Rive (Bertrand-Amédée-Charles), C. I. G. no 1.
Rivoal (Guy-Emile-Roger), 34e bataillon.
Roussel (Raymond-Maximilien), 72e bataillon.
Sancho (Jean-Emile), C. A. R. no 101.
Seban (Moïse-Fernand), 72e bataillon.
Seignan (Michel-Jean-Eugène-Marius), 31e régiment.
Siffre (Guy-Alain), 61e bataillon.
Simon (Michel-Henri-Arsène), C. I. G. no 1.
Simonoff (Igor-Iorin), 62e bataillon.
Steiner (Jean-Benedek), C. A. R. no 101.
Stetten (Pierre-Guillaume-René), 34e bataillon.
Taxis (Jacques-Georges), 1/7e bataillon.
Trenson (Gérard-Emile), 31e régiment.
Vallée (Roland-Benoit), 52e bataillon.
Verdavaine (Jean-Marcel), 2e régiment.
Verhulst (Jean-Pierre-Amand), 54e bataillon.

Transmissions.

Audeguis (Jacques-Paul-Pierre) 11e B. P. C.
Bapst (Jean-Pierre), 45e R. T.
Bardine (Jacques-Basile), 18e R. I. T.
Barran (Jean-Joseph), C. I. T. 48.
Bayle (Robert-Jacques), 61e C. T.
Beaumier (Jacques-Edme), 8e R. I. T.
Plabus (Michel), E. A. T. Montargis.
Bodin (Jean-Marie), 71e B. T.
Carrere (Jean-Francis-Albert-Marie), 72e C. T. D.
Chaigneau (Michel-Louis-Victor), C. I. T. 98.
Chapel (Ernest-André), 8e R. I. T.
Chappaz (Bernard-Alphonse), 54e B. T.
Chartier (André-Lucien-Joseph), E. R. M. T. 802.
Claudel (Aimé-François), 701e C.T.
Couturier (Abel), 61e C. T.
Dandrel (Bernard-Maurice-Yves), E. M. A. T./AFN.
Daux (Michel-Georges), 153e B. T.
Delavergne (Alphonse-Gabriel-Constant-Siméon), 76e C. T. D.
Desmet (André-Julien-Georges), 8e R. I. T.
Dubois (Daniel-Francis-René), E. A. T. Montargis.
Francastel (Jean-Claude), 70e C. T.
Frantz (Pierre-Philippe-Emile), 45e R. T.
Hans (Jean-Marie-Isidore), 18e R. I. T.
Hollinger (Roland-René), 82e C. T. D.
Jousset (Jean-Pierre-Henri-Louis), 18e R. I. T.
Lebrere (Gérard-Jean-Marie-Fernand), 45e R. T.
Leclercq (Claude-Henri), 52e B. T.
Ledoux (Jean-Claude Georges), 106e C. M. T.
Le Grel (Paul-Pierre), 63e C. T.
Lucas (Jean-Marie-Edmond), 38e R. I. T.
Maddalena (Pierre-Jacques-André), 45e R. T.
Marre (Alain-Emile-Yves), 148e B. T.
Martin (Jean-Henri-François), 18e R. I. T.
Masselot (Jean-Pierre-Henri-Louis), 63e C. T.
Mazzocchi (Jean-Joseph), E. R. M. T./809.
Medie (Lucien-Jean), E. A. T. Montargis.
Menes (Francis-Jean Claude), 782e C. T. D.
Moreau (Michel-Pierre-René), 61e C. T.
Narbout (Jean-Léon-Pierre), 715e C. T.
Paris (Georges-Jean-Claude), 11e C. T.
Peyroutet (Jean-Albert), 808e G. R. E. T.
Roul (Claude-Edouard-Augustin-Roger), 18e R. I. T.
Rousseau (Pierre-Jean), 152e B. T.
Saint-Jours (Claude), 62e C. C. T.
Sibiril (Claude-Pierre), 801e G. R. E. T.
Souvy (Cyriel-François-Joseph), 711e C. T.
Soyer (Jean Bernard-Paul-Robert), 125e C. T.
Thomas (Yannick-Eugène-Marie), 59e C. T.
Veger (Hubert-Louis-Georges-Jean-Baptiste), 806e G. R. E. T.
Vergnaud (Serge), E. A. T. Montargis.

Service des matériels.

Subdivision Artillerie.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

MM.

Charbit (Fabien-Aaron), 62e compagnie de réparations (10e R. M.).
Ianouchevsky (Wladimir), 402e compagnie de réparations (10e R. M.).
Lacassagne (Claude-Georges-Gérard-Marie), 602e compagnie magasin (10e R. M.).
Le Grand (Marc-Jean-Robert), 801e compagnie du matériel (10e R. M.).
Soule de Lafont (Yves-Edouard-Henri), 802e compagnie du matériel (10e R. M.).

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

MM.

Bailly (Hubert-Jean-Laurent), 410e compagnie de réparations (10e R. M.).
Ballot (Jean-Marie-André-Jacques), 661e compagnie de gestion de parc (10e R. M.).
Barthélemy (Marcel), 803e compagnie du matériel (10e R. M.).
Brehier (Pierre-Jacques-Marie), 69e compagnie de réparations (10e R. M.).
Brunel (Fernand-Basile), 364e compagnie de réparations (10e R. M.).
Charbonnier (Jean-Claude), 666e compagnie de gestion de parc (10e R. M.).
Chauveau (Pierre-Jean), 82e compagnie de réparations (10e R. M.).
Chopin (Jacques-Emile), 250e bataillon de réparations (10e R. M.).
Emard (Jean-Michel-Emile), 64e compagnie de réparations (10e R. M.).
Escoubet (Jean-Pierre-Gaston), 52e compagnie de réparations (10e R. M.).
Fabre (Claude-Jean-René), 428e compagnie de réparations (10e R. M.).
Falus (Patrick-Jean-Paul), service des essences (10e R. M.).
Fourmond (Guy-Yves-Michel), 70e compagnie de réparations (10e R. M.).
Gallart (Christian), 59e compagnie de réparations (10e R. M.).
Grelaud (Claude-Lucien-Valère), 82e compagnie de réparations (10e R. M.).
Jeandel (Claude-Paul-Lucien-Georges), 483e compagnie de réparations (10e R. M.).
Junger (Jean-Marie), 62e compagnie de réparations (10e R. M.).
Lamoureux (Jean-Marie-Henri), 730e compagnie de munitions (F.F.A.).
Lefebvre (Pierre-René), 407e compagnie de réparations (10e R. M.).
Le Moigne (Robert-Joseph), 62e compagnie de réparations (10e R. M.).
Lescoublet (Jean-Paul), 12e compagnie saharienne du matériel (10e R. M.).
Magnet (Maurice-Roland), 77e compagnie de réparations (10e R. M.).
Mallet (André-Jean-Arnold), 59e compagnie de réparations (10e R. M.).
Mazoyer (Gérard-Léon-Francis), 80e compagnie de réparations (Maroc).
Mercier (Jacques-Théo), 402e compagnie de réparations (10e R. M.).
Nogues (Charles-Henri), 402e compagnie de réparations (10e R. M.).
Obigand (Jacques-Christian-Michel), 407e compagnie de réparations (10e R. M.).
Parel (Jean), centre d'instruction du matériel, Bourg.
Parlebas (Gérard-Henri), 75e compagnie de réparations (10e R. M.).
Passelaigue (André-Lucien), 758e compagnie de munitions (10e R. M.).
Péchon (Jacques-Noël), 186e compagnie de réparations (10e R. M.).
Perichaud (Jean-Jacques-Louis), compagnie administrative régionale no 101 (10e R. M.).
Pesin (Gérard-Alfred), 771e compagnie de munitions, Epinal.
Potron (Jean-Louis), 191e compagnie de réparations (10e R. M.).
Roitel (Hubert), centre d'instruction du matériel (10e R. M.).
Varay (Claude), 665e compagnie de gestion de parc (10e R. M.).
Vitrou (Marc-Eugène-Jean), 310e compagnie de réparations (10e R. M.).
Warniez (Pierre-Henri), 661e compagnie de gestion de parc (10e R. M.).

Service de l'intendance.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

Cayol (Jean-Fernand), 10e section de C. O. M. A.
Chalançon (Jacques-Eugène-Michel), 10e section de C.O.M.A.
Courias (Roland-François), 10e section de C. O. M. A.
Couturier (Guy-Joseph-Paul-Henri-Victor), 10e section de C.O.M.A.
Flesselles (Jean-Pierre), 10e section de C. O. M. A.
Laune (Henri-Maurice), 1re section de C. O. M. A.
Silvin (Hubert-Louis-Emile), 10e section de C. O. M. A.
Terrisse (Jacques-François), 6e section de C. O. M. A.

TROUPES D'OUTRE-MER

Infanterie.

1re catégorie.

Diallo (Tierno), A. O. F.
Vincent (Jean-Roger-Henri-Léon), subdivision de Besançon.

2e catégorie.

Alphand (Jean-Marie-Charles-Etienne), 11e R. I. C.
Amphoux (Christian), R. C. C. C.
Ansidei (Jean-Joseph-Charles), 1/2 B. 1er R. I. C.
Appertet (Georges), 13e R. T. S.
Arnaud (Louis), 6e R. I. C.
Bah Abdourahmane, B. P. C.
Balland (François-Simon-Gabriel), 11e R. I. C.
Banos (Robert), R. C. C. C.
Barbier (Gérard-Maurice), 22e R. I. C.
Barou Noma (régime transitoire), A. O. F.
Barrel (Jean-Antoine-Marie), 3/10e R. A. C.
Barthelemy (Jean-Marie), R. I. C. M.
Bazerbes (Jean-Jacques), E. B. C. I.
Beneux (Jean), 24e R. I. C.
Benhamou (Jean-Pierre-Marc), E. A. I. Saint-Maixent.
Benyaich (Fernand-Henri), 8e R. I. C.
Bergeron (Guy), 23e R. I. C.
Bermond (Aimé), 1/12e R. A. C.
Beye Baba, A. O. F.
Boudot (Serge), 9e R. I. C.
Brunel (Jean-Claude-Henri), 1/4e R. A. C.
Buhler (Gilbert-Emile), 22e R. I. C.
Cadot (Emile), 23e R. I. C.
Caminade (Francis-Lucien-Jean-Alexis), 11e R. I. C.
Cancalon (Jean-Jacques), E. B. C. I.
Candeil (Raymond-Pierre), 1/4e R. A. C.
Carre (Paul), 8e R. I. C.
Chabbert (Henri-François-Marie), 9e R. I. C.
Champenois (Richard), C. A. T./G. I. T. C. M.
Charpentier (Robert-Gaston-Joseph), 8e R. I. C.
Chassine (Philippe), 9e R. I. C.
Checcucci (Louis), 23e R. I. C.
Clavery (Philippe-Henri), 21e R. I. C.
Coffinet (Georges), 2/10e R. A. C.
Collos (Michel-Eugène-Louis), 43e B. I. C.
Combessis (Pierre), 16e R. I. C.
Cottin (Michel), 23e R. I. C.
Coureau (Yves-Marie), 9e R. I. C.
Courvoisier (Robert-Raymond), 24e R. I. C.
Degrand (Philippe-Georges-Jean-Marie), 3/10e R. A. C.
Dejoie (Didier-Pierre-Claude), 2/R. M. T.
De Jugiart de Lardinie (Henri), 2/10e R. A. C.
Delaunay (Michel), B. P. C.
De Luca (Robert-Marcel-François), R. C. C. C.
Delys (Michel), 2e R. I. C.
Devillepoix (Christian), 22e R. I. C.
Diallo Demba, A. O. F.
Diop Abdoulaye (régime transitoire), A. O. F.
Diop Mamadou, A. O. F.
Diop Moktar, A. O. F.
Doll (Roland), A. E. F.
Drouin (René-Léon-Marie), 1/2 B. 1er R. I. C.
Dulbecco (Marcel-Alexandre), 3e R. T. S.
Dupuis (Jacques), 2e R. I. C.
Faye (Wally) (régime transitoire), A. O. F.
Ferrand (Pierre), A. O. F.
Ferries (Jean-Claude), 1/12e R. A. C.
Figuie (Roger), 2/1er R. A. C.
Flenet (Gérard-Jean-Alfred), 43e B. I. C.
Gautier (Jean-Bernard-Félix-Marie), 2/R. M. T.
Gavenda (Bela-Jean), C. A. R. 103.
Gay (René), 5/10e R. A. C.
Gerszonowicz (Simon), 8e R. I. C.
Gourragne (Jean-Jacques), 24e R. I. C.
Guerrif (Maurice), 2e R. I. C.
Gueziec (Henri-François-Charles), 1/4e R. A. C.
Hansberg (Etienne), 8e R. I. C.
Hebert (Christian), 2e R. I. C.
Hoquetis (François-Marie), 1/2 B. 1er R. I. C.
Houvenaghel-Defoort (Jacques), 2e R. P. C.
Hubben (Bernard), 5e R. T. S.
Huserot (Rémy), 5e R. T. S.
Illig (Aimé), 23e R. I. C.
Kambou Dibri (Jean-Marie) (régime transitoire), A. O. F.
Kouyate Sangban (régime transitoire), A. O. F.
Lafuentes (Francis), 16e R. I. C.
Lamielle (André-Maurice), 1/4e R. A. C.
Laruelle (Jean-Paul-Emile), 9e R. I. C.
Lauraire (Léon-François-Marcel), Madagascar.
Lebecq (Christian), 4e R. I. C.
Leclercq (René), 2e R. I. C.
Legrand (Eugène-Augustin-Henri), C. I. D./24e R. I. C.
Le Guernic (Raymond), 6e R. T. S.
Le Goff (Claude-Georges), 8e R. I. C.
Lhermite (Pierre-Ernest), 1/2 B. 1er R. I. C.
Lougarre (Maximilien), 23e R. I. C.
Mabille (Jean), A. O. F.
Malquin (Pierre), 2e R. I. C.
Manavit (Jacques-Joseph), 23e R. I. C.
Manchoux (Georges), 5e R. T. S.
Martinaud (Jack-Michel), 3e R. T. S.
Mayet (Guy), 2e R. I. C.
Meilhac (Jean-Claude), Madagascar.
Mougenot (Bernard), 2e R. I. C.
Mougnon (Ernest), 2e R. I. C.
Mouly (Christian), 2e R. I. C.
Moussy (Claude), 2e R. I. C.
Nebout (Philippe-Jean), C. I. D./24e R. I. C.
Ortoli (Pierre), 8e R. I. C.
Perillat-Mercerot (Arthur-Gilles), 4e R. I. C.

Quiblier (Jean-Pierre-Emile), 1/2 B. 1er R. I. C.
Ridard (Alain-Ferdinand), 1/2 B. 1er R. I. C.
Ropert (Marcel), A. O. F.
Roubaud (Philippe-Marcel), 4e R. I. C.
Sakho (Moumav), 5e R. T. S.
Sankare (Léon), A. O. F.
Seguela (Christian), 3e R. T. S.
Sorin (Paul-Marcel-Eugène), 9e R. I. C.
Soudeille (Jacques-Pascal), 24e R. I. C.
Spazzola (Jean), R. C. C. C.
Sunder (Richard-Henri), 1/2 B. 1er R. I. C.
Talbourdet (Yves-André), 11e R. I. C.
Tournis (André), B. P. C.
Vaysse (Jacques-Etienne), E. A. I. Saint-Maixent.
Vlot (Michel-Raymond), centre éducation physique à Maison-Carrée.
Vives (Roger-Pierre), 9e R. I. C.
Vulliermet (Michel), 23e R. I. C.
Weisrock (André), 23e R. I. C.
Wettling (René-Henri), 11/1er R. A. C.
Zbienen (Jean-Pierre), E. A. I. Saint-Maixent.

Artillerie.

2e catégorie.

Auduge (Paul-Pierre), 1/12e R. A. A. C.
Berger (André), 1/8e R. A. C.
Bernard (Paul-Jean-Marcel), 1/7e R. A. A. C.
Delacouturière (Jean-Pierre), 1/3e R. A. C.
Duhamel (Jacques-Michel-Louis), 1/R. A. C. M.
Flament (Jean-Claude) V/10e R. A. C.
Fourteau (Pierre), 1/8e R. A. C.
Giraud (Jacques-Marcel-André), 1/3e R. A. C.
Jacot (Albert), 1/8e R. A. C.
Laurent (Serge-Jean), I/R. A. C. M.
Le Quellec (Hugues), 1/2e R. A. C.
Lhomme (Lionel), B. I. D. 1/12e R. A. A. C.
Lust (Jean-Edmond-Joseph), 1/12e R. A. A. C.
Mottal (Jacques), 1/7e R. A. C.
Ostapowiez (Thaddée), 2/1er R. A. C.
Reidel (Claude), 1/2e R. A. C.
Retailleau (Joseph-Jean-Marie), C. I. 2/3e R. A. C.
Verley (Jacques-François-Philippe), 1/3e R. A. C.

Décrets du 1er juillet 1958 portant promotion d'officiers généraux de l'armée de terre dans la 2e section du cadre de l'état-major général.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Vu le décret du 6 juin 1939 portant statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade Desfontaines (Léon-Victor-Lucien-Joseph) est promu dans la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve), au grade de général de division, pour prendre rang du 5 juillet 1958.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,

PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Vu le décret du 6 juin 1939 portant statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le colonel de l'arme blindée et de la cavalerie de Carmejane (Simon-Marie-Ludovic) est promu dans la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve), au grade de général de brigade, pour prendre rang du 1er juillet 1958.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,

PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Vu le décret du 6 juin 1939 portant statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le colonel d'artillerie Bidart (Henry-Charles-Marie-Joseph) est promu dans la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve), au grade de général de brigade, pour prendre rang du 1er juillet 1958.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,

PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Vu le décret du 6 juin 1939 portant statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. l'intendant militaire de 1re classe Couroux (Roger-Alfred) est promu dans la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve), au grade d'intendant général de 2e classe, pour prendre rang du 1er juin 1958.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,

PIERRE GUILLAUMAT.

Décrets du 1er juillet 1958 portant affectation d'officiers généraux de l'armée de terre.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade Vallier (Gaston-Laurent-Lucien) est mis à la disposition du commandant du collège de défense de l'O. T. A. N.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,

PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade Lennuyeux (René-Jules-Commène-Albert) est mis à la disposition du général d'armée délégué général du Gouvernement et commandant en chef des forces en Algérie.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade de Chergé (Guy) est nommé adjoint au général commandant la 19e division d'infanterie et la zone Ouest constantinois.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Décret du 1er juillet 1958 portant nomination dans la 2e section du cadre des officiers généraux du commissariat de la marine.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Vu la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte;

Vu le décret du 6 juin 1939 relatif au statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé dans la 2e section du cadre des officiers généraux du commissariat de la marine:

Au grade de commissaire général de 2e classe.
(Pour compter du 1er mai 1958.)

M. le commissaire en chef de 1re classe Dupont (Gaston-Marie-Joseph), port d'immatriculation: Brest, admis à la retraite à compter de cette date.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Décret du 1er juillet 1958 portant affectation d'un officier général.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Vu le décret n° 49-823 du 25 juin 1949 fixant la liste des emplois d'officiers généraux du corps de la marine;

Vu le décret n° 51-1381 du 23 novembre 1951 relatif au service dans les forces maritimes;

Vu les décrets des 1er, 3 et 9 juin 1958 portant nomination des membres du Gouvernement;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le vice-amiral Jubelin (A.-M.-J.) est nommé major général du port de Toulon.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Décrets du 1er juillet 1958 plaçant des ingénieurs généraux de 2e classe de l'air dans la 2e section du cadre des ingénieurs généraux de l'air.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée et complétée.

Vu le décret du 6 juin 1939 relatif au statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve);

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. l'ingénieur général de 2e classe de l'air Vernotte (Pierre-Stéphane-Joseph), atteint par la limite d'âge de son grade le 18 mai 1958, est placé dans la 2e section du cadre des ingénieurs généraux de l'air à compter du 1er juin 1958

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée et complétée;

Vu le décret du 6 juin 1939 relatif au statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve);

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. l'ingénieur général de 2e classe de l'air Joseph-Teyssier (Claude-Jacques-Gustave), en position de service détaché, est réintégré dans les cadres à compter du 1er avril 1958 et admis, à la même date, sur sa demande et par anticipation, dans la 2e section du cadre des ingénieurs généraux de l'air.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Décret du 1er juillet 1958 portant nomination au grade d'ingénieur général de 2e classe de l'air d'un ingénieur militaire en chef de 1re classe de l'air et le plaçant dans la 2e section du cadre des ingénieurs généraux de l'air.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des armées,

Vu la loi du 9 avril 1935 fixant le statut du personnel des cadres actifs de l'armée de l'air et les textes qui l'ont modifiée et complétée;

Vu le décret du 6 juin 1939 relatif au statut des officiers généraux de la 2e section du cadre de l'état-major général (cadre de réserve);

Vu la décision du tribunal administratif de Paris en date du 6 février 1957 annulant l'arrêté du 15 décembre 1944;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est nommé dans la 1re section du cadre des ingénieurs généraux de l'air:

Au grade d'ingénieur général de 2e classe de l'air.

(Pour compter du 1er avril 1953.)

M. l'ingénieur militaire en chef de 1re classe de l'air Guérin (Jean-Emile-Marie).

Art. 2. — M. l'ingénieur général de 2e classe de l'air Guérin (Jean-Emile-Marie), atteint par la limite d'âge de son grade le 26 mars 1954, est placé dans la 2e section du cadre des ingénieurs généraux de l'air pour compter du 1er avril 1954.

Art. 3. — Le président du conseil des ministres et le ministre des armées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 1er juillet 1958.

RENÉ COTY.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
C. DE GAULLE.

Le ministre des armées,
PIERRE GUILLAUMAT.

Décret portant promotions automatiques dans le corps des officiers de réserve du service de santé de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 25 mai 1958: page 4989, 2e colonne, 40e ligne, au lieu de: « M. Bresson (Jacques-Pierre-Louis), C. M. A. 225 », lire: « M. Bresson (Jacques-Pierre-Henry), C. M. A. 225 ».

Régies d'avances.

Le ministre des armées,

Vu l'arrêté interministériel du 3 août 1954 relatif à l'institution de régies d'avances auprès des directions, services et établissements relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (marine);

Vu l'arrêté du 8 décembre 1954 portant institution de régies d'avances auprès des directions et services locaux du commissariat de la marine, modifié par les arrêtés des 10 janvier, 25 juillet, 20 septembre, 11 octobre, 4 juillet et 21 novembre 1955, 24 janvier, 26 mars, 12 avril, 16 avril, 7 juin, 20 août, 4 septembre, 2 octobre et 26 novembre 1956, 30 janvier, 11 février, 1er mars, 12 avril, 21 septembre et 19 décembre 1957, 20 janvier, 1er mars, 3 avril et 15 avril 1958,

Arrête:

Art. 1er. — Il est institué auprès de chacun des services du commissariat de la marine désignés à l'article 2 ci-dessous une régie d'avances pour le payement des dépenses suivantes:

Avances et parfaits payements de soldes ou traitement au personnel militaire et civil prenant le service ou le quittant en cours de mois. Frais de déplacement de ce même personnel (services de la solde);

Salaires, accessoires de salaires et frais de déplacement du personnel ouvrier;

Secours d'urgence, dans la limite de 20.000 F par bénéficiaire;

Menues dépenses n'excédant pas 10.000 F par opération et dépenses de matériel urgentes dont le montant ne dépasse pas la limite autorisée pour les achats sur simple facture ou mémoire.

Art. 2. — Le montant des avances à consentir à chaque régisseur est fixé comme suit:

Service de la solde de Cherbourg	4.000.000 F.
Service vivres et matériel Cherbourg	15.000.000
Service de la solde de Brest	15.000.000
Service habillement, couchage, casernement Brest	9.000.000
Service des approvisionnements de la flotte Brest	1.500.000
Service de la solde de Toulon	10.000.000
Service habillement, couchage, casernement de Toulon	6.500.000
Service des approvisionnements de la flotte de Toulon.	1.000.000
Service de la solde de Lorient	1.200.000
Service vivres et matériel de Lorient	3.000.000
Service du commissariat de la marine à Bordeaux	9.500.000
Service du commissariat de la marine à Marseille	1.000.000
Service de la solde à Bizerte	4.000.000
Service des approvisionnements de la flotte à Bizerte.	200.000
Service des subsistances et H. C. C. de Bizerte	1.000.000
Service de la solde d'Alger	4.000.000
Service vivres et matériel d'Alger	1.000.000
Service de la solde d'Oran	5.000.000
Service des approvisionnements de la flotte d'Oran	1.000.000

Art. 3. — Sous-régies. Deux des services susdésignés:

Service vivres et matériel à Cherbourg;

Service du commissariat de la marine à Bordeaux,

sont, en outre, dotés d'une sous-régie destinée au payement de dépenses de même nature que celles de la régie principale.

Les régisseurs de chacun de ces services sont, en conséquence, autorisés à consentir, sur les fonds dont ils ont la gestion, des avances à un sous-régisseur agissant pour leur compte et sous leur responsabilité.

Le montant de ces avances est limité à 5 millions de francs pour le S. V. M. à Cherbourg et à 1.500.000 F pour le S. C. M. à Bordeaux.

Art. 4. — Les dispositions des articles 3 et 5 de l'arrêté du 3 août 1954 sont applicables à ces régies en ce qui concerne la justification des dépenses, le cautionnement des régisseurs et l'indemnité de responsabilité allouée à ceux-ci. Les régisseurs et les sous-régisseurs sont nommés par arrêté ministériel.

Art. 5. — Sont abrogés l'arrêté du 8 décembre 1954 et ses arrêtés modificatifs, à l'exception des arrêtés des 12 avril, 4 septembre et 2 octobre 1956 et du 1er mars 1958, qui ont eu pour effet de reconstituer, dans la forme interministérielle (avances supérieures à 15 millions de francs), les régies des services: subsistances de Toulon, S. C. M. de Casablanca, subsistances de Brest et subsistances H. C. C. d'Oran.

Art. 6. — Le directeur de la comptabilité générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, ainsi que les arrêtés désignant les régisseurs et les sous-régisseurs.

Fait à Paris, le 20 juin 1958.

Pour le ministre des armées et par délégation:
Le délégué pour l'administration de la marine,
GUILLAUME LE BIGOT.

Constitution des commissions prévues par la loi n° 58-347 du 4 avril 1958 relative à l'application aux personnels militaires des majorations d'ancienneté prévues par la loi n° 50-723 du 24 juin 1950, modifiant l'article 8 de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948, et par la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951.

Le ministre des armées,

Vu l'article 4 de la loi n° 58-347 du 4 avril 1958 relative à l'application aux personnels militaires des majorations d'ancienneté prévues par la loi n° 50-723 du 24 juin 1950, modifiant l'article 8 de la loi n° 48-1251 du 6 août 1948, et par la loi n° 51-1124 du 26 septembre 1951,

Arrête:

Art. 1er. — Pour l'application de l'article 4 de la loi n° 58-347 du 4 avril 1958, quatre commissions seront constituées pour examiner respectivement la situation des personnels militaires, autres que les officiers généraux, de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air et des services communs des forces armées.

Chacune de ces commissions sera composée comme suit:

Un officier général, président;

Un officier général ou colonel (1), adjoint;

Un colonel (1) (2) représentant la catégorie des résistants à laquelle appartient le militaire dont le cas est examiné (D. I. R., F. F. L., F. F. C., F. F. I., R. I. F. ou isolés);

Un colonel (1) représentant l'arme, le service, le corps ou le cadre auquel appartient le militaire dont le cas est examiné.

Chaque commission sera assistée par:

Un officier représentant la direction d'arme ou de service dont relève le militaire dont le cas est examiné;

Un officier secrétaire.

Art. 2. — En outre, les présidents des quatre commissions visées à l'article 1er constitueront une commission supérieure comme pour l'ensemble des personnels militaires.

Cette commission sera présidée par l'officier général représentant l'armée de terre.

Art. 3. — En cas de partage égal des voix, celle du président sera prépondérante.

Art. 4. — Les quatre commissions visées à l'article 1er ci-dessus, après examen des cas individuels, adresseront leurs propositions à la commission supérieure commune qui sera chargée, après les avoir revues et comparées, de les harmoniser de telle sorte qu'il n'y ait pas de disparité d'appréciation dans l'ensemble des propositions qu'elle aura seule qualité pour présenter au ministre des armées. A cet effet, elle devra éliminer ou réduire les propositions qui lui paraîtraient insuffisamment justifiées; en revanche, elle ne pourra pas proposer au ministre des bonifications d'avancement qui n'auraient pas été présentées par l'une des quatre premières commissions.

D'autre part la commission supérieure commune examinera le cas des officiers généraux.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juin 1958.

PIERRE GUILLAUMAT.

(1) Ou capitaine de vaisseau ou officier de grade correspondant.
(2) Ou à défaut un lieutenant-colonel, ou capitaine de frégate, ou officier de grade correspondant.

Personnel civil administratif de la marine.

Par arrêtés du ministre des armées (marine) du 20 juin 1958:

M. Lebrun (Pierre), sous-inspecteur de 1re classe de la garde indochinoise, est nommé et titularisé dans le corps des secrétaires administratifs « Comptables des matières » de la marine en qualité de secrétaire administratif de 1re classe, 2e échelon, avec prise de rang dans cet échelon du 4 décembre 1957, date à laquelle l'emploi a été accepté par l'intéressé.

M. Hosmalin (Robert), inspecteur principal de 3e classe de la police de l'Indochine, est nommé et titularisé dans le corps des secrétaires administratifs « Comptables des matières » de la marine en qualité de secrétaire administratif de 1re classe, 1er échelon, avec prise de rang dans cet échelon du 26 janvier 1958, date à laquelle l'emploi a été accepté par l'intéressé.

M. Dairien (Victor), inspecteur principal de 1re classe de la police de l'Indochine, est nommé et titularisé dans le corps des secrétaires administratifs des « Directions de travaux » de la marine en qualité de secrétaire administratif de 1re classe, 1er échelon, avec prise de rang dans cet échelon du 27 janvier 1958, date à laquelle l'emploi a été accepté par l'intéressé.

M. Dumeix (Henri), brigadier de 2e classe de la police d'Indochine, est nommé et titularisé dans le corps des agents administratifs (branche « Commissariat et santé ») de la marine en qualité d'agent administratif de 1re classe, avec prise de rang dans cette classe du 27 décembre 1957, date à laquelle l'emploi a été accepté par l'intéressé.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du 23 juin 1958:

Sont confirmés dans leurs fonctions, à la suite de la refonte de l'arrêté du 8 décembre 1954 susvisé, les régisseurs d'avances des services du commissariat de la marine énumérés ci-après:

Service de la solde Cherbourg: M. Laugier, secrétaire administratif.

Service vivres et matériel Cherbourg: M. Thuillier (Gaston), officier d'administration.

Service de la solde Brest: M. Mingant (Henri), officier d'administration.

Service d'habillement, couchage, casernement Brest: M. Corcuff (Jean), agent administratif.

Service des approvisionnements de la flotte Brest: M. Lubart (Marceau), secrétaire administratif.

Service de la solde Toulon: M. Vaquette (Aimé), officier d'administration.

Service habillement, couchage, casernement Toulon: M. Foulquier, officier d'administration.

Service des approvisionnements de la flotte Toulon: M. Baraton, officier d'administration.

Service de la solde Lorient: M. Soulabaille (Robert), secrétaire administratif.

Service vivres et matériel Lorient: M. Roudaut (Charles), secrétaire administratif.

Service du commissariat de la marine Bordeaux: M. Flambard (Arthur), secrétaire administratif.

Service du commissariat de la marine Marseille: M. Mesnage (Roger), secrétaire administratif.

Service de la solde Bizerte: M. Guillote (Roger), secrétaire administratif.

Service des approvisionnements de la flotte Bizerte: M. Picard (Alain), officier d'administration.

Service des subsistances et habillement, couchage, casernement Bizerte: M. Auffret (Jean), secrétaire administratif.

Service de la solde Alger: M. Marty (Georges), secrétaire administratif.

Services vivres et matériel Alger: M. Roupsard (Ferdinand), secrétaire administratif.

Service de la solde Oran: M. Durante (Jean), secrétaire administratif.

Service des approvisionnements de la flotte Oran: M. Quere (Guillaume), secrétaire administratif.

Sont également confirmés dans leurs fonctions les sous-régisseurs suivants:

Service vivres et matériel Cherbourg: M. Brisset (Désiré), agent administratif.

Service du commissariat de la marine à Bordeaux (échelon de Rochefort): M. Raud, secrétaire administratif.

Liste des personnels militaires du service de la justice militaire des forces armées appelés à servir hors d'Europe et d'Afrique du Nord et sur les théâtres d'opérations extérieurs.

LISTE ÉTABLIE A LA DATE DU 1er JUILLET 1958

Conformément aux dispositions de l'article 14 de l'instruction interministérielle du 8 février 1951 (*Bulletin officiel*, p.p., p. 234), les officiers et sous-officiers ci-dessous désignés, susceptibles d'être envoyés dans un délai de trois mois hors d'Europe et d'Afrique du Nord ou sur un théâtre d'opérations extérieur, devront être examinés par un médecin désigné par le général commandant d'armes de la garnison. Les certificats de visite individuelle seront adressés sans retard à l'administration centrale. (Les prescriptions ci-dessus ne sont toutefois pas applicables aux personnels qui, ayant figuré sur l'extrait antérieur, ont été reconnus aptes à servir.)

CORPS DES MAGISTRATS

Magistrats militaires de 2e classe.

1 M. Lombard (Christian). — 2 M. Lesieur (Georges).

Magistrats militaires de 3e classe.

1 M. Maraval (Jean). — 2 M. Taillefer (Marie).

Magistrats militaires adjoints.

1 M. Varasse (Anatole). — 2 M. Guyonnard (Pierre).

CORPS DES GREFFIERS

Greffiers de 1re classe.

1 M. Robert (Henri). — 2 M. Maillard (Eugène).

Greffiers de 2e classe.

1 M. Chailan (Georges). — 2 M. Barbier (Maurice). — 3 M. Luzinier (Pierre).

CADRE DES COMMIS GREFFIERS

Commis greffiers de 1re classe.

1 M. Simonin (Robert). — 2 M. Branenx (Albert).

Commis greffiers de 2e classe.

1 M. Courtinat (André). — 2 M. Faes (Maurice).

CADRE DES HUISSIERS APPARITEURS

Huissier appariteur de 1re classe.

1 M. Martini (Paul).

Huissier appariteur de 2e classe.

1 M. Mangion (Marius).

Huissiers appariteurs de 3e classe.

1 M. Mincuggi (Jean). — 2 M. Bougault (Jean-Marie).

Liste d'admission à l'école supérieure de l'intendance (section Air).
(Session 1958-1960.)

Par décision en date du 18 juin 1958:

Sont déclarés admis à l'école supérieure de l'intendance (section Air) pour la session 1958-1960 les officiers dont les noms suivent, qui ont satisfait aux conditions du concours:

1 M. Meunier (Raymond-Henri-François) (X 7926), capitaine, corps des officiers du personnel navigant, base-école n° 701, Salon-de-Provence.

2 M. Gouay (Maurice-Gabriel) (X 8113), capitaine, corps des officiers des services administratifs, commissariat des bases n° 776, Rochefort.

La date d'entrée à l'école supérieure de l'intendance (section Air) sera fixée ultérieurement.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret n° 58-566 du 30 juin 1958 portant relèvement des pensions d'invalidité allouées aux sapeurs-pompiers communaux volontaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur et du ministre des finances,

Vu la loi n° 55-899 du 7 juillet 1955 portant relèvement des pensions d'invalidité allouées aux sapeurs-pompiers communaux volontaires,

Décrète:

Art. 1er. — La pension viagère à laquelle ont droit les sapeurs-pompiers non professionnels atteints en service commandé d'une incapacité de travail permanente et totale est portée à:

120.156 F à dater du 1er janvier 1957.
127.224 F à dater du 1er mai 1957.
134.664 F à dater du 1er novembre 1957.
145.080 F à dater du 1er janvier 1958.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juin 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Le ministre des finances,
ANTOINE PINAY.

Décret du 30 juin 1958 portant relèvement de la taxe perçue pour frais de séjour des corps déposés à l'institut médico-légal.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu la loi du 18 avril 1926 autorisant le département de la Seine à percevoir une taxe pour dépôt de corps à l'institut médico-légal, modifiée par la loi n° 48-1002 du 23 juin 1948;

Vu le décret du 22 juillet 1948,

Décrète:

Art. 1er. — Le taux de la taxe prévue à l'article 1er de la loi susvisée du 18 avril 1926 est fixé à 1.000 F.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juin 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,
ÉMILE PELLETIER.

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes.

Par arrêté du préfet de la Haute-Marne en date du 16 mai 1958, les communes de Saulles et de Seuchey (canton de Fayl-Billot, arrondissement de Langres) ont été réunies en une seule qui portera le nom de Saulles.

Le chiffre de la population à transférer à la commune de Saulles, tel qu'il résulte du dernier recensement, est de vingt-sept habitants.

MINISTERE DES FINANCES

Transfert de crédits.

Le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'article 16 du décret n° 56-601 du 19 juin 1956 déterminant le mode de présentation du budget de l'Etat;

Vu la loi de finances pour 1958 (n° 57-1344 du 30 décembre 1957);

Vu le décret n° 57-1376 du 31 décembre 1957 portant répartition de crédits votés pour 1958 (Algérie),

Arrête:

Art. 1er. — Sur les crédits ouverts au ministre de l'Algérie au titre du budget du ministère de l'Algérie pour 1958, est annulée une somme de 100.000.000 F applicable au chapitre 31-92: « Amélioration de la situation des fonctionnaires ».

Art. 2. — Il est ouvert au ministre de l'Algérie, pour 1958, un crédit s'élevant à la somme de 100.000.000 F applicable au chapitre 31-22: « Personnel de la sûreté nationale en Algérie. — Indemnités et allocations diverses » du budget du ministère de l'Algérie.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 9 mai 1958.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du budget,
GILBERT DEVAUX.

Virement de crédits.

Le ministre des finances,

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1944 relative à la forme de certains actes portant ouverture de crédits;

Vu l'article 49 du décret n° 56-601 du 19 juin 1956 déterminant le mode de présentation du budget;

Vu la loi de finances (1re partie) pour 1958 (loi n° 57-1344 du 30 décembre 1957);

Vu le décret n° 57-1391 du 31 décembre 1957 portant répartition des crédits applicables aux services votés pour 1958 (Travaux publics, transports et tourisme. — I: Travaux publics, transports et tourisme),

Arrête:

Art. 1er. — Est annulé, sur 1958, un crédit de 49.000.000 F portant sur le budget et le chapitre suivants:

SERVICE	CHAPITRE	CRÉDIT annulé.
		(Milliers de francs.)
Travaux publics, transports et tourisme (I: Travaux publics, transports et tourisme). — Routes et ponts. — Entretien et réparations	35-21	49.000

Art. 2. — Est ouvert, sur 1958, un crédit de 49.000.000 F applicable au budget et au chapitre suivants:

SERVICE	CHAPITRE	CRÉDIT ouvert.
		(Milliers de francs.)
Travaux publics, transports et tourisme (I: Travaux publics, transports et tourisme). — Ponts et chaussées. — Services annexes. — Matériel et remboursement de frais.....	34-14	49.000

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 juin 1958.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du budget,
GILBERT DEVAUX.

Autorisation de recrutement en 1958 d'inspecteurs stagiaires des services du Trésor.

Le ministre d'Etat et le ministre des finances,

Vu la loi de finances n° 51-598 du 24 mai 1951, et notamment son article 29;

Vu le décret n° 57-987 du 30 août 1957 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels de la catégorie A des services extérieurs du Trésor;

Vu le décret n° 56-1236 du 6 décembre 1956 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 56-782 du 4 août 1956 relative aux conditions de reclassement des fonctionnaires et agents français des administrations et services publics du Maroc et de Tunisie;

Vu la circulaire du président du conseil du 10 décembre 1956 relative à la réglementation des recrutements de fonctionnaires;

Vu les propositions du directeur de la comptabilité publique;

Sur le rapport du directeur du personnel et du matériel au ministère des finances,

Arrêtent:

Art. 1er. — Est autorisée, au cours de l'année 1958, l'ouverture d'un concours pour le recrutement de trois cents inspecteurs stagiaires des services du Trésor. Sur le nombre de postes mis au concours, vingt-deux comporteront obligatoirement une affectation dans les services de la trésorerie d'Algérie.

Art. 2. — Le directeur de la comptabilité publique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 30 juin 1958.

Le ministre des finances,
ANTOINE PINAY.

Le ministre d'Etat,
Pour le ministre d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
PIERRE CHATENET.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Réglementation de la circulation sur des sections de l'autoroute Vienne-Valence.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Sur la proposition du directeur des routes et de la circulation routière,

Vu la loi n° 55-435 du 18 avril 1955 portant statut des autoroutes;

Vu le décret n° 56-1125 du 27 décembre 1956 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, et notamment l'article 3 de ce texte;

Vu le décret du 17 octobre 1957 portant déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'une autoroute entre Vienne et Valence,

Arrête:

Art. 1er. — La section de l'autoroute Vienne-Valence, construite en première étape sur une longueur de 5,500 kilomètres, au territoire des communes de Roussillon, Péage-de-Roussillon et Salaise-sur-Sanne, sera exploitée provisoirement comme déviation de la R. N. 7.

Pendant la période d'exploitation provisoire, les dispositions du titre II du décret du 27 décembre 1956 ne seront pas applicables à la section définie à l'alinéa ci-dessus. Les règles relatives à la circulation des véhicules sur cette section seront celles en vigueur en ce qui concerne les routes nationales.

Art. 2. — Le préfet de l'Isère est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 juin 1958.

ROBERT BURON.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Sur la proposition du directeur des routes et de la circulation routière,

Vu la loi n° 55-435 du 18 avril 1955 portant statut des autoroutes;

Vu le décret n° 56-1125 du 27 décembre 1956 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi, et notamment l'article 3 de ce texte;

Vu le décret du 17 octobre 1957 portant déclaration d'utilité publique des travaux de construction d'une autoroute entre Vienne et Valence,

Arrête:

Art. 1er. — La section de l'autoroute Vienne-Valence, construite en première étape avec une chaussée unique sur une longueur de 3,900 kilomètres, sur le territoire des communes de Saint-Rambert-d'Albon (Drôme), et de Chanas (Isère), sera exploitée provisoirement comme déviation de la R. N. 7.

Pendant la période d'exploitation provisoire, les dispositions du titre II du décret du 27 décembre 1956 ne seront pas applicables à la section définie à l'alinéa ci-dessus. Les règles relatives à la circulation des véhicules sur cette section seront celles en vigueur en ce qui concerne les routes nationales.

Art. 2. — Les préfets de la Drôme et de l'Isère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 juin 1958.

ROBERT BURON.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Conseil de l'ordre du Mérite commercial.

Par arrêté du 28 juin 1958, M. Fred Gabriel, chef du cabinet du ministre de l'industrie et du commerce, est nommé membre du conseil de l'ordre du Mérite commercial en qualité de représentant du ministre de l'industrie et du commerce.

Conseil de l'ordre du Mérite artisanal.

Par arrêté du 28 juin 1958, est nommé membre du conseil de l'ordre du Mérite artisanal M. Jean Bernard, conseiller technique au cabinet du ministre de l'industrie et du commerce.

Mines.

Par arrêté en date du 24 juin 1958, il a été mis fin au détachement de M. Delmas ((René), ingénieur en chef des mines, auprès de la Société nationale des pétroles du Languedoc méditerranéen, à compter du 1er mars 1958.

A partir de la même date, M. Delmas a été réintégré dans son corps d'origine et placé en disponibilité pour cinq ans pour assurer la présidence de la Société languedocienne de forages pétroliers et de la Compagnie des services pétroliers.

Par arrêté en date du 27 juin 1958, M. Perrin (Yves), ingénieur en chef des mines, chargé de l'arrondissement minéralogique de Marseille, a été placé en disponibilité pour cinq ans, à compter du 1er juillet 1958, pour occuper les fonctions de directeur général de la Compagnie franco-africaine de recherches de pétrole.

Par arrêté en date du 27 juin 1958, M. Turquet de Beauregard (Gabriel), ingénieur en chef des mines, détaché auprès du Bureau de recherches minières de l'Algérie, a été réintégré dans le corps des ingénieurs des mines et affecté à l'arrondissement minéralogique de Marseille, à compter du 1er juillet 1958, pour y être chargé dudit arrondissement minéralogique.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 30 juin 1958 portant acceptation de la démission d'un membre professeur honoraire des écoles nationales vétérinaires.

Par décret en date du 30 juin 1958, est acceptée la démission de l'académie vétérinaire de France de M. J. Basset, professeur honoraire des écoles nationales vétérinaires.

Service des haras.

Par arrêté en date du 20 juin 1958, sont nommés sur place, à compter du 1er août 1958:

Au grade de directeur de classe exceptionnelle.

M. Lafon (Henri), directeur de la circonscription d'Annecy.

Au grade de directeur.

M. Adam (Antoine), sous-directeur chargé des fonctions de directeur de la circonscription de Rodez.

Au grade de sous-directeur de classe exceptionnelle.

M. Rousseau (Raymond), sous-directeur du dépôt d'étalons de Rosières-aux-Salines.

Au grade de sous-directeur.

M. Gerbe de Thore (Michel), officier des haras du dépôt d'étalons de Pau.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION

Projet de reconstruction et d'aménagement.

Par arrêté en date du 23 juin 1958, pris en application de l'article 70 du code de l'urbanisme et de l'habitation, est ordonnée la revision partielle du projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Valenciennes (Nord).

Cette revision intéressera la partie du territoire communal délimitée par:

La limite communale au Sud;
L'avenue de Reims à l'Est;
L'avenue des Hêtres, la place des Platanes, l'avenue des Bouleaux, la place des Tilleuls, l'avenue des Aubépines, le chemin des Bourgeois et la rue Louis-d'Epinay au Nord;
La rue du Faubourg-de-Cambrai à l'Ouest.

La revision partielle du projet de reconstruction et d'aménagement sera instruite et approuvée dans les conditions fixées au titre III du livre Ier du code de l'urbanisme et de l'habitation.

Services extérieurs.

Par arrêté en date du 21 juin 1958, sont admis, à titre personnel, au bénéfice des dispositions de la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires, à compter du 1er janvier 1956, les sept agents temporaires désignés ci-après:

Agents de service.

MM. David (Donatien), Lavainne (Marius), Vignaud (Théophile), Viort (Félicien).

Ouvriers professionnels.

MM. Belotti (Jean), Blanchard (Jean), Panizzi (Jules).

Par arrêté du 28 juin 1958, M. Cauchois (André), rédacteur titulaire, 6e échelon, des services extérieurs du ministère de la construction, est placé dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er janvier 1955, en vue d'occuper un emploi de sous-chef de section, 2e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du ministère de la construction.

Par arrêté du 28 juin 1958, Mlle March (Paule), rédacteur titulaire, 6e échelon, des services extérieurs du ministère de la construction, est placée dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er janvier 1955, en vue d'occuper un emploi de sous-chef de section, 2e échelon, du cadre administratif temporaire des services extérieurs du ministère de la construction.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 30 juin 1958 approuvant quatre délibérations de l'assemblée représentative de Madagascar prises en matière de régime fiscal de longue durée dans le territoire.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer et du ministre des finances,

Vu l'article 32 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 relatif à l'institution de régimes fiscaux de longue durée dans les territoires d'outre-mer, complété par le décret n° 56-1132 du 13 novembre 1956;

Vu le décret n° 54-573 du 4 juin 1954 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 32 de la loi susvisée, complété par le décret n° 56-1146 du 13 novembre 1956;

Vu le décret n° 57-463 du 4 avril 1957 portant extension des attributions de l'assemblée représentative de Madagascar, et notamment son article 44;

Vu la délibération n° 57-91 du 1er juillet 1957 de l'assemblée représentative de Madagascar fixant les caractéristiques des catégories d'entreprises susceptibles de bénéficier des dispositions de l'article 32 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953, modifiée en son dernier alinéa par la délibération n° 57-205 du 19 décembre 1957 de l'assemblée représentative de Madagascar;

Vu la délibération n° 57-152 du 23 novembre 1957 de l'assemblée représentative de Madagascar fixant les catégories d'entreprises susceptibles de bénéficier des dispositions de l'article 32 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953;

Vu la délibération n° 57-197 du 19 décembre 1957 de l'assemblée représentative de Madagascar fixant les modes d'assiette, règles de perception et tarifs des impôts, contributions, taxes, redevances, etc., dont la stabilisation est garantie pendant la durée du régime fiscal exceptionnel;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée la délibération susvisée n° 57-91 du 1er juillet 1957 de l'assemblée représentative de Madagascar fixant les caractéristiques des catégories d'entreprises susceptibles de bénéficier des dispositions de l'article 32 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953, telle que modifiée en son dernier alinéa par la délibération n° 57-205 du 19 décembre 1957, à l'exception de la catégorie suivante:

« Industries de transports maritimes, terrestres, aériens et de cabotage ».

Art. 2. — Est approuvée la délibération susvisée n° 57-152 du 23 novembre 1957 de l'assemblée représentative de Madagascar fixant les catégories d'entreprises susceptibles de bénéficier des dispositions de l'article 32 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953.

Art. 3. — Est approuvée la délibération susvisée n° 57-197 du 19 décembre 1957 de l'assemblée représentative de Madagascar fixant les modes d'assiette, règles de perception et tarifs des impôts, contributions, taxes, redevances, etc., dont la stabilisation est garantie pendant la durée du régime fiscal exceptionnel.

Art. 4. — Le ministre de la France d'outre-mer et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de Madagascar et dépendances et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 30 juin 1958.

C. DE GAULLE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,
BERNARD CORNUT-GENTILLE.

Le ministre des finances,
ANTOINE PINAY.

Décret du 30 juin 1958 portant nomination d'un administrateur adjoint de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 30 juin 1958, le décret du 23 août 1956 est annulé en ce qui concerne la nomination au grade d'administrateur adjoint, 1er échelon, de la France d'outre-mer de M. Le Livec (Michel), maintenu sous les drapeaux au-delà de la durée légale du service militaire.

M. Le Livec (Michel) est nommé administrateur adjoint, 1er échelon, de la France d'outre-mer pour compter du 1er avril 1958.

Un rappel d'ancienneté pour services militaires de 1 an 6 mois est attribué, pour compter du 1er avril 1958, à M. Le Livec (Michel), administrateur adjoint, 1er échelon, de la France d'outre-mer.

M. Le Livec (Michel) accède au 2e échelon de son grade pour compter du 1er avril 1958 (ancienneté pour services militaires conservés: 6 mois).

EMPLOIS RESERVES

NOMINATIONS

Ministère de la construction.

Rectificatif au *Journal officiel* du 17 juin 1958: page 5661, 2e colonne, 2e ligne, au lieu de: « ... sont nommés à compter du 1er mai 1958... », lire: « ... sont respectivement nommés à compter du 1er octobre 1958 et du 1er mai 1958... ».

Ministère des anciens combattants et victimes de guerre.

Par arrêté du 17 juin 1958, Mme Le Goff (Renée), agent de bureau à la direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre à Tours, inscrite sous le n° 2 (catégorie E, Indre-et-Loire) sur la liste des candidats classés en vue d'une nomination aux emplois réservés, publiée le 19 avril 1958, est nommée, sur place, commis stagiaire, à compter du 1er mai 1958.

Par arrêté du 18 juin 1958, Mme Estivant (Françoise), inscrite sous le numéro 1 (catégorie E, Tunisie) sur la liste des candidats classés en vue d'une nomination aux emplois réservés, publiée le 19 avril 1958, est nommée commis stagiaire à compter du 1er juin 1958 et affectée à la direction des anciens combattants et victimes de guerre à Tunis.

Par arrêté du 18 juin 1958, M. Riefstahl (Alfred), inscrit sous le numéro 3 (catégorie C, Bas-Rhin) sur la liste des candidats classés en vue d'une nomination aux emplois réservés, publiée le 19 avril 1958, est nommé commis stagiaire à compter de la date à laquelle il prendra ses fonctions et affecté à la direction des anciens combattants et victimes de guerre à Strasbourg.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

Commission de l'éducation nationale.

Séance du mercredi 2 juillet 1958.

Présents. — MM. Binot, Boutavant, Cordillot, Mmes Grappe, Lempereur, M. Le Strat, Mlle Marzin, MM. Perche, Pierrard, Raingeard, Mlle Rumeau, MM. Tamarelle, Thamier, Trémolet de Villers, Vayron (Philippe), Verdier.

Suppléants. — MM. Jourd'hui (de M. d'Astier de La Vigerie), Guitton (de M. de Baudry d'Asson), Perroy (de M. Delachenal), Vuillien (de M. Garaudy), Georges (de M. Raingeard), Cermolacce (de M. Tourtaud), Mme Roca (de M. Cogniot).

Commission des territoires d'outre-mer.

Séance du mercredi 2 juillet 1958.

Présents. — MM. Bégouin (André) (Charente-Maritime), Benoist (Charles), Cermolacce, Coquel, Cordillot, Jaquet (Gérard), Lisette, Llante, Malbrant, Manceau (Robert) (Sarthe), Mondon (Raymond) (Réunion), Ninine, Raingeard, Senghor, Temple.

Excusé. — M. Hénault.

Suppléants. — M. Nazi Boni (de M. Aubame), Mme Lefebvre (de M. Teitgen), MM. Guitton (de M. Fourcade), Mérigonde (de M. Juskiewenski).

Commission du travail et de la sécurité sociale.

Séance du mercredi 2 juillet 1958.

Présents. — MM. Arbogast, Besset, Coquel, Cormier, Coutant (Robert), Doize, Dupont (Louis), Engel, Gazier, Mme Guérin (Rose), M. Jourd'hui, Mme Lefebvre (Francine), MM. Le Floch, Legagneux, Monnerville (Pierre), Musmeaux, Renard (Adrien), Thibaud (Marcel) (Loire), Vayron (Philippe), Vuillien.

Excusé. — M. Bouxom.

Suppléants. — Mlle Marzin (de Mme Galicier), MM. Georges (de M. Joubert), Perroy (de M. Lainé [Jean] [Eure]).

Commission chargée d'enquêter sur les opérations électorales du département de la Réunion.

(Nommée le 20 février 1958.)

Séance du mercredi 2 juillet 1958.

Présents. — MM. Arbogast, Binot, Bouxom, Fontanet, Gautier-Chaumet, Juge, Le Floch, Marin (Fernand), Thiriet.

Assistait en outre à la séance en vertu de l'article 6, alinéa 2, du règlement. — M. Sangnier.

Excusé. — M. Bruelle.

Réunions de commissions du jeudi 3 juillet 1958.

Commission des affaires économiques, à dix heures. — Local n° 263.

Commission des moyens de communication et du tourisme, à neuf heures trente. — Local n° 211.

Commission des pensions, à dix heures trente. — Local n° 266.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales.

Séance du mercredi 2 juillet 1958.

Présents. — MM. Louis André, Octave Bajeux, Bassoleth, Bernier, Brégégère, Bru, Champleboux, Enjalbert, Jacques Gadoin, Naveau, Rochereau, Tamzali Abdennour, Ulrici, François Valentin, de Villoutreys.

Suppléants. — MM. Cuif, Ménager.

Excusés. — MM. Philippe d'Argenlieu, Blondelle, Clerc, Marcel Lemaire, Marignan, Méric, Jean Michelin, de Raincourt, Sempé, Wach.

Commission des boissons.

Séance du mercredi 2 juillet 1958.

Présents. — MM. Jean Bène, Dupic, Hoeffel, Laplace, Marcel Legros, Marc Pauzet, Jules Pinsard, Georges Portmann, Viallanes.

Excusés. — MM. Brettes, Henri Cordier, Etienne Gay, Meillon, Monsarrat, Sauvêtre, Thibon, Verneuil.

Suppléants. — MM. Enjalbert, Monichon.

La commission des boissons a nommé:

Secrétaire: M. Jules Pinsard, en remplacement de M. Henri Maupoil.

Commission de la défense nationale.

Séance du mercredi 2 juillet 1958.

Présents. — MM. Augarde, général Béthouart, Kone Begnon, Lechat, Longchambon, de Maupeou, de Montullé, Parisot, général Petit, Piales, Edgard Pisani, Rejon, Jean-Louis Rolland, Rotinat, Marcel Rupied, Saïdou Djermakoye.

Excusés. — MM. Boulangé, Jaouen.

Suppléants. — MM. Alric, Delrieu, Le Sassier-Boisauné, Valentin.

Réunion de commission du jeudi 3 juillet 1958.

Commission de la production industrielle, local n° 271. — Dix heures.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Plan, équipement et communications.

Séance du mercredi 2 juillet 1958.

Présents: MM. Deroux, Duval, Fleury, Iba Zizen, Isautier, Jacobson, Lhuillier, Olléon (Jean), Ramus. *Suppléants:* M. Begat de M. René Schmitt, M. Boisdon de Mme la princesse Yukanthor, M. Dusseaulx de M. Chiarasini, M. Lhuillier de M. Charles, M. Deroux de M. Rocaglia, M. Duval de M. Bernier, M. Jean Olléon de M. Marquet, M. Fleury de M. Charlier, M. Iba Zizen de M. Castex, M. Jacobson de M. Dède, M. Ramus de M. Rogué.

Excusés: MM. Blanchard de La Brosse, Junillon.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation).

MARCHE COMMUN ET EURATOM

Les traités instituant la **Communauté économique européenne** (Marché commun) et la **Communauté européenne de l'énergie atomique** (Euratom), ainsi que les conventions et protocole y annexés, ont fait l'objet des études énumérées ci-après, au cours des années 1957 et 1958, dans la collection *Notes et études documentaires:*

	Prix.
Traité instituant la Communauté européenne, n° 2.279.	140 F.
Traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, n° 2.280.....	105
Convention relative à certaines institutions communes et acte final, n° 2.281.....	35
Protocole sur les privilèges et immunités et sur le statut de la cour de justice des Communautés européennes, n° 2.327.....	70
Les incidences possibles de la Communauté économique européenne, et notamment du Marché commun, sur le commerce international, n° 2.405.....	140
Chronologie et documents relatifs au Marché commun européen, n° 2.407.....	105

et dans la collection *Articles et documents:*

Organismes du Marché commun et de l'Euratom, n° 0.655.....	62

L'ensemble de ces documents, qui fournit le texte intégral des traités de Rome, est en vente au prix de **657 F** à

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
16, rue Lord-Byron, Paris (8e).

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur de l'hôpital-hospice de Briey (Meurthe-et-Moselle).

Est déclaré vacant le poste de directeur de l'hôpital-hospice de Briey, établissement de 5e catégorie.

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur des hôpitaux et hospices publics établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande sous pli recommandé, dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis, à l'inspecteur divisionnaire, directeur départemental de la population et de l'aide sociale de Meurthe-et-Moselle, cité administrative, bâtiment Y, rue Sainte-Catherine, à Nancy.

Ministère des finances.

Avis aux importateurs d'engrais originaires et en provenance des pays de l'O. E. C. E. et de leurs territoires d'outre-mer.

Par anticipation sur le programme des produits ex-libérés pour la période du 1er juillet au 31 décembre 1958, un crédit est ouvert en vue de l'importation d'engrais originaires et en provenance des pays membres de l'Organisation européenne de coopération économique (O. E. C. E.) et de leurs territoires d'outre-mer.

Les produits visés relèvent des positions ci-après du tarif douanier: 29-25 A a; 31-02 A, B a; 31-03 A c; 31-05 A c (numéro de code: 34).

Les conditions, tant de présentation des demandes que d'utilisation des licences et de règlement financier, demeurent les mêmes que celles définies pour les mêmes objets par les avis aux importateurs publiés au *Journal officiel* du 28 juillet 1957, page 7481, et du 1er janvier 1958, page 118.

Les demandes de licences seront examinées au fur et à mesure de leur présentation et pourront être déposées à l'office des changes dès la publication du présent avis.

Avis aux importateurs de raisins muscat et autres raisins hâtifs originaires et en provenance d'Espagne.

Comme suite aux dispositions du titre VI de l'avis du 29 novembre 1957, les importateurs sont informés qu'un contingent de 72 millions de francs de raisins muscat et autres raisins de table hâtifs originaires et en provenance d'Espagne sera ouvert à compter du 5 juillet 1958 et jusqu'au 5 août 1958 inclus (poste 27, n° 08-04 A du tarif douanier).

Les importations, qui ne pourront porter que sur les variétés « muscat » ou « chasselas », seront réalisées contre remise aux bureaux de douane intéressés de certificats d'importation, modèle C. I., établis en deux exemplaires, conformément aux dispositions prévues par le titre IV du chapitre 1 de l'avis n° 483 de l'office des changes, publié au *Journal officiel* du 4 janvier 1951.

Les règlements financiers s'effectueront obligatoirement et exclusivement selon la procédure décrite au paragraphe 2 de la section I du titre III de l'avis n° 483 précité, c'est-à-dire après l'importation de la marchandise.

L'entrée en France et le dédouanement des marchandises ne pourront s'effectuer que par les bureaux de douane ci-après, dans la limite des crédits indiqués pour chacun d'eux:

Cerbère-gare	36 millions de francs.	
Le Perthus-route	12	— —
Hendaye-gare	12	— —
Hendaye-pont	12	— —

Le contingent sera clos, sans préavis, lorsque le montant indiqué ci-dessus pour chacun des bureaux de douane aura été atteint, et au plus tard, le 5 août 1958, à l'heure de fermeture des bureaux de douane. En aucun cas, le délai ne sera dépassé au titre de la présente ouverture de contingent, et notamment, il ne sera pas fait application de l'article 25 du code des douanes.

Les importateurs sont, en outre, informés qu'ils ont la faculté de passer avec les vendeurs espagnols, soit des contrats commerciaux de vente ferme, soit des contrats de vente à la commission, dans les conditions fixées par l'avis du 7 mai 1952 relatif aux ventes en consignation, modifié par l'avis du 2 septembre 1953.

Avis aux importateurs de produits originaires et en provenance d'Israël.

1° Les importateurs sont informés de la mise en répartition de la seconde moitié du contingent de foies d'oie frais prévu à l'accord commercial franco-israélien du 19 novembre 1957 (poste 8, tarif douanier n° ex 02-03 A).

Ce produit sera importé selon la procédure « Imex »;

2° Les importateurs sont informés d'autre part de la mise en répartition du reliquat du poste 23 (tarif douanier n° 48-09: plaques de construction tendres et dures), de l'accord commercial franco-israélien conclu le 19 novembre 1957.

Les règlements de ces importations s'effectueront selon les dispositions de l'accord financier en vigueur entre la France et l'Etat d'Israël, c'est-à-dire par versements de francs français aux comptes étrangers de la Bank of Israël.

Par dérogation aux dispositions des articles 2 et 3 du décret du 13 juillet 1949, les demandes de licences d'importation, établies sur formule modèle A. C. et accompagnées d'une facture *pro forma* en double exemplaire établie par le fournisseur étranger, seront reçues à l'office des changes (3e sous-direction), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), à partir du jour de la publication du présent avis et feront l'objet d'un examen au fur et à mesure de leur présentation;

3° Un avis ultérieur informera les importateurs de la mise en répartition de la seconde moitié du contingent d'œufs frais.

Avis relatif au niveau de l'indice du coût de la construction au deuxième trimestre 1953.

L'indice du coût de la construction applicable au calcul des bonifications d'épargne-construction, prévu par l'article 2 de la loi n° 53-321 du 15 avril 1953, s'établit à 138 au deuxième trimestre 1958 sur une base 100 au quatrième trimestre 1953.

Conformément aux termes de l'article 8 du décret n° 53-880 du 22 septembre 1953 portant règlement d'administration publique relatif à l'épargne-construction, cette valeur de l'indice est applicable aux versements et retraits opérés au cours du troisième trimestre 1958, au titre de l'épargne-construction.

MINISTÈRE DES FINANCES

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la vingt-troisième tranche de la loterie nationale 1958 a eu lieu à Mantes-la-Jolie (Seine-et-Oise) le mercredi 2 juillet 1958, à vingt heures trente.

Dans tous les groupes,

les billets dont le numéro se termine par:

2	gagnent	2.000 F.
1	—	2.000 F.
76	—	4.000 F.
82	—	4.000 F.
01	—	4.000 F.
92	—	4.000 F.
09	—	4.000 F.
431	—	20.000 F.
198	—	20.000 F.
312	—	20.000 F.
399	—	20.000 F.
8.255	—	50.000 F.
2.395	—	50.000 F.
9.664	—	50.000 F.
1.895	—	50.000 F.
3.299	—	50.000 F.
0.425	—	50.000 F.
5.585	—	100.000 F.
9.166	—	100.000 F.
5.838	—	100.000 F.
4.631	—	100.000 F.

Dans tous les groupes,

les billets portant le numéro:

67.566	gagnent	200.000 F.
62.500	—	200.000 F.
48.002	—	200.000 F.
43.326	—	200.000 F.
64.872	—	200.000 F.
24.543	—	200.000 F.
64.671	—	200.000 F.
02.518	—	200.000 F.
43.779	—	200.000 F.
52.185	—	200.000 F.
50.691	—	200.000 F.
13.263	—	200.000 F.
75.260	—	200.000 F.
05.195	—	200.000 F.
56.607	—	200.000 F.
44.613	—	300.000 F.
43.672	—	300.000 F.
57.514	—	300.000 F.
14.070	—	300.000 F.
17.342	—	300.000 F.
16.909	—	600.000 F.
20.542	—	600.000 F.
33.829	—	600.000 F.
68.868	—	600.000 F.
77.156	—	600.000 F.
43.166	—	1.000.000 F.
43.007	—	1.000.000 F.
09.137	—	1.000.000 F.
59.352	—	1.000.000 F.
47.387	—	1.000.000 F.

Le billet portant le numéro:

21.572 gagne 5.000.000 F dans le groupe **5** et 500.000 F dans les groupes **1, 2, 3, 4, 6.**

52.502 gagne 10.000.000 F dans le groupe **4** et 1.000.000 F dans les groupes **1, 2, 3, 5, 6.**

90.895 gagne 15.000.000 F dans le groupe **3** et 1.500.000 F dans les groupes **1, 2, 4, 5, 6.**

96.502 gagne 40.000.000 F dans le groupe **6** et 4.000.000 F dans les groupes **1, 2, 3, 4, 5.**

Le prochain tirage aura lieu le mercredi 9 juillet 1958 aux Andelys (Eure).

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — **Evaluation des recettes de la vingt-troisième semaine (du 7 juin au 13 juin 1958).** (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1958 — Recettes évaluées.	1957 — Recettes comptables.	DIFFERENCE EN FAVEUR DE: 1958 — En valeur absolue.	1958 — Pourcentage	1957 — En valeur absolue.	1957 — Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	3.080.770	3.383.064	»	»	302.294	8,9
Bagages	46.290	49.182	»	»	2.892	5,9
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg..	445.890	313.153	132.737	42,4	»	»
Marchandises (détail et wagons)	7.019.180	5.494.812	1.524.368	27,7	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	10.592.130	9.240.211	1.351.919	14,6	»	»

II. — **Evaluation des recettes au 13 juin 1958.** (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du 1er janvier au 30 avril 1958.	RECETTES évaluées du 1er mai au 13 juin 1958.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 13 juin 1958.	RECETTES comptables du 1er janvier au 13 juin 1957.	DIFFERENCE EN FAVEUR DE: 1958 — En valeur absolue.	1958 — Pourcentage.	1957 — En valeur absolue.	1957 — Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	40.445.897	17.463.300	57.909.197	54.782.886	3.126.311	5,7	»	»
Bagages	643.912	274.210	918.122	981.080	»	»	62.958	6,4
Colis dont le poids ne dépasse pas 50 kg..	7.131.570	2.617.970	9.749.540	8.854.897	894.643	10,1	»	»
Marchandises (détail et wagons)	116.087.807	41.409.570	157.497.377	142.462.981	15.034.396	10,6	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	164.309.186	61.765.050	226.074.236	207.081.844	18.992.392	9,2	»	»

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* JEAN-PAUL MARTIN.

COTE DES CHANGES

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 2 juillet 1958.		Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 2 juillet 1958.	
420 05	Etats-Unis	1 $ U.S.A.	420 ..(1)	.... ..	.... ..	419 95	419 85	675 60	Italie	1.000 lire	672 097	667 05	677 15	675 70	675 45
437 70	Canada	1 $ Can.	.... ..	.... ..	.... ..	437 80	437 70	5871 ..	Norvège	100 c. n.	5880 ..	5835 90	5924 10	5872 ..	5871 ..
196 80	Côte Fse Somalis.	100 F Djib.	195 90	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..	11111 50	Pays-Bas	100 fl.	11052 63	10969 75	11136 55	11112 ..	11109 ..
3363 ..	Mexique	100 pes.	3360 ..	.... ..	.... ..	.... ..	.... ..	8124 ..	Suède	100 c. s.	8118 75	8057 85	8179 65	8123 ..	8122 ..
10057 50	Allemagne occid.	100 D Mk	10000 ..	9925 ..	10075 ..	10058 ..	10056 ..	9619 50	Suisse	100 F s.	9604 78	9532 75	9676 80	9618 ..	9617 ..
1623 50	Autriche	100 sch.	1615 384	1603 25	1627 50	1625 ..	.... ..	1455 ..	Portugal	100 esc.	1460 87	1449 90	1471 80	1469 50	1463 ..
843 20	Belgique	100 F b.	840 ..	833 70	846 30	843 40	843 25	5877 10	Tchécoslovaquie.	100 kcs.	5833 333	5789 60	5877 10	5877 10	.... ..
6077 ..	Danemark	100 c. d.	6060 604	6035 05	6120 30	6074 ..	6073 ..	139 50	Yougoslavie	100 din.	140 ..	138 95	141 05	.... ..	.... ..
1174 25	Gde-Bretagne...	1 liv. st.	1176 ..	1167 18	1184 82	1174 75	1174 50								

Zone C. F. A..... 100 F C. F. A..... 200 | Zone C. F. P..... 100 F C. F. P..... 500

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 637 de l'office des changes.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris,
ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE LA CAMARGUE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6 MILLIONS DE FRANCS
27, RUE DE RICHELIEU, A PARIS (1er)
R. C. : Seine n° 58-B 160.

Numéros des obligations de 5.000 F 3 0/0, première série (émissions 1891 et 1893) et deuxième série (émissions 1893 et 1902), sorties au tirage du 20 juin 1958, remboursables à partir du 15 juillet 1958.

88 89 90 91 92 93 94 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669

Numéros des obligations restant à rembourser sur tirages antérieurs.

1° *Obligations de* 5.000 F 3 0/0.

1 2 3 4 24 414 418 419 420 421 422 423 424 425 426

2° *Obligations anciennes de* 500 F 3 0/0.

134 170 866 4.251 4.619 | 10.064 10.443 11.525 12.319 12.429
6.491 6.502 6.505 7.609 8.006 | 14.222 14.226 14.746
10.005 10.044 10.048 10.050 10.061 |

CHARGEURS REUNIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 3, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS
R. C. : Seine n° 55-B 6680.

Avis à MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1942.

Conformément aux conditions d'émission de l'emprunt obligataire 4 0/0 1942, la société a procédé au rachat en Bourse de 320 obligations de cette série qui seront affectées à la tranche d'amortissement du 1er juillet 1958.

Aucun des titres antérieurement amortis ne se trouve en circulation.

Le conseil d'administration.

USINE DES RESSORTS DU NORD

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 470 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 16, RUE ANTONIN-RAYNAUD, LEVALLOIS-PERRET (SEINE)
R. C. : Seine n° 55-B 8129.

Obligations de 5.000 F 6 % 1948.

Dixième amortissement du 1er septembre 1958.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de la quantité de titres nécessaire à son amortissement du 1er septembre 1958.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les précédents amortissements ayant été réalisés également par voie de rachats, il n'existe pas de titres amortis antérieurement et restant à rembourser.

ETABLISSEMENTS EDOUX-SAMAIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 297.000.000 DE FRANCS
74, RUE LECOURBE, PARIS (15e)
R. C. : Seine n° 57-B 6859.

Obligations 4 0/0 1945 (tirage de 1958).

En supplément des obligations rachetées, les numéros suivants : 195 à 199 — 459 à 463 — 763 à 767 — 1.026 à 1.030 — 1.476 à 1.480 — 1.649 à 1.653 — 1.887 à 1.891 — 2.042 à 2.046 — 2.249 à 2.253 — 2.531 à 2.535 — 2.715 à 2.719 — 2.806 à 2.810 sont remboursables le 1er août 1958 à 2.000 F.

Obligations sorties aux tirages précédents et non présentées au remboursement.

54 à 58 — 89 à 93 — 502 à 506 — 689 — 690 — 1.247 à 1.251 1.521 à 1.525 — 1.813 à 1.817 — 1.989 — 1.990 — 2.171 à 2.175

ASCENSEURS EDOUX-SAMAIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 200 MILLIONS DE FRANCS
76, RUE LECOURBE, PARIS (15e)
R. C. : Seine n° 56-B 4409.

Obligations 6 0/0 1955 (tirage de 1958).

Les obligations n°s 739 à 964 sont remboursables le 1er août 1958 à 10.627 F.

Obligations sorties aux précédents tirages et non encore présentées au remboursement.

1.099 à 1.113 — 1.314 — 1.315 — 1.678 à 1.687 — 1.750 — 1.751 1.796 à 1.800 — 1.845 à 1.850 — 1.860 à 1.863

PRODUITS CERAMIQUES DE TOURAINE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 122.836.000 F
SIÈGE SOCIAL : SELLES-SUR-CHER (LOIR-ET-CHER)
R. C. : Romorantin n° 54-B 1.

Obligations 6 3/4 % 1949 de 5.000 F.

LISTE NUMERIQUE

1° **De la série des 56 obligations amorties au huitième tirage au sort du 13 juin 1958 formant, avec les titres rachetés en Bourse par la société émettrice, la totalité de l'annuité à amortir au 15 août 1958.**
Ces obligations seront remboursables à 5.001 F.

2° **De la série sortie au tirage de 1955 et dans laquelle figure une obligation non encore présentée au remboursement.**

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
1.081 à 1.136	1958	1.552 à 1.571	1955

ETERNIT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.216.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 33, RUE D'ARTOIS, A PARIS
R. C. : Seine n° 56-B 4060.

Obligations 6 0/0 1939 de 1.000 F.

Dix-septième tirage (19e amortissement) effectué le 17 juin 1958.

LISTE NUMERIQUE

1° Des séries comprenant les 886 obligations sorties à ce tirage (14 titres ont été rachetés d'autre part par la société en vue de cet amortissement) ;

2° Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
11 à 20	55
81 à 90	58
121 à 130	58
141 à 150	57
201 à 210	57
281 à 290	58
371 à 380	58
381 à 390	58
491 à 500	58
551 à 560	58
561 à 570	58
571 à 580	57
631 à 640	58
671 à 680	58
721 à 730	58
741 à 750	57
751 à 760	58
851 à 860	58
861 à 870	57
871 à 880	57
921 à 930	56
931 à 940	56
981 à 990	58
1.081 à 1.090	58
1.091 à 1.100	58
1.111 à 1.120	58
1.121 à 1.130	56
1.161 à 1.170	58
1.201 à 1.210	58
1.211 à 1.220	57
1.231 à 1.240	57
1.251 à 1.260	58
1.291 à 1.300	58
1.321 à 1.330	58
1.391 à 1.400	58
1.421 à 1.430	58
1.451 à 1.460	57
1.461 à 1.470	57
1.491 à 1.500	58
1.521 à 1.530	58
1.531 à 1.540	58
1.551 à 1.560	58
1.631 à 1.640	58
1.671 à 1.680	58
1.681 à 1.690	57
1.781 à 1.790	58
1.871 à 1.880	58
1.881 à 1.890	58
1.891 à 1.900	58
1.911 à 1.920	57
1.931 à 1.940	55
1.941 à 1.950	54
1.961 à 1.970	58
2.011 à 2.020	56
2.081 à 2.090	57
2.101 à 2.110	57
2.121 à 2.130	58
2.181 à 2.190	57
2.191 à 2.200	56
2.231 à 2.240	57
2.261 à 2.270	58
2.291 à 2.300	58
2.311 à 2.320	56
2.321 à 2.330	55
2.351 à 2.360	57
2.361 à 2.370	58
2.391 à 2.400	56
2.421 à 2.430	57
2.451 à 2.460	57
2.511 à 2.520	58
2.531 à 2.540	58
2.661 à 2.670	58
2.701 à 2.710	58
2.751 à 2.760	55
2.771 à 2.780	52
2.791 à 2.800	57
2.851 à 2.860	49
2.931 à 2.940	57
2.941 à 2.950	58
2.951 à 2.960	58
3.001 à 3.010	56
3.031 à 3.040	56
3.041 à 3.050	58
3.061 à 3.070	58
3.071 à 3.080	58
3.081 à 3.090	57
3.141 à 3.150	56
3.151 à 3.160	58
3.191 à 3.200	56
3.221 à 3.230	58
3.271 à 3.280	56
3.281 à 3.290	58
3.301 à 3.310	58
3.331 à 3.340	52
3.341 à 3.350	57
3.351 à 3.360	58
3.401 à 3.410	58
3.411 à 3.420	57
3.421 à 3.430	54
3.431 à 3.440	57
3.461 à 3.470	56
3.571 à 3.580	58
3.611 à 3.620	58
3.651 à 3.660	57
3.711 à 3.720	54
3.721 à 3.730	58
3.731 à 3.740	58
3.741 à 3.750	56
3.751 à 3.760	57
3.761 à 3.770	56
3.771 à 3.780	57
3.791 à 3.800	56
3.811 à 3.820	56
3.831 à 3.840	57
3.861 à 3.870	58
3.871 à 3.880	57
3.881 à 3.890	55
3.891 à 3.900	44
3.911 à 3.920	57
4.011 à 4.020	58
4.141 à 4.150	55
4.171 à 4.180	57
4.331 à 4.340	54
4.341 à 4.350	56
4.371 à 4.380	55
4.381 à 4.390	58
4.421 à 4.430	57
4.511 à 4.520	57
4.561 à 4.570	58
4.571 à 4.580	58
4.631 à 4.640	54
4.721 à 4.730	58
4.851 à 4.860	55
4.861 à 4.870	57
4.871 à 4.880	58
4.901 à 4.910	57
4.921 à 4.930	57
4.941 à 4.950	58
4.971 à 4.980	57
5.091 à 5.100	56
5.161 à 5.170	58
5.191 à 5.200	58
5.201 à 5.210	57
5.271 à 5.280	58
5.361 à 5.370	58
5.441 à 5.450	57
5.451 à 5.460	58
5.531 à 5.540	55
5.571 à 5.580	57
5.661 à 5.670	57
5.671 à 5.680	58
5.701 à 5.710	57
5.711 à 5.720	58
5.731 à 5.740	57
5.821 à 5.830	52
5.851 à 5.860	56
5.901 à 5.910	58
5.911 à 5.920	58
5.991 à 6.000	58
6.041 à 6.050	58
6.061 à 6.070	58
6.071 à 6.080	57
6.081 à 6.090	58
6.201 à 6.210	57
6.231 à 6.240	57
6.241 à 6.250	57
6.251 à 6.260	58
6.281 à 6.290	56
6.291 à 6.300	53
6.331 à 6.340	54
6.371 à 6.380	58
6.481 à 6.490	57
6.571 à 6.580	57
6.581 à 6.590	58
6.611 à 6.620	58
6.661 à 6.670	58
6.671 à 6.680	57
6.711 à 6.720	55
6.751 à 6.760	54
6.781 à 6.790	57
6.811 à 6.820	57
6.831 à 6.840	58
6.891 à 6.900	58
6.911 à 6.920	58
6.981 à 6.990	58
7.031 à 7.040	54
7.181 à 7.190	57
7.191 à 7.200	57
7.231 à 7.240	56
7.261 à 7.270	56
7.291 à 7.300	57
7.351 à 7.360	55
7.401 à 7.410	56
7.441 à 7.450	58
7.461 à 7.470	58
7.491 à 7.500	57
7.501 à 7.510	57
7.541 à 7.550	58
7.621 à 7.630	57
7.631 à 7.640	54
7.661 à 7.670	58
7.711 à 7.720	57
7.721 à 7.730	58
7.731 à 7.740	57
7.751 à 7.760	58
7.821 à 7.830	57
7.831 à 7.840	56
7.841 à 7.850	53
7.851 à 7.860	57
7.871 à 7.880	57
7.881 à 7.890	57
7.931 à 7.940	58
7.941 à 7.950	58
7.951 à 7.960	58
8.021 à 8.030	58
8.051 à 8.060	58
8.071 à 8.080	54
8.101 à 8.110	58
8.121 à 8.130	57
8.131 à 8.140	58
8.181 à 8.190	58
8.221 à 8.230	57
8.231 à 8.240	55
8.421 à 8.430	58
8.431 à 8.440	58
8.481 à 8.490	56
8.551 à 8.560	52
8.561 à 8.570	56
8.571 à 8.580	57
8.621 à 8.630	58
8.651 à 8.660	58
8.681 à 8.690	58
8.701 à 8.710	57
8.711 à 8.720	58
8.741 à 8.750	58
8.751 à 8.760	58
8.791 à 8.800	58
8.901 à 8.910	58
8.921 à 8.930	58
8.971 à 8.980	58
8.981 à 8.990	53
9.101 à 9.110	58
9.121 à 9.130	58
9.201 à 9.210	58
9.251 à 9.260	56
9.271 à 9.280	57
9.321 à 9.330	58
9.401 à 9.410	58
9.421 à 9.430	58
9.451 à 9.460	58
9.481 à 9.490	58
9.501 à 9.510	57
9.511 à 9.520	52
9.521 à 9.530	53
9.581 à 9.590	58
9.601 à 9.610	57
9.691 à 9.700	56
9.881 à 9.890	58
9.891 à 9.900	56
9.901 à 9.910	56
9.941 à 9.950	57
9.951 à 9.960	54
10.081 à 10.090	57
10.101 à 10.110	57
10.111 à 10.120	58
10.151 à 10.160	58
10.161 à 10.170	57
10.171 à 10.180	58
10.181 à 10.190	58
10.221 à 10.230	57
10.241 à 10.250	57
10.251 à 10.260	58
10.331 à 10.340	57
10.341 à 10.350	57
10.371 à 10.380	58
10.401 à 10.410	58
10.491 à 10.500	58
10.511 à 10.520	57
10.551 à 10.560	58
10.621 à 10.630	57
10.641 à 10.650	53
10.731 à 10.740	58
10.781 à 10.790	58
10.831 à 10.840	58
10.851 à 10.860	56
10.891 à 10.900	56
10.901 à 10.910	57
10.931 à 10.940	58
10.941 à 10.950	57
10.951 à 10.960	56
10.971 à 10.980	58
11.011 à 11.020	58
11.051 à 11.060	58
11.081 à 11.090	57
11.101 à 11.110	56
11.171 à 11.180	57
11.201 à 11.210	55
11.301 à 11.310	58
11.381 à 11.390	58
11.391 à 11.400	58
11.493 à 11.500	57
11.501 à 11.510	57
11.511 à 11.520	58
11.551 à 11.560	57
11.561 à 11.570	58
11.571 à 11.580	57
11.691 à 11.700	58
11.711 à 11.720	58
11.801 à 11.810	56
11.811 à 11.820	56

Les obligations amorties au tirage du 17 juin 1958 seront remboursables à partir du 20 juillet 1958.

COMPAGNIE DES EAUX DU SUD-EST

(Anciennement dénommée : Société des eaux du littoral varois, puis Compagnie française des eaux.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 17, QUAI ALBERT-Ier, SAINT-RAPHAEL (VAR)

R. C. : Fréjus n° 57-B 12.

Obligations de 500 F (ex-1.000 F) 6 0/0 1934.

Usant de la faculté qu'elle s'était réservée lors de l'émission de l'emprunt, la compagnie a procédé au rachat de gré à gré de 35 obligations sur les 78 dont l'amortissement était prévu pour le 1er août 1958 par le tableau d'amortissement.

LISTE NUMERIQUE

1° **Des obligations complémentaires sorties au tirage effectué le 6 juin 1958, remboursables à partir du 1er août 1958, avec le coupon du 1er février 1959 attaché, à 501 F,** comportant, outre le capital de l'obligation (500 F), la fraction de franc reportée des coupons nos 47 et 48 mis en payement le 1er février 1958, soit 0,60 F, le tout arrondi au franc supérieur. Ces obligations sont soulignées d'un trait ;

2° **Des obligations amorties aux tirages antérieurs à 1958 et restant à présenter au remboursement.** Pour ces obligations, le millésime figure en regard.

NUMÉROS DES TITRES	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS DES TITRES	ANNÉES de remboursement.
305 à 309	1955	1.237 à 1.240	1955
415	1948	1.461 à 1.467 7	
531 à 540 10		2.151 à 2.160	1954
891 à 896 6		2.201 à 2.210	1955
1.001 à 1.010 10		2.631 à 2.640 10	

L'IMMOBILIERE de L'ENERGIE INDUSTRIELLE

Rectificatif au *Journal officiel* du 26 juin 1958 : page 5941, 2e colonne, Obligations 6 0/0 1939, au lieu de : « 14.531 à 14.435 », lire : « 14.531 à 14.535 ».

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

Etude de Me Georges Miellet, avoué à Paris, 14, rue des Pyramides.

D'un jugement rendu par défaut par la cinquième chambre du tribunal civil de la Seine le 21 mars 1958, enregistré, entre Mme Violette-Blanche Morin, épouse de M. Henri Vialade, conducteur à la R. A. T. P., avec lequel elle demeure de droit à Châtenay-Malabry (Seine), 7, rue Eugène-Varlin, d'une part, et M. Henri Vialade, demeurant à Châtenay-Malabry (Seine), 7, rue Eugène-Varlin, ci-devant, et actuellement sans domicile ni résidence connus, d'autre part, il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Vialade-Morin, avec toutes ses conséquences de droit, à la requête et au profit de la femme.

Pour extrait publié conformément à l'article 247 du code civil.

Signé : G. MIELLET.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Alfred Levy, né à Bourg-en-Bresse (Ain) le 1er octobre 1902, demeurant à Paris (15e), 96, rue de la Croix-Nivert, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Valabrègue.

M. Bachrach (Philippe), né le 10 août 1914 à Paris (12e), demeurant à Paris (15e), 29, rue des Favorites, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs : Henri-Jean, né le 27 octobre 1946 à Paris (9e) ; William-Bertrand, né le 25 mai 1949 à Paris (9e), et René-Richard, né le 19 novembre 1951 à Paris (9e), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Baché.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

2 juin 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Belley. **Amicale laïque de Longecombe.** But : diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes ; établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale ; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire et permettre ainsi l'émancipation civique, intellectuelle, sociale et technique des habitants de la commune. Siège social : école publique, Longecombe (Ain).

2 juin 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale du fort de Vanves-Malakoff.** But : développement des activités sportives et culturelles. Siège social : 50-60, boulevard Henri-Barbusse, Malakoff.

3 juin 1958. Déclaration à la préfecture du Gard. **Fédération des familles françaises du Gard.** But : grouper des associations familiales du Gard en vue de les représenter auprès des pouvoirs publics. Siège social : 3 *bis*, rue Robert, Nîmes.

3 juin 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Collège international de podologie.** But : réunir les médecins et personnalités s'intéressant à la podologie afin d'améliorer et de diffuser les techniques propres à cette discipline. Siège social : 130, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris.

13 juin 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Les Echanges de vues.** But : promouvoir des échanges de vues sur des problèmes d'intérêt général par la confrontation de spécialistes de disciplines différentes et diffuser les résultats de ces confrontations. Siège social : 167, rue de la Pompe, Paris.

13 juin 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Association professionnelle des techniciens de la marine nationale.** But : assurer la représentation des intérêts professionnels des techniciens à statut ouvrier de la marine nationale. Siège social : 8, boulevard Victor, Paris.

16 juin 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Mouvement populaire français.** But : sauvegarder l'intégralité du patrimoine national, s'opposer aux menées séparatistes et œuvrer en vue d'un redressement moral de la nation. Siège social : 39, rue Ganneron, Paris.

MODIFICATIONS

2 juin 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Corbeil-Essonnes. L'**Amicale du chien de défense et de police de Sainte-Geneviève-des-Bois** transfère son siège social du 46, rue des Ecoles, Sainte-Geneviève-des-Bois, au 27, avenue d'Amérique, Sainte-Geneviève-des-Bois (Seine-et-Oise).

19 juin 1958. Déclaration à la préfecture de police. **Les Comédiens du rail** transfèrent leur siège social du 7, rue Emmanuel-Arago, Noisy-le-Sec, à la gare S. N. C. F., Noisy-le-Sec.

25 juin 1958. Déclaration à la préfecture de police. La **Confédération des associations autonomes des sinistrés et victimes des calamités publiques** transfère son siège social du 12, rue Ambroise-Thomas, Paris, à l'hôtel de ville de Versailles (Seine-et-Oise).

26 juin 1958. Déclaration à la préfecture de police. La **Compagnie du message : comédiens des P. T. T.** transfère son siège social du 39, rue Gabrielle, Paris, au 10, rue de Madrid, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.